complex'cité.

N°2 JUIN 2006
LES CAHIERS TECHNIQUES DE L'AGENCE D'URBANISME BORDEAUX MÉTROPOLE AQUITAINE

VIEILLIR
DANS LA MÉTROPOLE BORDELAISE

a'urba.
agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

Éditorial

Complex'cité, les cahiers techniques de l'agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine est une des publications périodiques de l'a-urba qui comprennent déjà info'cité, bulletin d'actualités trimestriel ; tempo'cité, bulletin d'information semestriel sur les principaux phénomènes spatiaux et urbains de la métropole bordelaise ainsi que Les débats sur la ville, publication des conférences organisées chaque année par l'agence.

Dans la production intellectuelle de l'a-urba et d'universitaires, certains rapports d'étude ou de recherche ayant un caractère innovant et adapté aux questions actuelles peuvent apporter des contributions méthodologiques ou techniques utiles tant aux professionnels qu'aux élus. C'est pour en offrir une plus large diffusion qu'il nous est apparu pertinent de lancer cette publication dont la périodicité est variable et fonction des rapports produits chaque année par l'agence.

Ce numéro 2, consacré à l'étude Vieillir dans l'agglomération bordelaise, réalisée en 2005, en est la deuxième expression, le n°1, publié en janvier 2002, ayant eu pour thème les Densités et formes urbaines dans l'agglomération bordelaise.

Initiative de l'a-urba, cette étude s'intègre dans les travaux de prospective interrogeant l'avenir de l'agglomération. Elle a pour finalité de faire mieux intégrer les composantes propres aux phases successives du vieillissement démographique dans les stratégies de développement territorial et les projets d'aménagements urbains. Elle cherche aussi à approfondir cette thématique insuffisamment explorée dans le Programme local de l'Habitat (PLH), de façon à ajuster l'offre en habitat et en services à la demande de ce segment de plus en plus large de la population.

Francis Cuillier, directeur général

Vieillir dans l'agglomération bordelaise

Étude de l'a-urba réalisée

Sous la direction de
Jean-Baptiste Rigaudy

Avec le concours de
Jean Dumas, Professeur émérite de l'Institut d'études politiques de Bordeaux.

Chef de projet
Marie-Christine Bernard-Hohm

Équipe projet
Hélène Filleux, Corinne Gély
Et Jean-Philippe Gautier, consultant cartographe

Avec la collaboration de
Virginie Boillet, Olivier Chaput, Pierre Chignac, Nadine Gibault, Olivier Michard, Martine Plissonneau
Le centre de ressources et de documentation de l'a-urba
Crédits photographiques : Denys Carrère, Hélène Dumora © a'urba

LES CAHIERS TECHNIQUES DE L'AGENCE D'URBANISME BORDEAUX MÉTROPOLE AQUITAINE
complex'cité.
N° 2 septembre 2006

Mode d'emploi

L'étude « Vieillir dans la métropole bordelaise » permet une lecture à plusieurs niveaux.

Le rapport d'étude en 3 chapitres
Introduit par une note de synthèse de l'étude, le rapport propose une analyse anthropologique, une analyse géographique et statistique, des recommandations opérationnelles.

Le cédérom
Pour compléter la lecture du rapport, il est joint un cédérom composé :
- **des annexes en 7 chapitres**

Les annexes 5.2 à 5.5 restituent au lecteur la méthodologie de l'étude anthropologique et des extraits d'entretien sur le vif. La mention « d'inter » renvoie aux 30 interviewes réalisées en face à face auprès d'un panel d'habitants de la Communauté urbaine de Bordeaux dont les profils sociaux et les parcours de vie sont résumés dans un tableau de synthèse (annexe 5.2.2).
- **de 27 fiches communales**

Pour chacune des 27 communes de la Communauté urbaine de Bordeaux, un dépliant de 6 pages a été réalisé, état des lieux chiffré et territorialisé du vieillissement démographique.

Sommaire

Préface, Vincent Feltesse p. 12
Introduction, Jean Dumas p. 13
Note de synthèse p. 15

Contexte et problématique p. 21

1. Le vieillissement démographique à l'échelle métropolitaine : une problématique à repenser dans une vision prospective d'aménagement p. 22
2. Vers une réponse territorialisée au vieillissement, le rôle des nouvelles instances de décentralisation p.23
3. Le parti pris théorique et méthodologique de l'étude p. 24
   • L'observation du cycle de vie dans sa globalité
   • Une démarche exploratoire en deux temps

Chapitre 1 | Analyse qualitative : donner la parole des personnes vieillissantes p. 27

1.1 Intérêts de la démarche p. 28
1.1.1 Le « bien vieillir », un objet de connaissance à éclairer par la démarche anthropologique p. 28
   • Préalable : les attentes vis-à-vis d'une démarche qualitative
   • Intérêt et singularité de la méthode anthropologique
1.1.2 Un échantillon représentatif des trois âges et des principaux modes d'habiter sur l'agglomération bordelaise p. 31
   • Choix des critères
   • Un panel représentant trois territoires contrastés et trois tranches d'âge
1.2 Comprendre les enjeux individuels et collectifs du vieillissement à travers l'analyse qualitative p. 32
1.2.1 L'axe de l'accomplissement de soi, la perception individuelle de la vieillesse p. 36
   A - L'effet couplé de l'allongement de la vie et de l'expansion de la civilisation des loisirs
   • Les «seniors flamboyants», vivre actifs et libres
   • La plénitude des années mûres des 75 ans et plus
   B - Les vecteurs de solidarité : le rôle des réseaux de parenté et de voisinage
   • La famille, une valeur toujours bien vivante
   • Liens de sang, liens d'argent ou la solidarité économique obligatoire
   • L'alternative à la famille, s'inscrire dans un réseau de voisinage
1.2.2 Le rejet de l'image collective de la vieillesse, l'axe de la finitude p. 46
   A - Le déni de la vieillesse et ses effets de « tri » générationnel
   • La logique décohabitative des seniors
   • Une génération hors-classe, mal à l'aise dans la société
   • Vers un déficit de solidarité sociale ?
   B - Le rejet instinctif des structures d'hébergement collectif
   • Le spectre des aînés aliénés
   • Le domicile refuge : pour un repli loin des regards
   • Refus d'anticipation et stratégies d'évitement
   • Dénégation de l'âge, repli individuel et sauvegarde du groupe familial
   • Quelques facteurs objectifs de blocage à l'hébergement collectif
1.2.3 Attachement au logement ou au quartier et tropismes communaux p. 54
   A - La construction de territoires d'attache
   B - Les différents tropismes urbains, récits et projections

• Le tropisme périurbain : Lormont, les vertus du collectif vertical et des réseaux
de solidarité
• Le tropisme néo-urbain : Saint-Médard-en Jalles, l'espace et la nature au sein d'une agglomération
• Tropismes bordelais : enracinement de quartier ou retour au centre-ville
C - Les différents mécanismes résidentiels des populations vieillissantes
• Une tension entre enracinement et mobilité
• Vieillir sur place, une logique dominante

Chapitre 2 | Vers une métropole particulièrement attractive pour les aînés ? p. 65

2.1 Impacts du vieillissement sur le rayonnement d'une métropole du sud-ouest de la France p. 68
2.1.1 Le territoire aquitain : un vieillissement endogène, des territoires ruraux et littoraux beaucoup plus vieillissants que la métropole p. 68
• La région Aquitaine, vue à l'échelle européenne : un secteur déjà vieilli mais présentant les atouts d'une véritable terre d'accueil pour seniors
• Le département Girondin, un territoire encore jeune par rapport aux confins de l'Aquitaine
• Une zone d'emploi métropolitaine deux fois plus jeune que son arrière-pays rural en déclin économique
2.1.2 Révolution de la longévité : l'impact sur les territoires p. 75
• Le vieillissement démographique : une évolution nationale encore régulière
• L'ère du papy-boom et le renversement de la pyramide des âges
• Une brutale accélération à venir déséquilibrant les systèmes de solidarité
• La montée de la dépendance et de la solitude
2.2 Les lieux du vieillissement à l'échelle métropolitaine : de la rétrospective à la prospective p. 78
2 2.1 Une ville qui vieillit par ses couronnes périurbaines p. 78
• La sédimentation périphérique des classes d'âges anciennes
• Une spatialisation du vieillissement qui se distingue selon des césures d'âges
2.2.2 Un double héritage socio-spatial qui se retrouve dans la géographie des âges p. 82
• La trace spatiale des vagues successives d'urbanisation
• La persistance de clivages sociaux
• Une mobilité en hausse constante qui s'inscrit en creux des heures de pointe des actifs de la CUB
2.2.3 Des vitesses de vieillissement différentes selon les échelles de territoire p. 98
• Les variations de la population en Gironde à moyen et long termes
• 2030, un bouleversement de taille inédite dans la CUB comme en Gironde
• Un vieillissement sans précédent dans les secteurs pavillonnaires du nord-ouest de l'agglomération
• Évolution comparées des 60 ans et plus sur la Gironde et sur la CUB de 1999 à 2030
• Impact sur les taux d'activité dans la CUB
2.3 Le fait communal dans les comportements résidentiels des populations veillissantes : entre enracinement et mobilité p. 104
2.3.1 Intensité et modalités du vieillissement communal, la mesure de phénomènes contrastés et relatifs p. 104

- Le contexte local du vieillissement : une confrontation de variables démographiques
- Les modalités du vieillissement

2.3.2 Construction d'une typologie des communes de la CUB en fonction de leur mode de vieillissement (matrice de Bertin) p. 110
- Le comportement lié au vieillissement des communes : un déterminisme résidentiel qui s'auto-reproduit

2.3.3 Un outil d'aide à la décision à l'attention des maires : la réalisation de 27 fiches communales (voir volume 3) p. 111

Chapitre 3 | Synthèse et recommandations opérationnelles p. 113

3.1 Inventer un mieux-vieillir ensemble p. 114
- Un contre-exemple : le peuplement à sens unique et le système d'accueil fermé
- Adopter des systèmes d'accueil ouverts pour multiplier les chances d'équité et de solidarité
- L'exemple de l'arbre généalogique comme fondement de la ville multi-âge
- S'inspirer du développement urbain durable en optant pour un modèle « gagnant-gagnant » de gestion du vieillissement

3.2 Propositions pour mieux intégrer le vieillissement dans l'urbain p. 118

3.2.1 En matière d'habitat : une ville à la carte proposant des axes d'intervention innovants p. 119
- Concevoir une offre élargie d'habitat
- Adapter l'habitat existant
- Adopter de nouvelles normes de construction
- Développer une nouvelle offre immobilière destinées à des revenus intermédiaires
- Savoir répondre à des besoins émergents

3.2.2 En matière d'équipements des territoires urbains, une ville « giron » assurant solidarité, santé et sécurité p. 120
- Organiser et développer une filière d'emplois d'aide à la personne
- Programmer services et commerces de proximité
- Favoriser les échanges intergénérationnels en cultivant les lieux de mémoire
- Miser sur l'apport des aides techniques pour alléger la dépendance

3.2.3 En matière de transport, une ville fluide qui favorise la mobilité de tous p. 121
- Introduire des temporalités urbaines contrastées
- Développer une meilleure information et une signalétique adaptée
- Garantir une horizontalité sans obstacle : un plan de cheminement protégé

3.3 Conclusion p. 121
- Une exigence de faisabilité : la transversalité des projets d'aménagement
- À vieillesses variées, réponses diversifiées et durables
- Un plan d'actions territoriales accompagnant la longévité humaine

Chapitre 4 | Fiches actions p. 123

4.1 Axe 1 : Habitat p. 125
4.2 Axe 2 : Emploi, services et commerce p. 129
4.3 Axe 3 : Aménagement urbain p. 130
4.4 Axe 4 : Communication, sensibilisation et mémoire p. 132

Sommaire du cédérom

5 | Les annexes

5.1 | Annexe I. Contexte et problématique p. 6

5.1.1 La révolution de la longévité humaine p. 6
5.1.2 Les différents outils de régulation nationale, une avancée sociale en cours d'adaptation p. 8
5.1.3 La rénovation de l'action médico-sociale p. 11

5.2 | Annexe II. Méthodologie de l'étude qualitative p. 13

5.2.1 L'intérêt de la méthode anthropologique p. 13
5.2.2 L'échantillon qualitatif, les modalités et guide d'entretien p. 15
Modalités des entretiens
Le guide d'entretien
Tableau du panel

5.3 | Annexe III. Extraits des récits de vie : aspect positif du vieillissement p. 20

5.3.1 Les seniors flamboyants (extraits d'analyse et d'entretiens) p. 20
5.3.2 Plénitude des années mûres p. 22
5.3.3 Famille : une valeur toujours bien vivante p. 23
5.3.4 Le voisinage, un lien invisible mais nécessaire p. 27
Fiche 1. L'obligation alimentaire

5.4 | Annexe IV. Extraits des récits de vie : aspect négatif du vieillissement p. 30

5.4.1 Le « rejet » de la vieillesse p. 30
5.4.2 Le repli p. 31
5.4.3 La maladie, la vieillesse et la mort : en parler p. 33
Fiche 2. L'évolution de l'opinion des Français de 2000 à 2002 sur la dépendance des personnes âgées

5.5 | Annexe V. Mécanismes résidentiels et tropismes p. 35

5.5.1 Les tableaux d'attachement à la commune ou au logement p. 35
5.5.2 Les différents tropismes urbains, récits et projections p. 36
A | Tropisme périurbain : l'exemple de Lormont
Fiche 3. Le Conseil des Sages de Lormont vu par ses membres
B | Tropisme vert de Saint-Médard-en-Jalles
C | Tropismes bordelais : enracinement de quartier ou retour au centre-ville
5.5.3 Les mécanismes résidentiels des personnes vieillissantes p. 46
A | Des comportements spatiaux revisités à la lumière du vecteur temps
B | Une tension entre enracinement et mobilité
C | Vieillir sur place, une logique dominante pouvant être remise en cause par la pression immobilière

5.6 | Annexe VI. Géographie et statistique du vieillissement p. 53

5.6.1 Récurrence statistique entre la Gironde et la France p. 53
5.6.2 Tableaux d'évolution démographique p. 53
A | Évolution de la structure de la population française au cours du XXe siècle
B | Progression de l'espérance de vie entre 1990 et 1999 par sexe
5.6.3 Dynamiques et formes du vieillissement du département à la commune p. 54
A | Les foyers majeurs de vieillissement entre Bassin d'Arcachon et Libournais
B | Portrait de l'agglomération dans son contexte girondin
C | Détails des taux de vieillissement dans la Communauté urbaine de Bordeaux
5.6.4 Des perspectives démographiques contrastées à l'horizon 2030 p. 59
5.6.5 Intensité et modalités du vieillissement p. 60
A | La mesure de l'écart à la moyenne relatif : EMR
B | La méthode du diagramme triangulaire
C | La méthode matricielle et la construction d'une typologie des communes vieillissantes

5.7 | Annexe VII. Synthèse et recommandations p. 68

5.7.1 Plaidoyer pour une ville multi-âge p. 68
5.7.2 Atouts et contraintes de réponses existantes p. 69
A | Un village senior en Belgique
B | Un nouveau quartier intergénérationnel sur la commune de Pulnoy (Grand Nancy)
C | L'échec d'un immeuble mixte avec appartements thérapeutiques (Mulhouse)
D | Un hameau pour adultes handicapés dans l'arrière pays poitevin (Sommières de Clain)
E | La résidence mixte des Fauvettes à Mérignac
F | La mixité générationnelle dans la RPA Magendie à Bordeaux
5.7.3 L'urbanisme multi-âge : mode d'emploi p. 72
A | L'intergénérationnel, un laboratoire d'expériences
B | Diversifier l'offre en logements à l'image des différents visages du vieillissement
C | Prévoir une ville « giron » sécurisante et solidaire
D | Imaginer une ville-mémoire et communicante
E | Conforter une ville fluide qui favorise la mobilité de tous

Bibliographie p. 80

6 | Les fiches communales

Ambarès-et-Lagrave
Ambès
Artigues-près-Bordeaux
Bassens
Bègles
Blanquefort
Bordeaux
Bouliac
Bruges
Carbon-Blanc
Cenon
Eysines
Floirac
Gradignan
Le Bouscat
Le Haillan
Le Taillan-Médoc
Lormont
Mérignac
Parempuyre
Pessac
Saint-Aubin de Médoc
Saint-Louis de Montferrand
Saint-Médard en Jalles
Saint-Vincent de Paul
Talence
Villenave-d'Ornon

Liste des cartes

Carte n° 0 p. 33
Les trois territoires communaux enquêtés sur la CUB
Carte n° 1 p. 71
Proportion des 65 ans et plus dans l'Europe des régions en 1999
Carte n° 2 p. 72
Proportion des 60 ans et + à l'échelle des départements en 1999
Carte n° 3 p. 73
Proportion des 60 ans et plus dans les zones d'emplois INSEE
Cartes n° 4, 5 et 6 p. 80
Proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus aux échelles Gironde, agglomération et CUB
Cartes n° 7 p. 83
Spatialisation des personnes âgées de 60 à 74 ans en 1999 (agglomération)
Cartes n° 8 et 9 p. 84
Spatialisation des personnes âgées de 75 à 84 ans en 1999 (agglomération)
Spatialisation des personnes âgées de 85 ans et plus en 1999 (agglomération)
Cartes n° 10 et 11 p. 90
Évolution du nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans de 1990 à 1999 (Gironde et agglomération)
Cartes n° 12 et 13 p. 91
Proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans propriétaires de leur logement (Gironde et agglomération)
Cartes n° 14 et 15 p. 92
Proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans, habitant la commune depuis 1990 au moins (Gironde et agglomération)
Cartes n° 16 et 17 p. 93
Proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans, locataires d'un logement HLM (Gironde et agglomération)
Cartes n° 18 et 19 p. 94
Proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans, occupant un logement sans baignoire ni douche (Gironde et agglomération)
Carte n° 20 p. 95
Proportion des personnes âgées de 60 ans et plus sans baccalauréat dans la CUB
Cartes n° 21 et 22 p. 96
Proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans, ne disposant d'aucune voiture (Gironde et agglomération)
Carte n° 23 p. 97
Taux de masculinité : proportions d'hommes de 60 à 74 ans pour 100 femmes de 60 à 74 ans sur la CUB
Série n° 24 p. 100
Variation de la population entre 2004 et 2010 en Gironde
Série n° 25 p. 101
Variation de la population entre 2004 et 2030 en Gironde
Carte n° 26 p. 108
Les modalités du vieillissement de la population entre 1990 et 1999 sur la CUB
Carte n° 27 p. 109
Comportement résidentiel des 60-74 ans entre 1990 et 1999 en fonction de leur statut d'occupation

Vieillir dans la métropole bordelaise

Préface

Évoquer le mot vieillissement fait surgir à l'esprit des images contradictoires. Les premières seront positives, optimistes même… Associées aux progrès constants de la médecine et de l'amélioration de nos conditions de vie, elles nous rassureront sur notre espérance de vie, une telle longévité n'ayant jamais été encore atteinte dans l'histoire.

De fait, quand se conjuguent allongement du temps de vie et effet multiplicateur des générations nées après-guerre, on aboutit à ce que les démographes nomment vieillissement « par le haut » (de la pyramide des âges). Nommé aussi « géronto-croissance » et correspondant à l'important volume attendu des 60 ans et plus qui ne va cesser d'augmenter de 2006 à 2030, ce phénomène introduit l'idée d'une nouvelle source de développement des territoires. Ainsi par exemple, la généralisation sans précédent du temps libre pour ces cohortes croissantes de retraités qui comptent bien profiter de cette seconde partie de leur vie qui peut être longue de 25 à 30 ans, ouvre pour nous, professionnels de l'urbanisme, un vaste champ inexploré de modes de vie tournés vers les loisirs et le bien-être, de pratiques de consommation rythmées par une mobilité aux temporalités et aux destinations multiples, et enfin de choix résidentiels aux arbitrages complexes.

Puis de nouvelles images apparaîtront. Plus graves, cernant les rivages du très grand âge, elles s'imposeront à nous parfois à notre corps défendant, jusqu'à nous hanter quelque peu. Même douloureux, cet exercice de projection dans le temps nous fait pourtant percevoir la nature des exigences à déployer en termes de prévention de la dépendance. Nous réalisons qu'au-delà de la fonction divertissante et récréative de la ville, nous devons aussi anticiper une autre fonction capitale de cette même cité, qui doit se faire plus protectrice et apaisante. L'idéal serait de relier enfin ces deux vocations urbaines, et d'ailleurs, sont-elles réellement exclusives l'une de l'autre, et d'enrayer nos trop fréquentes pratiques de ségrégations générationnelles.

Cette étude dont l'objectif premier est de poser un diagnostic anthropologique et géographique du vieillissement dans l'agglomération bordelaise, propose une réponse globale et durable à cette évolution inéluctable de nos sociétés qui affectera toutes les classes d'âge.

Car enfin, notre région connaît aussi un « vieillissement par le bas » (baisse du taux de fécondité), ce qui pose la question du devenir de ce contrat tacite qui unissait jusqu'ici les jeunes générations aux plus vieilles. Comment recréer une régulation quasi spontanée et réciproque des besoins liés aux cycles de la vie ? La fin de la cohabitation des plus anciens avec leurs descendants n'appelle-t-elle en toute urgence de nouvelles solutions en matière d'habitat, d'équipement et de services?

Aussi, puissions-nous, par ce regard posé sur les grandes transitions de l'existence, inspirer au mieux les politiques publiques !

Vincent Feltesse,
Maire de Blanquefort
Vice-Président de la Communauté urbaine de Bordeaux
Président de l'a-urba

Introduction

Le thème de ce rapport, « Vieillir dans la métropole bordelaise », se propose d'établir la vision dynamique d'un état démographique bien établi, et bien étudié maintenant, celui du vieillissement de la population.

Il s'agit dès lors de quitter l'état des lieux pour se projeter dans l'appréciation d'un mouvement, susceptible de marquer les années à venir.

Dans une telle position d'analyse, il est clair que la combinaison des tendances organisées et de leur traduction spatiale est fondamentale à discerner, tant il est vrai que de celle-ci dépendent les actions locales envisageables, et donc, les orientations possibles de l'action publique.

Les deux grandes approches des sciences sociales ont été retenues, quantitatives et qualitatives. Généralement séparées dans la plupart des recherches et études disponibles, elles sont ici liées, s'enrichissant mutuellement, sans toutefois prétendre à une fusion, tant leurs méthodes et leurs objectifs initiaux sont différents.

La première, qualitative, met en œuvre les outils de l'anthropologie, elle se propose de donner la parole aux personnes vieillissantes.

On insistera sur ce qui est bien plus qu'une nuance : le travail s'efforce de transcrire la structure de la parole écoutée et qualifiée lors des enquêtes, et non de donner la parole aux personnes vieillissantes en un nouveau catalogue sans originalité particulière, (certaines émissions télévisuelles font mieux en la matière).

Structure de la parole donc, décodée méticuleusement dans ses éléments fondateurs. Les dégager, ce qui est entrepris dans cette première partie, c'est se donner des marqueurs du vécu dans la diversité de ses formes résidentielles (où réside t'on et pourquoi ?), et existentielles (d'où vient t'on ? et comment se fait la séparation entre un troisième âge dynamique et un quatrième marqué par la, ou les, dépendances). Ce n'est pas l'exhaustivité sociologique qui est produite ici, mais c'est le tableau d'une diversité organisée par ses grandes modalités structurales.

La seconde approche est quantitative et particulièrement cartographique, car il y est question de présenter les formes de l'inscription spatiale du vieillissement. D'un tableau méticuleux des répartitions girondines puis intra-communautaires de la population dans ses structures par âge, on passe à une animation tendancielle des vitesses du vieillissement grâce à l'utilisation, non dénuée d'austérité, mais efficace, des modèles démographiques de l'INSEE.

Une combinaison des caractères représentés dans une belle série de cartes commentées autorise, moyennant l'usage d'un outillage géographique très spécifique, l'élaboration d'une typologie qui permet un classement des vingt sept communes de la CUB. Celui-ci est le fondement de la constitution d'autant de fiches particulières qui se présentent comme un moyen de mise en situation en préliminaire de l'aide à la décision locale. Elles sont présentées en annexe dans un CD-Rom, qui assure une grande souplesse d'utilisation, en de multiples associations et comparaison.

Le principal du chantier se situe bien là, ces caractères locaux s'éclairant des caractères anthropologiques de la première partie, et donc, l'espace social représenté se met en perspectives temporelles, celles des destins individualisables certes, mais cependant se moulant dans quelques grandes formes structurantes autour de la parenté , de l'indépendance, de la « finitude »,…

Sur cet assemblage, vient le temps des lignes de propositions de la troisième partie autour de la possible intention de mieux vieillir ensemble. Comme la commande publique initiale le précisait, les éléments rédigés se présentent comme une série de thèmes à débattre, à construire et, ultérieurement, à organiser en terme d'action par ceux qui ont la responsabilité de l'élaboration des politiques publiques locales. Ils s'appuient sur les enseignements d'une étude qui met en évidence de grandes régularités socio-spatiales qui éclairent toutes les analyses menées à ce jour sur la communauté urbaine par l'agence d'urbanisme.

Le débat d'ouvre donc. Il doit être enrichi par les contributions pratiques de tous, élus, administrateurs et professionnels de l'urbanisme et de l'action sociale. A la lumière des grandes indications fournies, il doit porter sur l'évolution souhaitable de l'habitat, ainsi que sur les services collectifs, afin de tendre vers une ville « giron » assurant solidarité, santé et sécurité, dans le cadre d'une intercommunalité résolument enrichie.

Jean Dumas
Professeur émérite – IEP Bordeaux
Conseiller scientifique à l'a-urba

Note de synthèse

Note de synthèse

« La vieillesse comme impensé de la tradition urbaine »

Rémi Baudoui, urbaniste, institut d'urbanisme de Grenoble, in La ville des vieux, INRETS. 1998. Éd. de l'Aube.

Dénatalité et allongement de l'espérance de vie (83,8 ans pour les femmes, 76,7 pour les hommes) aboutiront dans vingt ans à un renversement de la structure par classe d'âge de la population, tant en France qu'en Europe de l'Ouest. À toutes les échelles territoriales locales, Aquitaine, Gironde, et métropole bordelaise, le sommet des différentes pyramides des âges se gonflera au détriment de sa base qui ira en se rétrécissant. 2006 amorce le début de l'accélération du vieillissement démographique avec l'héritage du baby-boom doublé de la révolution de la longévité humaine, il sera continu jusqu'en 2030. Localement, certains secteurs de l'agglomération bordelaise, particulièrement homogènes dans leur mode de peuplement, tels les bassins pavillonnaires de deuxième couronne pourront voir leur indice de vieillesse croître de 200 %, évolution sans précédent dont les gestionnaires des communes n'ont pas forcément conscience aujourd'hui.

Aussi une attitude prospective soucieuse de construire le futur se doit-elle d'intégrer l'impact de cette mutation socio-économique. Adopter un principe de précaution ne signifie pas s'alarmer face au poids croissant que représenterait «le fardeau» de ces classes vieillissantes, véhiculer un tel préjugé ayant pour effet d'accentuer les effets socio-spatiaux de ségrégations intergénérationnelles déjà en cours dans notre société. Il s'agit également d'éviter de se contenter de perspectives optimistes à trop court terme, face à l'effet d'aubaine que représente l'arrivée imminente à la retraite de la génération issue du baby-boom (1946) et ayant bénéficié de la croissance des Trente Glorieuses. Cet apport de 30 % supplémentaire de retraitables disposant de revenus supérieurs à ceux de leurs propres parents pourra, certes, avoir un impact économique positif sur les régions d'attractivité migratoire comme le sont la côte Aquitaine et l'arrière pays Girondin, véritables réserves foncières et patrimoniales de la métropole bordelaise. Ce «nouveau troisième âge» dispose en effet d'un capital de santé et d'un dynamisme remarquable, et représente un fort potentiel de développement local (hausse de la demande immobilière, demande accrue en biens de consommation, services à la personne et loisirs). Mais à long terme, ce segment de population pèsera sur l'économie dans des proportions inédites.

En effet, entre les deux pics démographique – 2006 et 2030 – les 12 millions de 60 ans et plus, non seulement auront presque doublé en nombre, mais auront, pour une bonne part d'entre eux, perdu leur autonomie physique ou/et mentale. Les demandes de services se transformeront alors en attente d'assistance et soins à domicile, provoquant un développement en masse des services sanitaires et sociaux et une importante filière d'emplois de proximité. Ces nouveaux emplois compenseront la disparition progressive des aidants naturels, recrutés habituellement dans la famille proche, mais raréfiés par les recompositions familiales et la dispersion géographique dues aux trajectoires professionnelles, notamment féminines. L'équivalent monétarisé du vivier traditionnel de services issus de la sphère familiale sera inestimable, et l'on peut craindre que l'obligation alimentaire, qui réglemente les liens réciproques de sang et d'argent entre parents et enfants, (Code Civil, article 205.207), ne soit de plus en plus activée en matière d'aide à l'hébergement. Ajoutée à la paupérisation des ménages, ce contexte global laisse entrevoir une crise de l'économie familiale, avec de graves désorganisations dans les sphère domestiques et publiques.
Comment accompagner ce bouleversement de la société globale où coexisteront quatre voire cinq générations, avec plus de grands parents que de petits-enfants ? Comment éviter que ce basculement de l'équilibre des populations ne suscite une inflation des aides financières publiques, notamment de la part des collectivités locales ayant en charge l'hébergement et l'accompagnement de la dépendance de leurs administrés (département,

Vieillir dans un habitat individuel selon une organisation horizontale et en pleine nature, tel est l'un des choix résidentiels de prédilection des seniors de la deuxième couronne métropolitaine bordelaise…

Vieillir à la verticale, en plein ciel, est un autre choix dominant des aînés isolés aux revenus modestes. Atouts : proximité immédiate des voisins, loyer approprié au montant de la retraite et accessibilité permise par l'ascenseur.

EPCI, communes) ? On assiste déjà aujourd'hui aux remous suscités par la suppression d'un jour férié au détriment des salariés français pour alimenter la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) ! Comment pallier par une offre urbaine mieux adaptée la pénurie de places en maison de retraite voire l'inadaptation des résidences pour personnes âges (RPA, foyers logements) ? Et surtout, comment organiser le maintien à domicile qui touche en Gironde, plus de 85 % des plus de 80 ans ? Qui paiera le coût de cette solution ardemment défendue par les particuliers comme par les pouvoirs publics ? Il semble que les réponses passent par une nouvelle politique d'habitat étendant l'offre de logement à tous les âges de la vie, et favorisant la mixité de certaines tranches d'âges, afin de favoriser une proximité régulatrice et pourvoyeuse d'entraide.

Les points forts dégagés de l'étude anthropologique[1]

L'enquête qualitative menée auprès de 30 personnes vieillissantes âgées de 60 à 100 ans explore les représentations contemporaines de la vieillesse, la frontière actuelle étant devenue floue entre qui est vieux et qui ne l'est pas. Le «nouveau troisième âge» inclut les préretraités et ne se reconnaît plus comme une catégorie d'âge à part entière, il aspire non au repos mais à l'activité, aux voyages et à la sociabilité. Quant aux anciens, ils témoignent souvent d'une santé et d'une ouverture d'esprit étonnantes, pratiquent le sport et les voyages. Dans les imaginaires, vieillir se situe au croisement de deux axes, l'un dit de la finitude, l'autre de l'accomplissement de soi, une tangente relie les champs de la mobilité et de la liberté et aboutit, en fin de vie, à l'immobilité et la captivité. Or, dans l'étude, les pires situations d'exclusion physiques et sociales sont le fait de personnes âgées très démunies. Retarder l'apparition de cette dépendance redoutée par tous, doit être l'objectif des politiques publiques, tant urbaines que sanitaires et sociales. Un changement de regard culturel est nécessaire pour aboutir à un «bien vieillir ensemble». Il doit s'inspirer de la dualité qui oppose, dans les mentalités, la perception positive de sa propre avancée en âge, synonyme de réalisation humaine, et celle négative que l'on subit de la part de la société globale qui exclut ses éléments vieillissants en leur niant toute valeur utile.

Les principaux constats géographiques sur la métropole bordelaise

À l'échelle des bassins de vie, les territoires fixent l'histoire des hommes, et le vieillissement sur place prédomine largement. Un échange dynamique et stable avec l'environnement, qu'on a nommé «tropisme» est la clé de l'adaptation au milieu. Une exigence est pointée, celle d'être implanté non loin des bassins de vie et d'emploi, afin d'être relié spatialement et socialement aux jeunes générations qui pratiquent la «vigilance à distance» (souvent via un enfant référent) et aux filières d'auxiliaires de vie. Dans les pratiques résidentielles, on observe de fortes tensions entre stabilité et mobilité, s'expliquant par le désir de s'enraciner à domicile, surtout pour les seniors propriétaires occupants, très représentés dans la CUB, d'où une grande difficulté d'anticiper sa dépendance et une fois apparus les premiers signes graves de déficience, une forte volonté de se rapprocher des siens, volonté parfois compromise par l'absence d'offre adaptée en logements. Enfin, le territoire bordelais est, et sera, de plus en plus attractif pour des seniors venus d'ailleurs, les mouvements migratoires devant s'accentuer avec l'augmentation de leur poids démographique.

Les grandes évolutions observées sur l'agglomération

• Le supposé retour vers le centre-ville bordelais des personnes âgées est remis en cause par une stabilité résidentielle dominante, 77 % des 60 ans et plus n'ont pas changé de logements entre 90 et 99, ils se répartissent sur les franges périphériques de l'agglomération et y restent le plus longtemps possible.

1. Le panel tente de représenter les principaux modes de vie urbains de l'agglomération : population vivant en centre-ville ou en milieu péri-urbain, dans de l'habitat individuel ou collectif, avec un statut de locataire ou de propriétaire.

• Le veuvage pour les femmes et le très grand âge pour les hommes sont les grandes césures de la vie qui marquent la fin de l'indépendance et suscitent un retour s'opérant vers les centralités secondaires de banlieue.
• La géographie du vieillissement reproduit les césures socio-spatiales existant dans les anciens quartiers populaires de la CUB, ce qui atteste que l'inégalité existe bien dans les modes de vieillissement (niveaux de diplôme bas, statuts plus fragiles de locataires, indice de confort des logements et faible taux de motorisation).
• Le cœur de Bordeaux, malgré quelques poches de fort vieillissement reste plutôt jeune (moins de 6 % de 60 ans et plus), indice de sa vitalité urbaine mais aussi d'un habitat inadapté au grand vieillissement.
• L'ensemble du parc HLM présente un taux moyen de seniors de 16 %, ce qui reste élevé pour un parc immobilier non prévu initialement pour voir vieillir ses locataires. D'où l'inadaptation des logements, et vis à vis d'une concentration croissante des populations vieillissantes dans le parc HLM.
• De 1990 à 1999, la progression du grand vieillissement est remarquable pour les hommes de 85 et plus (+ 46 %) et confirme la banalisation du très grand âge pour l'avenir.

Les perspectives démographiques établies sur la Gironde pour 2030 montrent une forte progression globale des 60 ans et plus (+ 87 %) par rapport à une évolution réduite de la population totale (19 %) ce qui entraîne une décroissance des taux d'activité très accentuée. Le problème de contrat social entre générations va se poser bientôt de façon cruciale.
Enfin, avec la forte pression immobilière qui s'exerce sur les centralités, trouver à se loger en milieu urbain risque de devenir de plus en plus difficile pour les plus vieillissants désireux de se rapprocher des aménités urbaines. Une véritable politique d'aménagement du territoire métropolitain et départemental doit ainsi être envisagée pour permettre des conditions de vieillissement équitable pour tous types de population et sur tous les bassins de vie.

Contexte et problématique

1 | Le vieillissement démographique à l'échelle métropolitaine : une problématique à repenser dans une vision prospective d'aménagement

La présente étude analyse les formes sociologiques et les effets démographiques du vieillissement sur la métropole bordelaise de 2004 à 2030.
Elle fait d'abord état du présent à travers une micro-observation anthropologique et géographique des modes de vieillir, puis relie cette photographie instantanée des pratiques sociales à un futur inconnu qu'elle met en perspective sur le long terme, grâce à des projections démographiques par territoires.
Elle tente enfin d'éclairer les caractéristiques locales du vieillissement par communes en observant comment se déroule la chaîne des âges dans les mécanismes résidentiels allant de la retraite active à la dépendance voire au handicap.

Devançant les importantes mutations sociales et démographiques annoncées en matière d'allongement de la durée de vie[2], l'étude cherche à mesurer l'ampleur de ces mouvements et à définir quels sont les principaux impératifs de programmation pour les centres urbains et périurbains, qui puissent rendre adaptables espaces publics et logements au plus grand nombre d'habitants et à tous les âges de la vie.

La population des villes va-t-elle se déséquilibrer au profit ou au détriment des classes seniors ? Des mouvements migratoires massifs sont-ils à prévoir dans les dix ans à venir ? Ces questions font particulièrement sens dans l'agglomération bordelaise, qui fait partie de ces territoires du sud où la qualité de vie et l'environnement intact restent des facteurs d'attractivité très prisés des seniors aisés. Il s'agira de comprendre plus précisément les modalités du vieillissement et ses effets sur le peuplement dont l'héliotropisme ne constitue qu'un aspect. Quelles conditions président à un bon enracinement des personnes âgées dans leur environnement familier ou à la réussite de leurs greffes résidentielles sur de nouveaux territoires d'accueil ? Vieillit-on sur place jusqu'au bout, une fois installés au bord de la mer ? Sinon quels sont les autres scénarios possibles ?
En espérant réduire l'incertitude actuelle que partagent les différents responsables politiques et l'ensemble du corps professionnel, les tendances recueillies devraient permettre de mieux anticiper ces mouvements de population à venir. Pour autant, la complexité de l'exercice ne pourra se passer du débat des experts locaux que l'étude prévoit d'organiser en une seconde phase afin de valider ces premiers résultats.

De plus en plus, l'opinion publique est alertée par les projections démographiques lourdes de ruptures sociétales et économiques. En effet, à la veille du bouleversement démographique du «papy-boom», de profondes transformations quantitatives et qualitatives se profilent dues à une conjugaison inédite de l'allongement de la durée de vie, du poids croissant des plus de 60 ans et de la fragilisation économique de pans entiers de la société.
Comment penser l'urbain en fonction de ce vieillissement ? L'état d'urgence révélé par la carence en solutions d'accueil et par l'insuffisante prise en charge sanitaire et sociale pour le quatrième âge lors de canicule de l'été 2003 révèle une chaîne de dérégulations socio-économiques pesant les unes sur les autres[3].
Tous les professionnels de la gérontologie s'accordent sur le fait que les actions en faveur du vieillissement ont le plus grand mal à sortir de la filière des aides sociales et médico-sociales. Hormis ces champs où la personne âgée est l'objet de politiques de soins dispensés soit en établissement, soit à domicile, le suivi de sa prise en charge ne relève finalement que de la sphère privée familiale et caritative. Or, la généralisation du travail féminin et la dissociation des lieux de vie et de travail vont tendre à raréfier l'aide naturelle, non monétarisée,

2. Voir l'annexe 5.1.1 « La révolution de la longévité humaine ».
3. Lire le développement en annexe 5.1.1

dispensée jusqu'ici le plus souvent par la population féminine. Dans 25 ans, ce taux d'aide devrait passer de 2,5 aidants pour une personnes âgées à 1 seul aidant par personne dépendante, soit un dévouement total et continu de la part d'un proche.

Cette perspective diminue évidemment les chances d'un bon suivi des personnes âgées les plus isolées et laisse imaginer la pression qui s'exercera sur les ménages en charge de leur aïeul. Parfois, ces derniers auront eux-mêmes atteint un âge avancé (75 ans) et auront le plus grand mal à vivre leur propre déclin tout en prenant soin de celui de leur ascendant. Les familles se tourneront alors de plus en plus vers les structures d'hébergement collectif avec soins et services professionnels. Or, les grandes difficultés présentes que connaissent les acteurs hospitaliers et les professionnels de la gérontologie à répondre à la demande de la très grande vieillesse ne cessent d'être soulignées, il n'y a plus de place dans les maisons de retraite et l'on sort de l'hôpital de plus en plus tôt, faute de lits permettant de terminer sa convalescence.

La priorité systématique donnée au vieillissement chez soi reste donc à l'ordre du jour, elle a été d'ailleurs préconisée par toutes les politiques, de celles dites de vieillesse à celles plus récentes de vieillissement[4]. Devant la progression présente et à venir de la demande en hébergement et en accompagnement des aînés les plus vulnérables, l'adaptation du parc immobilier reste donc l'alternative majeure à l'accueil en institution, lequel traverse aussi une importante crise de restructuration de ses équipements et de son personnel[5]. L'aménagement des réponses à domicile doit être repensé structurellement, tant il reste corrélée à une offre en logements plus étendue et mieux adaptée à la perte d'autonomie physique et mentale, et à une réorganisation humaine des services de proximité dans tous les bassins de vie.

2 | Vers une réponse territorialisée au vieillissement, le rôle des nouvelles instances de décentralisation

Le contexte de la décentralisation semble favorable non seulement à une réorganisation des réponses en faveur des personnes dépendantes mais aussi en matière de programmation locale de l'habitat :

- d'une part, le Département devient un important artisan de la mise en cohérence des politiques à destination des populations fragiles et dépendantes[6];
- d'autre part, la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales offre aujourd'hui, dans le domaine de l'habitat, des pistes de renouveau comme la délégation, par convention, de certaines aides à la pierre aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) et aux départements qui en font la demande.

S'ils sont dotés d'un PLH (programme local de l'habitat), les EPCI pourront programmer et décider de l'attribution de ces aides à la pierre, en lieu et place de l'État qui continue à garantir la solidarité nationale dans le droit au logement. Le champs des aides déléguées touche aussi bien la construction neuve que l'aide à la réhabilitation, et une adaptation locale des règles d'octroi est possible.

Cette nouvelle étape permettra-t-elle de mieux répondre à l'enjeu du vieillissement de la population ? Sera-t-il plus aisé désormais d'imaginer des réponses immobilières plus adaptées aux besoins ? Et d'étendre l'offre en logement pour seniors ?
Plus que jamais s'affirme la nécessité de conjuguer l'action des intercommunalités et des départements dans l'adaptation du parc existant et l'extension de l'offre en logement adaptable.

4. Voir en annexe 5.1.2 « Les différents outils de régulation nationale, une avancée en cours d'adaptation ».
5. Lire en annexe 5.1.3 : La « rénovation de l'action médico-sociale ».
6. Voir le paragraphe concernant le plan «Vieillesse et solidarités» porté par le projet de loi du 30 juin 2004.

Mais pour que le champ de l'urbanisme et de l'habitat, compétence des EPCI et des communes, puisse s'enrichir de la connaissance spécialisée médico-sociale des Départements, par où commencer ? Comment harmoniser l'offre d'accueil et de services sur un territoire ? Quels interlocuteurs référents désigner qui pourraient maîtriser cette question sur l'ensemble du parc privé et public, spécialisé et banalisé ? Quelle alternative créer pour que se perpétue la tradition du maintien à domicile, tout en la faisant évoluer vers des solutions plus satisfaisantes en matière d'accompagnement, d'insertion urbaine, d'animation et d'accessibilité ?

Toutes les questions surgissant autour du vieillissement démographique forment un enjeu majeur d'équilibre social et territorial : plus les personnes âgées resteront longtemps en bonne santé, moins la société en supportera la charge financière. Pour relever le défi à venir, le vieillissement à domicile doit donc susciter des réponses innovantes, et l'on peut d'ores et déjà miser sur un étroit rapprochement entre filière sanitaire et sociale et politique d'habitat dans une perspective d'aménagement.

3 | Le parti pris théorique et méthodologique de l'étude

L'observation du cycle de vie dans sa globalité

Dans cette étude, le vieillissement est abordé non comme un phénomène unique ciblant une classe d'âge isolée mais comme un processus qui touche toutes les classes d'âge et englobe la totalité des membres d'une population, considérés comme interdépendants. La question soulevée par les effets du vieillissement concerne ainsi plus le sens à donner à la relation et au système des solidarités entre générations que l'état fixe proprement dit de la vieillesse, avec ses pertes et ses limites. C'est dire combien on évitera ici de se limiter à l'appartenance ou non de l'individu à une grille de classification médicale (cf. la typologie GIR[7] utilisée pour attribuer les différents montants de l'APA et qui distingue six degrés de dépendance).

Un véritable principe de précaution légitime cette démarche de compréhension de notre civilisation vieillissante. En effet, elle s'inscrit dans une tendance contemporaine de la société à « ghettoïser » ses membres les plus fragiles et donc à les isoler, ainsi que dans un contexte de déséquilibres des économies familiales avec une paupérisation croissante des ménages (les prévisions parlent de 5 à 6 millions d'individus précarisés). Par ailleurs, la multiplication des demandes d'aides personnalisées à l'autonomie, malgré un budget décroissant de l'APA (dû en partie au désengagement de l'État), entérine le risque désormais identifié de la dépendance, potentielle ou réelle, d'une part toujours plus importante de la population en attente d'une meilleure prise en charge publique. À cet égard, les réponses à apporter ne seront pertinentes qu'à condition d'être diversifiées et de distinguer toutes les tranches d'âge à partir de 60 ans : du senior dynamique et valide, à celle de l'aîné connaissant les premiers signes de vulnérabilité jusqu'au cas extrême de confinement à domicile des anciens. Enfin, ces solutions devront intégrer un autre type de population, celui du segment jeune et valide des aidants professionnels et familiaux, indissociable du destin des vieillissants à domicile.

Des objectifs d'équité et de mixité générationnelle seront indispensables à mettre en œuvre pour mieux accueillir et accompagner les aînés dans la cité : ils s'inspireront d'une

7. GIR : groupe iso-ressources gérontologiques, APA : allocation personnalisée à l'autonomie, voir les développement sur l'action médico-sociale en annexe 5.1.3.

série d'objectifs déjà partagés par les partenaires de l'action sociale et de l'aménagement urbain afin de relever l'impératif d'équité territoriale intergénérationnelle :
- contrecarrer les effets spontanés de discrimination issus de la sélection socio-spatiale des habitants dans les villes ;
- pallier l'absence de vision globale des effets du vieillissement, les programmes d'accueil très segmentés et les politiques d'aides trop spécifiques, aboutissant à un morcellement du tissu urbain et des solidarités ;
- agir sur les conditions permettant un maintien à domicile le plus large et confortable possible, dans les différentes morphologies urbaines avec comme corollaires majeur la question des déplacements et d'accessibilité.

Une démarche exploratoire en deux temps

Premier temps : mieux connaître la population des seniors à partir du terrain vécu
Support : enquête qualitative auprès d'un panel de 30 personnes réparties sur 3 communes, choix de l'ethnométhodologie, recueil en direct de témoignages vivants.

Cet état des lieux est bâti selon un parti pris inédit qui propose de comprendre d'abord en profondeur ce que vieillir veut dire, puis d'en mesurer les effets sociaux et spatiaux pour enfin proposer des pistes d'amélioration.
Il privilégie donc un éclairage qualitatif pour une mise en lumière des transformations sociales essentielles de ce tournant de notre millénaire. L'investigation initiale recueille à dans un temps T (de mars à avril 2004) une photographie culturelle des pratiques quotidiennes d'un panel choisi de personnes âgées vivant dans la Communauté urbaine de Bordeaux. La saisie sur le vif des logiques de vie amène à identifier les « invariants » significatifs des mentalités et modes de vie d'aujourd'hui.

L'étude distingue les comportements et la parole des citoyens vieillissants selon les différents environnements dans lesquels ils ont été rencontrés, les processus d'adaptation au milieu sont nommés tropismes : l'un se situera dans les quartiers privilégiés et populaires de la ville-centre (Bordeaux), l'autre dans une commune pavillonnaire plutôt favorisée mais aussi ouvrière (Saint-Médard-en-Jalles) et le troisième dans une commune populaire dominée par un habitat social surtout vertical (Lormont).
La prise en compte des pratiques observées sur le terrain permet de mesurer directement la nature des problèmes que peut poser le fait de vieillir là plutôt qu'ailleurs. Grâce à la narration d'expériences immédiates replacées dans ces différents milieux de vie, le vieillissement sera perçu de façon territorialisée et spontanée, sans projections personnalisées ni schémas préconçus. Cette neutralité recherchée de la connaissance permet d'éviter de penser tout de suite en termes de réponses, avant d'avoir même identifier les questions que posent les territoires, l'enjeu est ici d'éviter de recommencer toujours les mêmes erreurs que dans le passé.

Deuxième temps : identifier les différentes formes territorialisées du vieillissement
Support : séries de cartes statistiques analytiques à l'échelle de l'agglomération INSEE et fiches communales thématiques.

Une fois comprises, ces tendances qualitatives orientent la mesure quantitative, c'est à dire l'observation des phénomènes collectifs statistiques Une géographie des âges est ensuite réalisée à partir de l'analyse spatiale des phénomènes démographiques relevés de 1990 à 1999, laquelle est ensuite projetée à l'horizon 2030, en dernière partie de l'étude. L'analyse de

l'évolution des plus de 60 ans, de 75 ans et de 85 ans est d'abord menée sur le département puis sur la métropole bordelaise, elle permet d'obtenir une vision cartographique des différentes dynamiques résidentielles et des localisations géographiques de 1990 à 1999. Elle tente de répondre aux questions suivantes: quelle part le vieillissement sur place représente-t-il ? Répond-il à des critères précis ? Dégage-t-on un profil type des populations vieillissantes migrantes ? Ces déplacements dus à l'âge sont-ils liés à une offre particulière d'habitat ou à une caractéristique démographique particulières ? Ces questions sont regroupées sous le terme de modalités de vieillissement.
L'analyse statistique du vieillissement se resserre ensuite sur la Communauté urbaine de Bordeaux et offre un bilan démographique pour chaque commune de la CUB. Le but est d'offrir au décideur local les moyens d'anticiper sur les différentes phases d'évolution à prévoir sur son territoire. Une série d'indicateurs (composition de la population par âge, attractivité locale, mode et statut d'occupation des logements, taux de motorisation, etc.) lui donne un ordre d'idée de l'existant.
Ces tendances, une fois chiffrées, sont projetées sur le long terme pour éclairer le devenir. Sont ensuite créés des regroupements territoriaux plus cohérents pour l'observation du futur, soit des bassins de vie intercommunaux sur lesquels on « fait vieillir » la population jusqu'à l'horizon 2030. Ces simulations permettent de mesurer les principaux impacts attendus notamment sur la demande en logement et en équipements, pour maintenir l'équilibre des générations sur l'ensemble du territoire communautaire.

Le défi de l'étude consiste donc à adopter une double perspective : l'une dynamique est d'ordre culturel et économique et considère les seniors comme une source attendue de richesse en demande de plusieurs filières de consommation[8], l'autre intègre en amont une finalité médico-sociale qui puisse anticiper l'évolution de cette cohorte élargie de seniors dans une vision durable et efficace, soit la nécessité de créer des conditions d'accueil propices sur le long terme. Car, dans une ou deux décennies, la question majeure se posera aux collectivités locales de conserver leurs seniors sur place, lorsque ceux-ci passeront de l'état d'autonomie à celui de dépendance. Et c'est là un véritable engagement politique qui est attendu de la part des acteurs publics, aidées de réseaux d'acteurs gérontologiques, que de tenter d'adoucir ces tournants de la vie collective et individuelle !
L'objectif de « bien vieillir à domicile » devra donc à l'issue de cette exploration qualitative du vécu et quantitative des évolutions, trouver un mode d'emploi souple et évolutif, soit la définition d'un « cercle vertueux » permettant de conjuguer les différents atouts et contraintes pesant sur les habitants d'un territoire aux époques successives de leur vie.

8. En est symptomatique la multiplication des sites internet dédiés aux seniors, voir « Marché senior » ou « Senior Actu ».

1 | Analyse qualitative
donner la parole aux personnes vieillissantes

Nos remerciements les plus chaleureux vont aux trente « personnes vieillissantes » qui ont accepté d'offrir leur parole pour le bien fondé de cette étude.

1 | Analyse qualitative
donner la parole aux personnes vieillissantes

1.1 | Intérêts de la démarche

1.1.1 | Le « bien vieillir », un objet de connaissance à éclairer par la démarche anthropologique

• Préalable : les attentes vis à vis d'une démarche qualitative

Qu'attendre d'une contribution anthropologique dans une problématique globale de politique publique d'aménagement autour du « bien vieillir » ?

D'une part, une meilleure compréhension des enjeux d'une société qui voit se transformer en profondeur son mode d'équilibre intergénérationnel et son système de solidarité collective ; d'autre part, une évaluation plus aisée du contexte socio-politique qui subit de front l'impact de deux événements majeurs :

L'un est social et structurel avec la constitution d'une nouvelle classe d'âge. Le changement notable réside surtout dans la disparition de ce qu'on entendait par « vieillesse » dans les années 60, laquelle était très repérable dans les représentations sociales. Cet état débutait dès 65 ans avec l'arrêt de l'activité et la mise à la retraite, le choc était brutal, cette relégation sociologique hors du monde productif, dit utile, coïncidait avec le début de la vieillesse biologique, du moins dans l'imaginaire collectif. Peu à peu, la vague des préretraites a fait disparaître cette notion fixe de fin d'activité, et a laissé place à une activité de loisirs de plus en plus importante, au fur et à mesure que s'allongeait le temps libre d'après le travail. Parallèlement les progrès en médecine ne cessant de faire reculer la maladie, l'âge de la vieillesse semble sans cesse reculer. D'où l'apparition d'une nouvelle classe du troisième âge, les nouveaux « jeunes retraités » ou « retraitables », à la fois demandeurs de reconnaissance sociale et en attente d'un renouvellement de l'offre en matière d'aménités urbaines et de loisirs. (Voir ci-contre la figure 1).

L'autre événement est sanitaire et conjoncturel et prend naissance avec la prévention d'un nouveau risque, qui ne cesse d'être à l'affiche depuis les retombées meurtrières de l'été 2003, celui de l'isolement voire de l'abandon des plus âgés. La fragilisation des plus dépendants est un défi qui dépasse la seule sphère privée domestique et que doivent aujourd'hui relever les politiques publiques pour accompagner l'avenir démographique de la société et assurer le « bien vieillir » de tous ses membres. Il s'accompagne d'une série d'idées toutes faites voire d'injonction culpabilisante sur la responsabilisation des familles ou celle des pouvoirs publics, créant une polémique qu'il serait utile de dépasser. Ces réactions de défense oublient d'interroger les fondements concrets et parfois peu visibles des systèmes de solidarité organique (publique) et mécanique (privée) liant les générations entre elles, lesquels dépassent de loin la seule contrainte économique. Les « plans canicules » qui vont se succéder sous l'effet des mutations climatiques ne sont qu'une réponse partielle à une mutation globale de société devant intégrer tout entière la révolution de la longévité humaine.

• Intérêt et singularité de la démarche anthropologique

L'enjeu de la démarche qualitative est de se fonder sur une connaissance empirique des pratiques et de l'imaginaire des seniors et des aînés, rencontrés en face à face sur leurs territoires de vie, pour éclairer les savoirs (voir en annexe 5.2.1, le développement sur la méthode anthropologique).

En anthropologie, l'absence de toute problématique définie à l'avance permet d'obtenir une grille d'analyse souple qui émerge et se construit au fur et à mesure du recueil sur le terrain des différentes tendances. L'objet d'étude anthropologique désigne de façon large tout ce

Fig. 1 | Comparaison des temps de la vieillesse entre 1960 et 2003, l'apparition d'un nouveau troisième âge

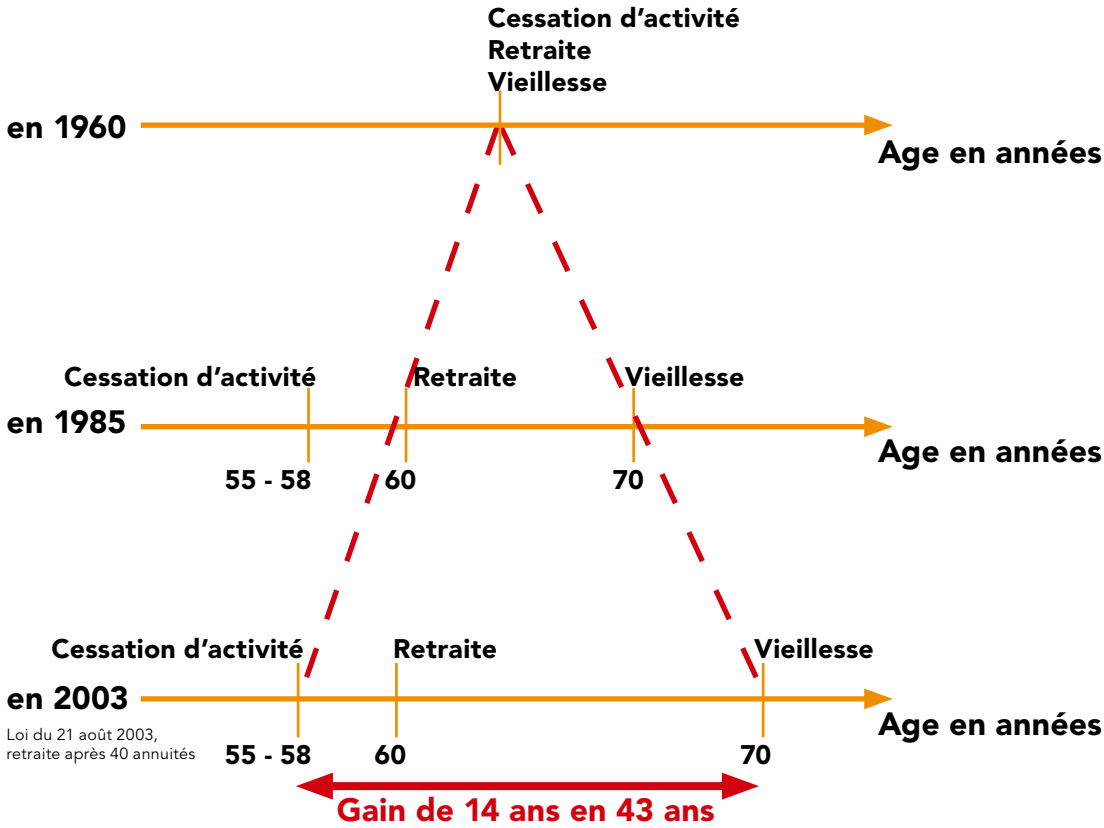

Commentaire
1960, retraite, cessation d'activité et début de la vieillesse coïncident avec un âge fixe, 65 ans. 1985, évolution sociale et progrès de la santé retardent l'apparition du vieillissement (qui commence vers 70 ans), avec la généralisation des préretraites, l'âge de la retraite ne représente plus une rupture radicale de génération. 2003, la dissociation entre âge sociologique et âge biologique est encore plus marquée (la vieillesse débute à 75 ans), préretraités et retraités ont devant eux au moins 14 ans de vie hors du monde du travail.

qui entre en interaction avec l'être humain (anthropos) et qui compose son environnement singulier. Ce peut être des éléments d'ordre naturel, technique, relationnel, social et culturel.

Cette discipline permet entre autres de décrypter les schémas de compréhension, c'est à dire :
- saisir l'autre dans ce qu'il a de banal et de généralisable ;
- le caractériser sur le terrain, en tant que sujet, sans chercher à répondre à des questions préconçues (un fait social observé n'a pas forcément de sens immédiat ni d'application directe, sociologique ou politique) ;
- favoriser l'émergence du sens dans le creuset même que constitue la rencontre avec l'autre ;
- replacer le sujet dans son réseau de multi-appartenance sociale ;
- placer l'humain au cœur de la compréhension tout en distinguant discours, attitude, comportement et imaginaire ;
- accéder par cette écoute au fondement du système de « ses croyances », qui est la clé des comportements collectifs.

Cette connaissance qualitative se fait le miroir des différents visages que peut revêtir le vieillissement individuel, collectif et territorialisé, et permet d'orienter l'analyse quantitative et démographique, puis de nourrir les recommandations opérationnelles.

La chaîne du vieillissement : un objet d'étude qui regroupe tous les segments de la population

« Dans usager, il y a âgé » a rappelé Georges Cavallier, président du réseau PACT-Arim, dans une synthèse des travaux du réseau Villes et Vieillir[9]. Première piste de progrès : ne pas raisonner autour d'un public spécifique mais bien reconnaître que le vieillissement est un trait commun à tous les membres de la cité. Un nouveau vocable parle désormais de « personnes vieillissantes », il est à inscrire au registre des euphémismes contemporains qui évite de stigmatiser un segment de population (tout comme « non voyant » a remplacé aveugle). Bien que la formule ne soit pas très explicite, surtout pour caractériser la « naissance » de la vieillesse, elle a le mérite de ne pas se fixer sur une seule catégorie d'attributaires, traditionnellement désignée par « personnes âgées ». En effet, la réalité de l'évolution sociale impose de bien distinguer en priorité les sexagénaires des autres classes d'âges vieillissantes (4e voire 5e âges). Les politiques doivent prendre en compte les besoins d'une longue plage d'âge de 40 ans s'étendant de 60 à 100 ans, soit une cible très élargie d'usagers. D'où la dynamique et l'hétérogénéité des pratiques culturelles à intégrer dans les analyses, lesquelles entraînent une nécessaire diversité des réponses en modes d'habiter, en équipements culturels et de santé, en types d'animation et de services, en systèmes de déplacements, etc.

Par ailleurs, les effets du vieillissement démographique se font sentir dans l'ensemble du corps social, il est donc nécessaire d'inclure le champ relationnel qui rayonne à partir d'une seule personne, lequel se compose d'amis, d'aidants, de professionnels et de parents. Le réseau des interrelations qui se tisse autour d'un individu permet de mieux concevoir les équipements ou les services qui seront à mettre en place pour rééquilibrer le changement des pratiques sociales et redéployer les solidarités nécessaires face au trop grand isolement de certains aînés.

Autre réciprocité essentielle à comprendre pour cerner la dynamique relationnelle : l'organisation des droits et de devoirs intergénérationnels. La personne âgée dépend des siens du fait de l'obligation alimentaire établie par le Code Civil, qui, en France, la lie

9. Bien vieillir dans sa ville, dans son quartier, groupe de travail rassemblant la FNAU, l'Institut des Villes et la Fondation de France, cette expression a été retenue lors du séminaire du GART à Paris, le 5 mai 2004.

irrémédiablement à ses parents, ascendants et descendants compris jusqu'à la deuxième génération.
En effet, si aujourd'hui les biens patrimoniaux et financiers se transmettent des seniors vers leurs enfants, l'on pourrait voir la tendance s'inverser dès la prochaine génération et assister à un nouvel appauvrissement des retraités d'après-demain. Ce lien d'argent étroitement corrélé à celui du sang rappelle la prédominance de l'homo economicus dans le fonctionnement universel du don/contre-don qui fonde les systèmes de parenté.
Or, les analyses sociologiques le montrent : l'institution familiale reste définitivement le pilier fondateur de l'organisation collective ; malgré la disparition du caractère obligatoire du mariage et les multiples visages que prennent les groupes familiaux au fil des divorces et des diverses recompositions, la dépendance budgétaire entre les membres d'une famille demeure la même tout en se complexifiant, d'où un vrai sujet d'inquiétude concernant les mécanismes de survie à venir : multiplication des inactifs et fragilisation économique des ménages vont susciter des besoins croissants d'entraide intrafamiliale.

C'est pourquoi, afin de pallier le recul de la proximité des modes d'habitat familiaux et la carence en structures d'hébergements, l'étude se propose de garder comme fil rouge le rôle de l'habitat, en observant notamment la répartition territoriale de l'offre résidentielle, les logiques de proximité et de mobilité qui fonctionnent bien aujourd'hui et qui devront perdurer et s'améliorer demain pour que co-existent les générations entre elles sans gêne et sans discrimination.

1.1.2 | Un échantillon représentatif des trois âges et des principaux modes d'habiter sur l'agglomération bordelaise

Trente personnes ont été rencontrées à leur domicile, durant une heure minimum, et interrogées de façon non directive, en respectant certains items importants d'une grille d'entretien préalablement construite[10]. Toute la conversation a été à chaque fois enregistrée et retranscrite.

• Choix des critères
Hormis quelques cas de personnes vivant en RPA (résidence pour personnes âgées, dits aussi logements-foyers), l'étude concerne bien les personnes de 60 ans et plus vivant à domicile afin de refléter au mieux la situation nationale des personnes âgées caractérisée par la sur-représentation du choix du domicile par rapport à l'hébergement en institution[11].

• Un panel représentant trois territoires contrastés et trois tranches d'âge[12]
Trois territoires distincts ont été retenus par leurs modes de peuplement et d'urbanisation sur un périmètre de 20 km autour de Bordeaux. Le panel rassemble 30 figures représentatives de la plage d'âge se situant entre 60 et 100 ans et offrant des trajectoires résidentielles différentes (notions d'enracinement, de migration et de bi-résidentialisme).

La répartition des entretiens peut se résumer de la façon suivante :

	60/75	75/85	85/et plus
Ville centre et tissu échoppes	3 F + 2 H	2 F + 2 H	2 F + 1 H
Collectif et individuel 1re couronne	3 F + 2 H	2 F + 1 H	1 F
Pavillonnaire de 2e couronne	3 F + 2 H	2 F + 1 H	1 F

10. Guide d'entretien et méthode de l'étude anthropologique sont en annexe 5.2
11. En France, sur 12 millions de personnes de plus de 60 ans, 500 000 vivent en maison de retraite et 11,5 millions à domicile (source INSEE).
12. Voir le mode de recrutement du panel en annexe 5.2.2

Par convention dans le domaine des études qualitatives, un panel limité à 30 personnes est jugé suffisant pour représenter les principales tendances en cours dans les mentalités. Par ailleurs, l'échantillon qualitatif choisi favorise la tranche d'âge des 75 ans et plus afin de mieux explorer le phénomène du vieillissement désormais situé autour de ce seuil d'âge, le rapport décroissant du nombre d'hommes sur le nombre de femmes après 75 ans est aussi voulu, il se calque sur la démographie, le veuvage de femmes étant signifiant en termes d'isolement social et de retour vers les centres.

• Les principaux critères de distinction
Trois seuils d'âges :
- **les seniors**, 60-75 ans : début de la retraite et période de vie autonome et active ;
- **les aînés,** 75-85 ans : apparition des premiers symptômes de dépendance, utilisation croissante des services à la personne, fragilisation des liens sociaux ;
- **les anciens,** 85 ans et plus : âge moyen d'entrée en établissement, mode de vie de plus en plus subi pour les femmes et seuil de fin de vie pour les hommes.

Trois types de populations ont été retenues en fonction de leur mode d'habitat* :
- **urbaine** : elle vit en maison particulière ou immeuble collectif au cœur de Bordeaux et dans ses quartiers résidentiels péri-centraux. Une distinction est établie entre les habitants intra-muros des quartiers historiques bien desservis, ceux qui vivent dans un secteur enclavé derrière la gare et ceux des quartiers chics péri-centraux au-delà des boulevards avec la variante de la vie en échoppe (petite maison urbaine construite en bande avec ou sans jardin) ;
- **péri-urbaine** : elle désigne les habitants de Lormont, avec la prégnance du parc collectif social dans une zone urbaine populaire dite sensible et une histoire très marquée par l'action locale, associative et citoyenne. Le contraste de peuplement est étudié entre les habitants des co-propriétés privées d'immeubles collectifs, les résidants de logements HLM et les propriétaires de maisons individuelles en lotissements construits il y a 20 ans ;
- **« néo-urbaine »** : elle regroupe les habitants de Saint-Médard-en-Jalles, ville verte où domine la présence de la forêt. Maisons individuelles majoritairement construites il y 10 à 20 ans, ou collectifs récents. Le terme de « néo-urbain » traduit une ambiguïté de la part de cette population inscrite dans un bassin d'emploi de niveau d'agglomération, et réservant une place quasi exclusive au mode de vie individuel, à la nature et au sport. Sa vision distanciée voire négative de la vie en zone urbaine se traduit par une très faible fréquentation de Bordeaux-centre.

1.2 | Comprendre les enjeux individuels et collectifs du vieillissement à travers l'analyse qualitative

Deux couples d'opposition polarisent le contenu des entretiens et orientent l'analyse.

< Vieillir individuellement > < vieillir collectivement >

< Les seniors flamboyants > < les aînés aliénés >

L'analyse des entretiens fait ainsi ressortir une forte dichotomie entre les attitudes et les perceptions recueillies au plan individuel quant au fait de vieillir, c'est à dire de « se positionner dans un cycle de vie » en mouvement, avec son histoire et ses spécificités culturelles et

* Voir en annexe 5.2.2 le tableau reconstituant le panel et ses caractéristiques synthétisées sous formes d'histogrammes

Carte. 0 | Les trois territoires communaux enquêtés sur la CUB

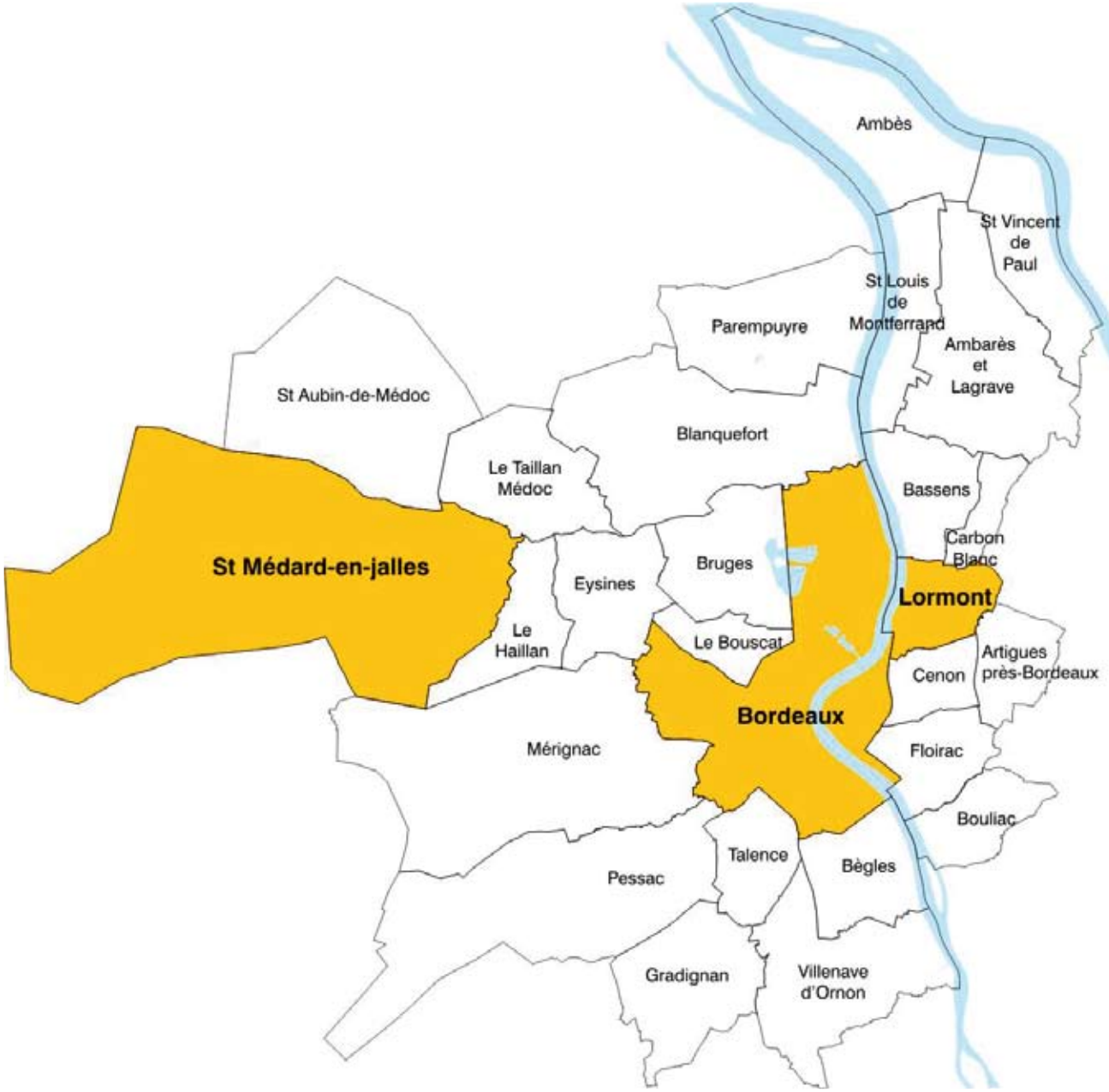

sources : données topographiques issues du SIG «APIC» Communauté urbaine de Bordeaux - traitement a'urba

relationnelles, et le fait d'être désigné collectivement comme « être vieillissant », assimilé à une passive stigmatisation et à une fin d'appartenance ou groupe social.
Parallèlement, on observe aussi un clivage accentué dans les habitudes des seniors, aînés et anciens, leurs « manières d'être » contrastées relèvent à la fois de l'**effet d'âge** (avoir 60 ans ou 75 ans suppose différentes conséquences, notamment médicales) et de « l'**effet de génération** », (avoir eu 20 ans avant ou après 68, implique un choix culturel distinct et des aspirations spécifiques en matière de qualité de vie).
Vieillir au plan individuel signifie que le processus de vieillir s'inscrit sur un axe dynamique de sentiment d'utilité. L'acquisition de connaissances, de compétences et de sagesse tout au long d'une vie constitue une trajectoire polarisée vers la notion positive d'accomplissement de soi, qui, en acte, se matérialise par le pouvoir de transmettre une richesse matérielle et/ou une compétence.
Vieillir au plan collectif véhicule une réelle « violence symbolique » qui est associée au fait de se retrouver dans une classe distincte dite du « 3e âge ». Se voir inscrit dans la catégorie des seniors (60 ans et +), des aînés (75 ans et +) ou des anciens (85 ans et +) exacerbe le sentiment d'être victime d'une logique d'ostracisme de la part du corps social qui rejette ainsi ses éléments inutiles. Les imaginaires et les comportements sont hantés par la finitude, physique ou mentale qui couronne l'axe du temps.
Cette opposition des deux axes positif et négatif du vieillissement peut être représentée par le croisement d'une abscisse et d'une ordonnée délimitant des champs où se polarisent gains et pertes de valeurs collectives et individuelles.
La perspective de la perte de mobilité et d'autonomie renvoie à l'abandon des piliers fondateurs du sentiment d'exister dans notre société occidentale contemporaine : la liberté d'aller et venir et l'accès aux plaisirs, même menus qu'offre la vie humaine.
La grande vieillesse est ainsi associée à la perte de liberté et de citoyenneté, à l'absence de mouvements et donc de vie. L'isolement définitif aux marges de la société humaine est ressenti comme l'une des plus grandes indignités créée par la modernité qui n'intègre plus la vieillesse au cœur de la cité.

Plan de l'analyse statistique et géographique

Elle s'organise autour de trois thématiques majeures.
• Celle qui a trait à la vieillesse pleinement assumée, où l'on retrouve les seniors flamboyants et les aînés en bonne santé, leurs discours évoquent une perception positive du vieillissement au plan individuel. La famille ou les réseaux de voisinage restent pour ceux-ci un vecteur actif d'échange, ils restent ouverts sur leur environnement extérieur et consomment biens, services et loisirs collectifs (1.2.1).

• Celle qui rassemble tout ce qui touche au déni d'appartenance à la vieillesse avec une volonté de se situer hors des catégories des classes d'âges et donc un rejet viscéral des solutions collectives (que ce soit les modes de vie ou la consommation), les discours sombres évoquent épreuves, maladies et fin de vie. Vécues loin de tous, ces peurs débouchent sur une non anticipation de l'avenir, donnant lieu à diverses stratégies d'évitement, parfois sources de décisions inadpatées (1.2.2).

• Celle qui traduit comment ces perceptions et comportements s'inscrivent spatialement dans les différents territoires de vie. A travers l'alchimie qui s'opère entre l'environnement et l'individu (tropismes), des représentations imaginaires de l'urbain très signifiantes émergent, et président à des mécanismes résidentiels précis (1.2.3).

Fig. 2 | La tangente de la dépendance

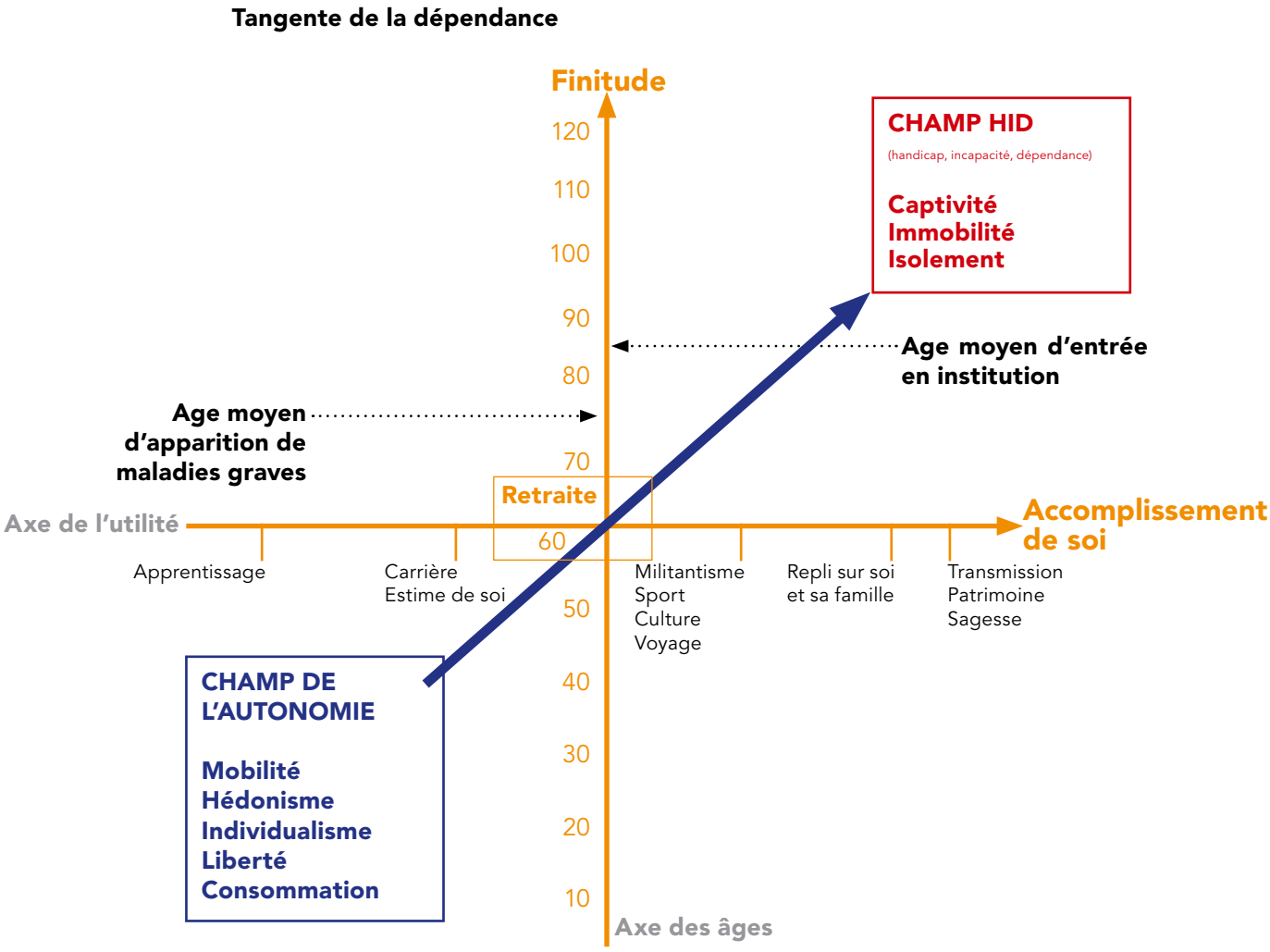

Commentaire
Le croisement des deux axes de l'accomplissement de soi et de la finitude schématise le couple d'opposition sémantique qui coexiste dans le discours des personnes vieillissantes. La tangente de la dépendance symbolise la tension entre le champ de l'autonomie associée à la jeunesse et celui de la captivité, associée à la très grande vieillesse. C'est sur cet axe que peuvent intervenir les politiques d'habitat, d'aménagement, de services et d'accueil, en intégrant la figure repoussoir centrale que représente la dépendance.

1.2.1 | L'axe de l'accomplissement de soi, ou la perception individuelle de la vieillesse[13]

A | L'effet couplé de l'allongement de la vie et de l'expansion de la civilisation des loisirs

• Les seniors flamboyants, vivre actifs et libres

Une nouvelle catégorie sociale émerge donc avec la génération de 1968, celle des jeunes seniors (60-65 ans). Leur invisibilité dans les lieux de rencontre spécialisés pour le troisième âge ou autres organismes voués aux retraités fait partie de leur stratégie de banalisation, en aucun cas, ils ne se sentent «vieux». Certains nomment même ce segment d'entre deux âges, les «adultescents».
La transition de la vie active vers la retraite représente une nouvelle dynamique identitaire, où prime l'opportunité pour l'individu de reconstruire son image individuelle et collective. De la créativité, au don de soi et à la consommation à la carte, tout est bon pour développer cette nouvelle partie de vie, libre et dégagée de soucis financiers, et surtout très longue (au moins 30 ans, si tout va bien). Le grand pari à relever est de garder le contact avec cette société vis à vis de laquelle on n'a plus vraiment de comptes à rendre.
Différents antidotes sont choisis pour éviter le repli sur soi : militantisme, reprise d'études, sport et voyages (lire en annexe 5.3.1 les extraits d'inter 20, 24, 29, 30)

Leurs comportements ressemblent à ceux des pigeons voyageurs, et leurs rythmes de vie sont étroitement dépendants de leur motorisation et de l'offre en transport collectif.
Chez les classes aisées, cette évasion de tout cadre restrictif se traduit par d'incessants déplacements, que ce soit d'une résidence à l'autre (secondaire et principale), d'une ville à l'autre, de visites chez les amis en passant par la famille ou encore d'un pays à l'autre. Ce sont autant de voyages à la recherche de plaisirs et de découvertes, mais aussi d'alibis occupationnels et existentiels, certains réalisant de véritables voyages initiatiques à la recherche d'un « soi », qui n'est plus seulement défini par le corps social.

Contrairement à, il y a 20 ans, on ne trouve plus de seniors de 60 à 74 ans dans les RPA (sauf si l'on considère la moyenne d'âge des gens qui viennent juste pour déjeuner et qui se situe entre 75 et 78 ans), ni dans les clubs seniors et encore moins dans les associations du troisième âge, sauf peut-être dans les clubs sportifs de leurs quartiers où ils apprécient les infrastructures proposées. L'âge de soixante ans ne représente donc en pratique aucune caractéristique distinctive en terme d'effet d'âge, si ce n'est le début de l'inactivité économique, au sens légal et très restreint du droit du travail. De fait, cette dernière génération née durant la guerre, ayant eu 20 ans en 1968, a bénéficié, via leurs parents, de l'expansion économique des Trente Glorieuses et de la libéralisation culturelle et sociale de l'après 68. Civilisation de loisirs, individuels ou collectifs, sports et voyages viennent parfaitement combler le vide laissé par la cessation brutale d'obligations extérieures et intimes. Du fait d'avoir vécu l'avènement sociétal de l'individualisme, et le rejet de toute hiérarchie, leur niveau d'exigence est et restera très élevé.

L'après-retraite ne crée plus la coupure définitive du monde social qu'elle représentait jadis, elle comporte au contraire un enjeu positif de valorisation de l'image de soi. Elle permet le développement de compétences restées souvent en veille durant la vie active et ses emplois du temps surchargés. Cette valeur du temps libre va de pair avec un engagement dans le monde extérieur qui dément les clichés de la retraite subie, aussi sûrement que la forme physique dont bénéficient les représentants de cette classe d'âge va à l'encontre de l'image

13. Méthode d'utilisation des annexes : les trois parties sont issues des trente entretiens qualitatifs. Le rappel du numéro qui figure entre parenthèse (Inter n°) permet de se rapporter en annexe 5.2.2 au tableau général du panel reconstituant le profil de chaque personne qui s'est exprimée. Pour chaque sous-partie voir annexes 5.3, 5.4 et 5.5.

de corps vieillis. Les seniors dépensent beaucoup de temps et d'énergie à entretenir leurs corps mais aussi leur capital relationnel et culturel.
Les rôles sociaux et familiaux des femmes seniors s'harmonisent quand les derniers enfants sont (enfin) partis, ce qu'ils tardent de plus en plus à faire. Hors des « carcans professionnels », elles s'activent et s'engagent aussi à plein temps dans des centres d'intérêts qui se démultiplient. Leur engagement sociétal leur confère une valeur renouvelée aux yeux de leur petite tribu familiale dont elles continuent à s'occuper tout aussi généreusement.
L'implication dans la vie familiale constitue bien l'autre pôle de valorisation des femmes seniors qui y voient une source d'épanouissement personnel.
Paraissant souvent beaucoup plus jeunes que leur âge, ces grands-mères jouent un rôle de relais fondamental auprès du jeune couple avec enfants dont elles s'occupent à plein-temps, comme d'ailleurs auprès de leurs vieux parents. (inter 24 et 30) qu'elles soutiennent.

Vivre dans un habitat-travail connecté et confortable
C'est un but recherché par beaucoup de jeunes seniors récemment retraités.
La vie, après la retraite, a pour la plupart été imaginée, anticipée et préparée, l'achat d'une maison couronne souvent la fin de la vie active. Cette tendance partagée à l'épanouissement à domicile confirme que la vie hors du monde du travail est bien vécue comme un potentiel de réalisation inespéré et permet tout à la fois un renforcement du capital culturel pour les uns, et du capital relationnel pour les autres.
Les uns recherchent un secteur tranquille dans la ville qui puisse toutefois rester connectée avec le monde environnant. La télévision continue à offrir chez soi cette fenêtre ouverte sur l'extérieur, surtout depuis qu'elle donne accès à une liste impressionnante de chaînes et qu'elle s'accompagne de l'usage d'internet (câble ou ADSL sont généralement adoptés par les jeunes seniors aisés). Souvent, un petit coin aménagé dans la maison permet d'accueillir médias et techniques d'information et de communication, poste de travail informatique, liaison Internet haut débit et écran de télévision, le tout se côtoie dans une même pièce qui devient le lieu communicant, et donc important de la maison.
Après le départ des enfants, une nouvelle dimension de l'habitat émerge donc pour les seniors qui réinvestissent la fonction domiciliaire initiale en lieu d'activité et d'ouverture vers l'extérieur mais aussi en cocon à aménager pour le futur.
Les internautes balbutiants mais qui, une fois initiés à la mise en ligne, découvrent très vite l'intérêt économique des messageries électroniques, ces seniors se sentent appartenir à leur temps via ces médias. Ils devront être ainsi de plus en plus nombreux à l'avenir à développer leur activité sur les réseaux d'information et de communication.

L'aspiration à plus de citoyenneté
De la part des seniors, elle doit être considérée comme une plus-value collective pour la vitalité des territoires. En effet, un potentiel énorme d'altruisme existe chez les seniors pour qui développer un nouveau rôle social ou le renforcer semble être une voie appréciée et stimulante après la mise à la retraite.
Les femmes ou hommes seniors se dévouant ainsi aux causes publiques, à l'action sociale, ou au militantisme incarnent (perpétuent ?) un rôle au sein du groupe local d'habitants, ce qui prolonge leur sentiment d'utilité dans le grand tout collectif et relationnel qu'est le territoire communal.
De ce point de vue, l'allongement de la durée de vie peut être vu comme un réel acquis de civilisation et un gain d'expertise civile qu'il s'agit de valoriser : comme le fait par exemple le Conseil des Sages de Lormont[14].

14. Voir annexe 5.5.2 fiche 3 du Conseil des Sages

L'accès à la culture et aux animations locales
C'est un atout essentiel de la sphère publique dont les seniors veulent continuer à bénéficier.
Le capital de temps libre qui s'offre aux nouveaux retraités s'enrichit d'autant plus qu'il existe un bon potentiel d'animation culturelle dans la ville, et que ces derniers bénéficient d'un niveau de ressources aisé. Les choix de consommation sont multiples selon les habitudes acquises dans son lieu de vie, on peut préférer les multiplexes au parking d'accès facile (choix des périurbains) au ciné-club de l'hypercentre à proximité de chez soi, les concerts symphoniques (cadres) ou l'opérette (artisan) au Grand-Théâtre, le café-théâtre ou les soirées dansantes, on apprécie les occasions de se retrouver dans d'autres lieux de la ville parfois juste pour jouer aux cartes. La recherche du contact extérieur motive cette curiosité à découvrir des univers culturels différents que sa sphère privée et participe du même souci de dépaysement que les voyages.

L'organisation de réception à domicile n'est pas tellement citée par les enquêtés, l'hospitalité domestique est plutôt réservée aux enfants, les restaurants sont plus recherchés pour se retrouver entre amis. En fait, hormis le petit cercle domestique qui appelle certaines exigences d'entretien de la part des seniors, tout devient propice à sortir de chez soi, la valeur de l'extériorité est en définitive liée au destin collectif auquel on cherche à se relier, tant que dure ce sentiment d'appartenance sociale, l'implication dans la culture collective subsiste ainsi que la conviction d'y prendre une part active.
Les seniors flamboyants vont donc profiter de leurs loisirs, grâce à cette extension de leur temps libre, ils vont aussi entretenir leur santé, leur réseau de relations et consolidier et profiter de leurs atouts socio-économiques. C'est ainsi qu'ils se « cachent » pendant environ 10 ans de toute sphère dédiée au troisième âge et n'y réapparaissent qu'après 75 ans quand commence la vieillesse proprement dite.
À partir de 75 ans, c'est le début du compte à rebours. Mais, malgré les témoignages récurrents de luttes gagnées sur des cancers, des maladies cardiaques, une fragilisation générale du corps due, par exemple chez les femmes, à une ostéoporose galopante, et en dépit d'une phobie très partagée de l'Alzheimer, les seniors accomplis manifestent une bonne dose d'optimisme et semblent défier leurs limites physiques en profitant du temps présent. Beaucoup de personnes disent ressentir une force de vie redoublée à l'approche de la date de « péremption » tant redoutée, c'est aussi l'occasion d'une prise de conscience pour certains qui réalisent que leur champ de possibles va se rétrécir et parfois regrettent l'absence d'investissement vers les autres au cours de cette période de vie désormais écoulée (inter 20 en annexe 5.3).

• La plénitude des années mûres des 75 ans et plus (portrait des aînés)
Cette enquête, dont on connaît le biais positif, fait apparaître des personnes bien plus âgées dans la force de l'âge et très investies dans les institutions ou les associations de la cité, soit par rapport à nos éventuels préjugés, une réelle métamorphose du vieillissement dans les corps et les psychés pour ce début de 3e millénaire ! L'allongement de la durée de vie sans incapacités majeures semble donc un phénomène flagrant à l'issue de nos rencontres tant avec les aînés du Conseil des Sages à Lormont, que ceux de l'association de sports et de loisirs de Saint-Médard-en-Jalles (ASM) ou encore les anciens habitants de Bordeaux-centre qui vieillissent sur place et fréquentent les pôles seniors (voir les inter 9, 10, 11, 14, 15 et 19 en annexe 5.3.2).

Première couronne et secteur péricentral de Bordeaux
Maison individuelle avec jardin ouvert sur rue, très appréciée en terme de convivialité. Les plus âgés se sentent protégés et en contact avec l'extérieur.

La cité du Grand Parc à Bordeaux, un bon exemple de vieillissement sur place. Des ménages installés depuis la construction du quartier n'ont plus bougé. Ils bénéficient d'équipement de proximité et d'une bonne insertion dans le tissu central de la ville. Une maison de retraite et un RPA y côtoient les logements.

Santé de fer et moral d'acier
Les couples de plus de quatre-vingt ans en pleine santé ne semblent pas un phénomène rare dans l'enquête. Les visiter est un plaisir, ils semblent dégagés de tout stress et avoir échappé à la fermeture d'esprit qu'on attribue généralement aux vieillards, en réalité la vieillesse est comme tout le reste, elle nécessite que l'on s'y habitue. C'est ce qui semble s'être passé aujourd'hui chez ces aînés. Privilégiant une prudente hygiène de vie, et ayant cultivé la pudeur de l'intimité face aux personnes extérieures, ils témoignent d'une véritable survivance de la culture d'avant-guerre fondée sur le mérite, la persévérance et la civilité. Leur « présentation de soi » est très spontanée, pour la plupart, ils ont surmonté bien des épreuves, et savent parler de leur vie avec recul, même s'il leur arrive de pleurer, l'évocation de leur vie passée semble agréable (inter 11).

« Bouger tant qu'on est en vie », dynamique et mobilité des aînés
Le potentiel de mobilité plus ou moins important qu'il reste à chacun est associé à un réel indice liberté.
Aller et venir à sa guise symbolise la valeur inégalable de l'autonomie. La façon dont on se déplace représente un critère important de distinction intra-générationnelle, le mouvement étant associé à la vie, les valides tiennent à se sentir hors du lot des plus anciens associés à l'immobilisation et aux maladies. Les déplacements sont les récits que les aînés aiment le plus évoquer. Avec la montée en âge, ces mouvements sont souvent inscrits dans un périmètre plus réduit infradépartemental. Les excursions infrarégionales, elles, se déroulent avec les petits-enfants ou le club seniors. Quant aux grands déplacements, ils diminuent subitement ou s'organisent via une association qui prend alors tout en charge.

Une génération qui bénéficie de revenus suffisants pour se sentir indépendante
Les anciens marquent une nette distance vis à vis de l'aide publique et cherchent avant tout à se maintenir seuls à domicile, ils ont pour cela développé tout un éventail de conditions. De véritables parcours d'autarcie se sont construits grâce aux retraites complètes, à des placements financiers complémentaires et à des choix immobiliers judicieux faits dans leur jeunesse. Les exemples d'autoconstruction de logement ne sont pas rares chez les plus de 85 ans (à Saint-Médard notamment). S'assurer la garantie d'un logement bien à soi et décent est le premier geste d'anticipation vers ses jours derniers (inter 14, 15, 11 en 3.2).

Les personnes plus âgées souvent ne veulent pas entendre parler de l'APA ni d'aidants professionnels qui viendraient les assister à domicile. Elles semblent trouver très coûteux de devoir payer « 100 F » de l'heure pour une aide dont elles estiment n'avoir aucun besoin et dont la présence quotidienne à domicile est vécue comme une intrusion. En réalité, leur situation physique souvent un peu limite et leur refus d'assistance les placent dans une situation de risque quotidien (escaliers à gravir, vieux poêle à remplir, isolement pour se nourrir) qui peut transformer leur quotidien en cauchemar à tout moment. C'est à partir de 80 ans et plus que le rôle des aidants devient décisif pour le maintien à domicile.

B | Les vecteurs de solidarité : le rôle des réseaux de parenté et de voisinage

Les liens intergénérationnels familiaux comme les réseaux sociaux de voisinage ont un rôle structurant fondamental dans la sphère spatio-temporelle des personnes âgées. L'enquête restitue trois exemples de composition familiale où subsistent des garanties de réciprocité, les enfants sont présents, sinon sur place, du moins dans un environnement proche. En témoignent, le récit des gestes de réciprocité reçus et donnés :

- la tribu familiale, fratrie nombreuse horizontale à l'ancienne avec « culte » des ancêtres ;
- la famille avec trois enfants, modèle des classes moyennes des années cinquante ;
- la famille monoparentale avec un ou plusieurs enfants (divorce, veuvage) et un lien très exclusif.

Pour ceux qui ne bénéficient pas de liens familiaux, il n'existe qu'une alternative à l'isolement, la présence capitale de liens de voisinage de préférence tissés au cours de plusieurs années.
La divulgation de services non monétarisés de la part des aidants familiers (amis, voisins, lointains parents), la proximité des commerces et des services d'aides à la personne et le rôle décisif des transports en commun sont les conditions de tout maintien à domicile.

• La famille, une valeur toujours bien vivante

Les analyses actuelles sont formelles : on dit la famille en crise depuis 50 ans mais elle se porte mieux que jamais ! Elle a su résister et s'adapter à l'écroulement de plusieurs piliers comme celui du mariage qui est devenu facultatif et se défait dans 30 % des cas, et les liens de solidarité se sont adaptés à la dispersion géographique des membres d'une même famille (voir inter 10, 13, 16, 17, 24, 26, 30 en annexe 5.3.3).

L'entraide affective et domestique par une vigilance à distance est le mode prédominant d'organisation des membres d'une famille. La solidarité familiale constitue un réseau de liens verticaux rayonnant autour des seniors, elle est la clé de voûte de la cohabitation des ascendants et descendants dans un même territoire, mais de moins en moins souvent dans un même logement. Les stratégies de proximité résidentielle s'accompagne d'échange de « bons procédés » (services en tous genres, surveillance des plus anciens, garde des plus jeunes, et aide matérielle mutuelle).
La diversité des parcours des enfants élargit notamment les horizons spatio-temporels des ménages vieillissants et leur assure une valeur divertissante et rassurante, antidote efficace à la monotonie, voire à la morosité du quotidien souvent ressentie après 85 ans. Replacée dans le cycle des générations, la vieillesse semble donc plus naturelle et donne lieu à une anticipation des problèmes à venir plus spontanée. La garantie d'un cadre économique familial bien intégré relève alors d'un projet global impliquant toutes les générations. Les sombres perspectives du « dernier âge » semblent éclairées et allégées pour ceux qui sont bien entourés et dont l'espérance se renouvelle avec leur descendance.

La « tribu familiale » de sept enfants et plus, est caractéristique du modèle de la famille horizontale. Dans les entretiens, ce modèle concerne de vieilles familles bordelaises ou émigrées, il assure aux anciens une place reconnue et valorisée. Chez ces derniers, nulle inquiétude ne surgit explicitement quant à leur avenir matériel ou affectif (inter 22 et 2).
Vieillir dans sa tribu est la figure traditionnelle du « bien vieillir » communautaire. L'équilibre entre le bien vieillir individuel et collectif a plus de chances d'être atteint quand les membres d'une famille peuvent s'épanouir dans un périmètre spatial cohérent et une proximité culturelle sans heurts. Maladies et deuils qui jalonnent les parcours de vie surtout à partir de 75-80 ans sont vécus dans une certaine idée de partage. Les étapes difficiles franchies se racontent entre soi, ajoutant après coup un peu de douceur aux périodes d'épreuve. Des arrangements ponctuels résidentiels permettent de maîtriser les nouvelles contraintes de garde et de soins, temporaires ou définitives. Palettes de services réciproques et permanence de présences rassurantes créent un environnement sûr où les plus mûrs se sentent non seulement protégés mais parfois reconnus et utiles.

Les domiciles sont des sanctuaires de la mémoire individuelle et perpétuent la présence même symbolique de la réalité familiale dont témoigne la quasi systématique exposition de photos d'enfants sur les murs de la pièce à vivre. Les personnes âgées maintenues dans leur territoires familiers continuent à s'exprimer à travers une présentation de soi « socialisée » et un rythme personnel « maîtrisé », ce qui n'est plus le cas quand ils se retrouvent en collectif, où leurs gestes s'harmonisent avec le reste des pensionnaires, et encore moins dans les unités de long séjour où on les retrouve en vêtements de nuit, et complètement en dehors de leur repères culturels et individuels.
Dans plusieurs entretiens, les anciens évoquent l'archétype de la bonne distance aux siens, elle peut se symboliser par une petite maison au fond du jardin ou un logement mitoyen.

La filiation unique apparaît comme une garantie également forte des liens de réciprocité. Dans les cas particuliers de femmes seniors isolées n'ayant qu'un seul enfant, une tension existe entre un désir de proximité et ne pas peser sur son seul descendant, plus que jamais la notion de bonne distance est prise en compte. L'enfant unique garde un regard attentif sur le destin de son parent survivant, et lui propose dès qu'il est seul de le recueillir, ce qui dans la plupart des cas est décliné ou du moins repoussé jusqu'à nouvel ordre, c'est à dire au jour où l'invalidité et la perte d'autonomie définitive remettront en cause cette organisation (inter 16, 29, 23).

Une troisième catégorie très homogène rassemble les familles avec trois enfants. Sa représentation est récurrente dans cet échantillon qui est pourtant hétérogène du point de vue socio-économique. Elle concerne une moyenne d'âge relativement homogène, se situant entre 60 et 75 (sauf deux cas de plus de 80 ans, couples d'instituteurs). Cette famille type se retrouve dans plus d'un tiers des cas (inter 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 18, 20).

Pour la majorité de ces couples mariés dans les années de croissance économique, c'est à dire à la fin des années 50, la récurrence du chiffre de 3 enfants, est symptomatique. Les moyens de subsistance sont alors plus larges, et non seulement on entre dans la civilisation moderne d'abondance, mais on peut aussi planifier sa descendance grâce à la contraception. Cette classe de parents ayant connu la guerre dans l'enfance subit donc un « effet culturel de génération » qui l'amène à choisir de participer au renouvellement de la population française mais aussi à se garantir un bon niveau de vie économique. Tout comme elle a su contrôler le nombre d'enfants désirés, elle a également pu anticiper le patrimoine immobilier nécessaire pour loger toute la famille. Ce type de parents investit presque systématiquement d'abord dans l'acquisition de son propre habitat puis dans celui de leurs enfants. L'argent de leur retraite sert à alimenter les fonds immobiliers, et le loisir à bricoler, rénover, entretenir le patrimoine des enfants. Ainsi, des liens de sang supposent une transmission du patrimoine foncier, immobilier et financier qui favorise le maintien local de la chaine des générations.

La proximité spatiale des ascendants apparaît comme un arrangement récurrent.
Les configurations spatiales des familles ont évolué mais se ressemblent, que l'on vive à plusieurs dans la même maison ou qu'on agence une implantation des parents à proximité de son domicile, on compte pour l'autre et on compte aussi sur l'autre (voir inter 30). Cependant, un réel changement a eu lieu dans les pratiques d'entraide et dans l'exercice de la responsabilité vis à vis de son parent survivant. Les générations d'aînés qui ont gardé leur parent survivant jusqu'à la dernière limite (voir inter 10 et 16 en annexe 5.3.3) ne souhaitent plus en aucun cas reproduire cette solution pour eux-mêmes. « Ne pas être à la charge de ses enfants », ne pas peser affectivement et financièrement sur ceux qu'on a mis au monde,

ne pas leur imposer ce que l'on ne « souhaite à personne », l'épreuve de garder chez soi un de ses parents vieillissants est désormais un discours récurrent.
Pour la plupart, recevoir des soins intimes en famille, c'est le repoussoir par excellence, ils préfèrent clairement que ce soient des étrangers qui s'occupent de leur intimité. Se faire entretenir au domicile d'un enfant serait aussi le signe d'un réel échec de leur part, en tant qu'individus ayant toujours subvenu à leurs besoins. Enfin, chez les seniors réalistes, émerge la conscience que ce seront surtout leurs enfants qui auront du mal à s'en sortir, et que ces derniers n'auront pas les moyens suffisants en termes de logements et de revenus pour les accueillir plus tard (inter 20).

Ne pas peser sur la vie des plus jeunes est donc le motif fréquemment invoqué (voir en annexe 5.3.3 les inter 17,21, 29). Mais c'est le clivage des générations qui est surtout en jeu, le mélange d'adultes n'est plus possible dans des modes de vie modernes où la jeune épouse a déserté le foyer pour se rendre au travail et où les domiciles restent vides du matin au soir. Sans l'assurance d'un gardien permanent des lieux comme c'était le cas autrefois, que fait une personne âgée errant dans le logement vide de ses enfants ? En revanche, l'obligation de veiller à ce que leurs enfants ne manquent de rien leur paraît naturelle, tout comme ils n'hésitent pas à payer la prise en charge des frais d'hébergement de leurs parents très dépendants, qu'ils ont d'ailleurs pu accueillir chez eux à une époque où ils étaient encore valides.

• Liens de sang, liens d'argent, ou la solidarité économique obligatoire
Le lien juridique qui unit financièrement les membres d'une même famille en France est une évidence présente en arrière-plan de bien des discours sur la famille, mais elle n'est jamais abordée explicitement, si ce n'est chez une seule personne, qui évoque d'emblée l'obligation de « débiteurs d'aliments » codifiée par la loi française. L'article 205-207 du Code Civil mentionne « l'obligation alimentaire », rappelle cet ancien haut fonctionnaire à la retraite[15]. Il tient à avoir toujours à l'esprit cette obligation réciproque qui, en cas de difficultés des ascendants comme des descendants, implique de veiller à fournir nourriture, logement, et autres biens de nécessité liés à tous les besoins de l'existence. Sans doute, a-t-il eu quelques soucis à justifier une équité dans l'aide à ses trois enfants, dont deux sont issus d'un premier mariage, et le troisième de sa femme actuelle (voir inter 18 en 3.3).

Cette attention particulière à l'importance du droit qui régit les rapports de parenté vient corroborer l'évidence qui ressort de l'enquête, l'obligation alimentaire est l'axe décisif quoique souvent implicite qui régit les flux intergénérationnels. Sans être parfaitement connu ni admis par tous, cet article du Code Civil régit tacitement tout notre système de solidarité patrimoniale. Sa réalité peut susciter aussi des réactions de dénégations chez les moins aisés qui, de fait, dépendent encore plus étroitement de leurs enfants et ne tiennent pas à le reconnaître.

Ainsi, en tant que moteur du fonctionnement économique de notre société, la valeur de la transmission est capitale dans les liens entre générations.
Beaucoup de trajectoires de vie jugées accomplies se soldent par une transmission immobilière ou financière à sa descendance. « Parer ses arrières » et ceux de ses enfants est l'attitude la plus répandue chez les aînés accomplis. La transmission patrimoniale notamment est la stratégie primordiale sur laquelle se construit tout une vie, elle explique la trajectoire de la plupart des enquêtés.

15. Voir en annexe 5.3.4 la fiche 1 sur l'obligation alimentaire.

Tel cet artisan très âgé et seul qui bénéficie d'enfants attentifs et organisés, et dit ne se sentir aucunement inquiet pour l'avenir. L'échange patrimonial lui a construit de solides garanties de réciprocité. Lors de son veuvage, il a transmis de son vivant sa maison familiale à ses enfants et a divisé le terrain en deux pour que ses petits-enfants fassent construire chacun leur maison. En cas d'invalidité, il pourrait aller chez un d'entre eux, mais n'y tient pas. Quant à sa descendance, elle n'éprouve pas le besoin de venir trop chez lui, chacun vivant dans ses repères culturels et ses territoires de vie (voir inter 14 en 3.3).

Le devoir de veille ou d'accueil des parents âgés est équilibré par la nécessité de garder les petits enfants qui incombe aux grands-parents, cette fonction d'échange et de dépannage peut devenir un vrai plein temps pour certains. S'y joue un adoucissement essentiel dans la relation au petit-enfant celle que l'on appelle en anthropologie « relation à plaisanterie » où l'aîné a acquis la distance suffisante vis à vis des impératifs de l'éducation, pour se livrer à une transmission en douceur des valeurs, qui tranche avec l'efficacité recherchée des parents.
Il offre alors son temps libre pour soulager les emplois du temps surchargés de leurs enfants mariés et engagés dans leur vie active. Largement complémentaire de l'action éducative des jeunes mères au travail, l'action continue de soutien aux petits-enfants par la famille élargie complète l'efficacité affective et pédagogique de la famille nucléaire actuelle, cet équilibre n'est toutefois possible que dans un réseau spatial de proximité.

Il serait bon d'évaluer dans l'équilibre financier des familles d'une part, le gain monétaire réel que représente le travail de garde et d'éducation des grands-parents auprès des petits-enfants dont les mères travaillent, et d'autre part l'accompagnement dispensé par les adultes vis à vis de leurs parents très âgés. Ces échanges tissent un filet de protection d'une valeur inestimable permettant aux familles de continuer à trouver leur équilibre affectif et socio économique. Les seniors issus des Trente Glorieuses s'affirment donc comme une génération pivot assurant le bien être des leurs, qu'ils soient ascendants ou descendants. Cette harmonie sociologique à laquelle ils participent, ne devrait pourtant pas durer avec les générations futures de retraités moins fortunés. De nouvelles formes de coexistence plus volontaristes seront sans doute à inventer pour les générations futures.

• L'alternative à la famille, s'inscrire dans un réseau de voisinage
Dans d'autres récits de vie, c'est la solidarité de voisinage qui va jouer un rôle fondamental : on décrit des gestes spontanés de soutien dans des immeubles ou des quartiers où proximité du voisinage et présence d'associations créent un environnement favorable aux résidants vieillissants. Il s'agit d'associations sportives, de structures militantes, de clubs seniors, de cas où les classes des 3e et 4e âges souvent peu proches se découvrent des affinités. La généralisation des professions de l'aide à domicile achève de favoriser la construction de ces réseaux de sociabilité résidentielle construits, hors du système familial (voir notamment inter 1, 9 et 19 en annexe 5.3.4).
La vertu de l'anonymat évoque un autre type d'aspiration chez des personnes vieillissantes préférant de loin vieillir en toute indépendance au milieu des autres, dans des quartiers pluri-générationnels banalisés.
Le thème de la solitude organisée se retrouve particulièrement dans deux entretiens où un célibataire de 73 ans (inter 19) et une veuve sans enfant de 70 ans (inter 1) se construisent un modèle de vie, qui est l'antithèse du système partagé familial. Ils échappent donc à la trajectoire de vie-type où l'on endosse successivement les rôles de parents, grands-parents et arrière grands-parents. Dans ce cas, ce sont les liens légers de voisinage qui prennent le relais, avec des échanges de menus services, souvent symboliques de liens plus vitaux.

L'aspiration relationnelle de ce célibataire âgé de 73 ans, se ressent lorsqu'il évoque la dissolution de la plupart de ses liens familiaux, la faible fréquence de ses sorties extérieures et la rareté du renouvellement de ses échanges interpersonnels. Sa résidence et la rue constituent le vivier de ses relations de proximité, en dehors de quelques personnages référents intimes et coutumiers, rencontrés de loin en loin.

La solitude organisée est un art de vieillir qui s'acquiert peu à peu. Cette personne de 74 ans, sans enfants, veuve depuis 12 ans vit isolée, elle est locataire dans une résidence à Caudéran (R + 4). Sa vie est organisée de façon à pouvoir sortir le moins possible de son quartier. Ses relations de voisinage qu'elle dit excellentes, se concentrent sur les habitants de sa résidence mais restent cependant distanciées, l'important est de savoir qu'elle peut être secourue. D'ailleurs chaque résidant garde un double des clés de son voisin, selon une organisation implicite de solidarité. Il existe une attraction-répulsion pour la ville qui fait peur, par ses mouvements, son agitation et son bruit. Mais pour cette dame qui fuit la foule et les voitures, ne va plus au cinéma, ni dans les boutiques, une seule chose reste capitale à ses yeux : la liberté que lui donne la proximité de la ville! (voir inter 1 en annexe 5.4).
Dans la vie quotidienne des aînés isolés plus démunis, la place que prennent les équipements de proximité est particulièrement importante : la RPA joue une rôle majeur d'offre en logement rassurant où l'on bénéficie d'un entourage et d'une sécurité tout en gardant un vrai chez soi (inter 12, 16, 27), les clubs seniors sont les quartiers généraux où l'on aime à retrouver un entre-soi, qui manque quand l'environnement humain a beaucoup bougé dans son quartier.

Il existe aussi un gisement inestimable d'affinités spontanées de voisinage entre générations de seniors et d'aînés. De simples rencontres de voisinage peuvent créer des liens durables entre des personnes isolées et fragiles et celles qui prennent soin d'elles. Et dans certains cas l'affection échangée se révèle plus nécessaire pour la survie des ainés que le service concret rendu ou l'appui économique apporté (inter 29 et 24).
En aménagement urbain, il faut rappeler que les aînés dépendants peuvent trouver appui dans leur voisinage auprès de femmes retraitées plus jeunes, serviables et ouvertes aux autres. Les seniors fraîchement retraités et relativement sereins représentent une réserve inépuisables de petits services et de bons conseils. Ils sont une source locale d'enrichissement quotidien pour les plus vulnérables qui puisent un peu d'aide dans leur capital de temps libre. Cette disponibilité à l'environnement humain immédiat est une plus value non négligeable en matière de lien social, un véritable « sang neuf » qui revitalise tant le tissu familial que les réseaux de quartier. Les politiques d'habitat ne peuvent qu'encourager cette « fertilisation croisée » de relations intergénérationnelles.
En ce sens, voisiner est un art urbain[16] qui valorise l'espace de vie collectif. Mais cette sollicitude doit rester désintéressée entre seniors, aînés et anciens. Une mixité trop volontariste et organisée à grande échelle entre ces générations est vouée à l'échec. Cela pose d'ailleurs un véritable problème de cible pour les professionnels de l'hébergement senior qui savent combien toute co-habitation autoritaire entre les troisièmes, quatrièmes et cinquièmes âges en structure collective est très inconfortable voire impossible.

Le voisinage durable n'est rendu possible que par l'enracinement des résidants dans leur environnement familial ou collectif. Cette «alchimie» relationnelle est difficile à recréer artificiellement, toutefois, elle devra servir de référence pour construire des scénarios de ville intergénérationnelle.

16. Voir l'ouvrage de Dominique Argoud, Prévenir l'isolement des personnes âgées : voisiner au grand âge. Fondation de France/Dunod, mai 2003.annexe 5.3.4 la fiche 1 sur l'obligation alimentaire.

1.2.2 | Le rejet de l'image collective de la vieillesse, l'axe de la finitude[17]

A | Le déni de la vieillesse et ses effets de « tri » générationnel

Déni d'appartenance à une classe d'âge vieillissante, systématique autodérision voire agressivité sont autant de symptômes que développent les sujets de 60 ans et plus, quand ils se sentent assimilés malgré eux à la cible unique des « vieux ». Dès que surgit l'image de la vieillesse collective ou que l'on associe « abusivement » l'individu âgé de 60 ans au vaste ensemble du troisième âge, les attitudes se figent et les discours s'enveniment, laissant place à un rejet proche de la ségrégation générationnelle. Au point que l'on peut s'interroger sur la réelle marge de manœuvre dont disposeront les acteurs publics et privés des décennies à venir pour réussir à mixer plusieurs générations vieillissantes sur un même lieu de vie.

• La logique décohabitative des seniors (ne plus cohabiter avec ses ascendants chez soi)
Une véritable rupture anthropologique sépare les habitudes des seniors d'hier de ceux d'aujourd'hui, elle se manifeste tant en termes de changement de valeurs économiques (les niveaux de revenus sont bien supérieurs pour les retraités d'aujourd'hui[18]), culturelles (diversité des goûts, ouverture de la sociabilité, libre arbitre et modes éclairés de consommation) qu'en matière de rythmes de vie (mobilité accrue, multi-appartenance territoriale).
Ainsi pour le senior comme pour l'aîné d'aujourd'hui, héberger son parent ou être hébergé chez son enfant signifie un bouleversement total du rythme de vie, un impossible ajustement de mentalités et de goûts et même une atteinte à sa pudeur, tant les soins intimes à dispenser au plus vieux que soi relèvent désormais dans les imaginaires d'une mission publique, externalisée et professionnalisée.
Aujourd'hui, la tradition d'accueil de l'ancêtre semble donc bien révolue. Dans les discours, ce désir de ne plus subir la « tyrannie de l'intimité »[19] familiale se décline donc avec celui de ne pas être à la charge des enfants, refrain récurrent entendu tout au cours de l'enquête. L'angoisse de perdre son libre arbitre de la part d'une classe d'âge qui, historiquement, a prôné la liberté et l'individualisme, trouve ici son point d'orgue. Elle est aussi significative d'une civilisation urbaine où les services sanitaires et sociaux extérieurs sont venus remplacer l'ancienne promiscuité quasi tribale qui régnait entre tous les membres de la famille élargie. Pour beaucoup, cette rupture est vécue comme un progrès culturel de la modernité, en ce qu'elle transforme l'obligation de composer avec les siens en libre choix.

Pour les seniors d'aujourd'hui, futurs aînés de demain, la fin des habitudes de recohabitation entre ascendants vieillissants et descendants adultes signifie qu'il faudra rapidement trouver une alternative à cet ancien mécanisme d'assistance intrafamiliale. Leurs attentes se tournent aujourd'hui vers de nouvelles solutions d'habitat et d'hébergement collectifs qui leur permettront d'abriter leurs vieux jours, tout en gardant un rôle actif dans la société. Le logement collectif de cœur de ville devient à cet égard un réel substitut de la vie familiale qui avait pour décor un même et unique logement, la communauté de voisinage compensant de son côté la rupture des systèmes d'entraide générationnelle.

• Une génération hors-classe, mal à l'aise dans la société
La nouvelle génération de jeunes retraités, on l'a vu, ne se situe collectivement dans aucune case sociologique et se défie de toute assimilation abusive au troisième âge (voir inter 5 et 29 en annexe 5.4.1).

17. À cette partie correspond l'annexe 5.4.
18. Les retraités entre 1970 et 1990 ont vu leurs revenus augmenter deux fois plus vite que ceux des actifs.
19. L'expression est du sociologue et historien de la ville, Richard Sennett (né en 1943). Ce professeur de New-York dresse dans ses ouvrages (dont « La ville à vue d'Oeil ». PLON) l'apologie de la ville dont la diversité et l'anonymat stimule et libère l'individu moderne de la tyrannie de la famille et de l'uniformité de la communauté.

Ces jeunes seniors rejettent les discours réducteurs à leur encontre, lesquels ne semblent leur proposer des solutions toutes faites et obsolètes. Toute globalisation médiatique du problème du vieillissement crispe ce segment à part qui considère comme une hérésie d'être déjà inscrits à leur âge comme bénéficiaires potentiels de l'APA (allocation personnalisée à l'autonomie). La confusion est fâcheuse : comment la politique actuelle se permet-elle ainsi d'assimiler les différentes classes d'âges en une catégorie unique ?
La peur de vieillir des jeunes seniors s'apparente à la crainte d'un mal contagieux…
En effet, vieillir est un processus qui s'opère par paliers successifs dont la progression doit être respectée. Le fait de ne pas se mélanger les uns aux autres révèle cette peur symbolique de l'assimilation. L'antagonisme des générations est d'autant plus marquée que la plage de temps qui sépare le début de la fin de l'âge de la retraite est longue.
L'enquête a tenté de vérifier si cette attitude ostentatoire, qui consiste à se distinguer des autres classes d'âges, suppose une aspiration des individus à s'organiser socialement selon des seuils d'âge hermétiques les uns aux autres.
Les « ghettos dorés » destinés aux résidants de plus de 50 ans aisés rencontre un franc succès aux États-Unis (Floride, Californie) et aussi en Belgique. Qu'en pensent les retraités français ? Sont-ils prêts à instaurer une forme d'habitat privilégié d'où seraient éloignés les vieillards ainsi que les petits enfants et les jeunes parents ?
La réponse est « plutôt non ». La discrimination positive fait encore plus peur aux enquêtés que leur assimilation aux vieux. Malgré leurs réactions spontanées initiales qui tendent à stigmatiser l'espace vécu selon les distinctions générationnelles, leur vision spatialisée d'une ville où il fait bon vieillir reste celle d'un espace ouvert à tous.

La véritable phobie de cette classe d'âge, tout juste sortie du monde actif, c'est de devenir inutile ! Pour certains, l'arrêt brutal d'un travail poursuivi toute une vie, remplit d'effroi et de mélancolie. C'est ce que ressent cet agent technique, qui a bénéficié de trois années d'avance pour sa retraite grâce à de longues nuits de garde (voir inter 5 en 4.1).
Au summum de ses compétences, l'individu voit ses bases de comportement coupées de son milieu où l'appartenance relationnelle était quasi quotidienne pendant 40 ans. Très brutalement, les raisons de se déplacer, de se lever, de s'entretenir, de se distraire, de consommer changent. Un pan entier d'appartenance légitime à la société s'effondre, et menace chaque jour de réduire le champ relationnel et la reconnaissance de l'individu. Si l'on n'a pas anticipé cet instant T où tout bascule dans le temps immobile et long de la vieillesse, l'effet de dépression peut être radical. D'où l'importance pour chaque futur retraité de préparer une activité de substitution qui réorganise l'espace et impulse un nouveau mouvement, un nouveau rythme à sa vie. Et, cela, la ville de demain doit pouvoir l'offrir !
Par ailleurs, certains seniors semblent aussi véritablement traumatisés d'être la cible socio-économique des stratégies commerciales agressives les poussant toujours plus à consommer... en l'occurrence, des produits destinés à ne pas paraître leur âge : l'obligation de paraître jeune véhiculé par le « senior marketing » est radicalement dénoncé par certaines femmes seniors lasses de ne pas avoir le droit de vieillir comme leur mère (voir inter 30 en 4.1).

Ce malaise des jeunes seniors n'est pas étranger à leur changement d'image au sein de la société globale. Les retraités sont moins bien vus, leur cote de sympathie populaire est en baisse car ils sont les derniers privilégiés d'un système qui ne fonctionnera plus pour les autres générations. Ainsi, le thème de la retraite crée une tension sociale chez les plus jeunes devant faire face à une évolution qui fait peur et qui accentue la mise en concurrence des générations. Les jeunes actifs (de moins en moins nombreux) devront-ils vraiment payer

pour deux, voire trois générations de retraités ? La paupérisation de la société depuis les années 90 semble accentuer les rivalités d'intérêts économiques tant dans l'entreprise que dans la cité. Dans la compétition pour l'accès au logement, la stabilité des ressources des retraités en fait des rivaux redoutés par les jeunes en recherche d'un logement. Du fait de ces pressions extérieures et de ces tensions intérieures, on observe chez certains jeunes retraités une tendance au désengagement collectif. La déprise du monde actif s'identifiant alors à une véritable « remise en liberté » hors du corps social avec lequel on ne tient plus à avoir de liens d'obligation et auquel on a assez donné ! La méfiance du jeune senior mal à l'aise dans son statut tranche avec la sereine acceptation des anciens, leur accueil amical, et leur réponses libres et distanciées durant toute la démarche d'entretien. Ces jeunes retraités débordant d'énergie, ont encore bien des revendications à faire reconnaître vis à vis de la société qui les a rejetés.
Ainsi, après une vie d'obligations professionnelles et sociales, la retraite ici marque la cessation d'un jeu social qui a été plus ou moins bien vécu.
Derrière les réticences défensives de ces seniors déçus, on sent aussi poindre l'inquiétude de toute une classe d'âge qui, certes, a la chance de bénéficier encore de retraites complètes, mais qui se retrouve confrontée au chômage ou à la précarité de l'emploi pour leurs propres enfants.

• Vers un déficit de solidarité sociale ?
De cette attitude de repli, naissent des questions concernant les comportements futurs de cette nouvelle classe. Comment faire pour que ce vieillissement auquel ils se soustraient, soit vécu comme un processus d'adaptation et d'ouverture aux autres et non comme une situation à rejeter ?
Envisagent-ils seulement de se préparer à leur propre dépendance ? En tant que parents, qu'espèrent-ils de leurs propres enfants, dans vingt ou trente ans ? Comptent-ils sur eux pour soulager leurs maux physiques et moraux ? Seront-ils assistés dans leurs incapacités et leur perte d'autonomie, comme leurs propres parents le furent grâce à leurs soins ?

En fait, quelques seniors pris à parti, se rétractent vivement à la perspective d'une obligation sociale plus contraignante pour l'avenir. Tout se passe comme si hors de leur champ privé, familial voire tribal, plus rien ne semble les concerner : réaction d'autodéfense ou repli excessif dans leur sacro-saintes bulles privées ? Ce retrait du monde collectif est caractéristique d'une génération qui subit l'influence d'un fort individualisme en matière de mode de vie, symbolisé par l'expression NIMBY (not in my back yard, « pas au fond de ma cour »). L'habitat prend ici toute sa dimension symbolique, il est le dernier bastion qui peut être préservé de la domination tutélaire de la sphère publique (voir réactions au téléphone annexe 5.4.1). Que devra-t'il offrir aux cohortes de seniors à venir ?
Déjà un fort niveau d'exigence de beauté, de tranquillité et d'accès à la culture caractérise les attentes des retraités au capital économique et culturel élevé, le « nid » de cette cible aisée doit bénéficier d'un environnement plein de charme et de commodités, construit et entretenu à son image.
Ces jeunes seniors sont les vecteurs d'une fonction critique acerbe, en témoigne la réaction vive d'un propriétaire d'échoppe à Caudéran qui rejette catégoriquement l'idée qu'elle puisse bénéficier d'une qualité de vie privilégiée dans ce quartier de Bordeaux considéré en général comme l'un des plus beaux (inter 29).

La sévère perception de son quartier par cette jeune senior est symptomatique de sa génération. Les critères de bien-être et de qualité urbains seront plus difficile à satisfaire pour attirer ou retenir cette tranche aisée et stable de la population. Le cœur de l'agglomération

bordelaise devra être aménagé et équipé de façon plus homogène. Des équipements commerciaux de proximité notamment manquant cruellement dans les secteurs d'échoppes et d'habitat pavillonnaire devront être programmés.

B | Le rejet instinctif des structures d'hébergement collectif[20]

• Le spectre des aînés aliénés

Opposée à la figure heureuse de « l'ancien » vieillissant doucement à domicile, l'image du vieillard enchaîné dans les réseaux de dépendance hante les consciences. La vulnérabilité des individus « consignés » chez eux jusqu'à la mort crée une peur partagée par toutes les classes d'âge. Pour les jeunes seniors comme pour leurs aînés, et de façon encore plus marquée pour les anciens, la dépendance est avant tout ressentie comme l'obligation d'un « fait social relationnel » où l'on est contraint d'abandonner son domaine personnel privé et donc son intimité pour s'en remettre aux mains d'autrui à domicile ou dans un hébergement spécialisé, l'intrusion du domaine public signant la fin de la liberté.

L'hébergement collectif (médicalisé ou non) est évoqué comme une standardisation des modes de vie, une perte d'identité individuelle, un système coercitif (assimilé au pensionnat) où sévit une « gestion disciplinaire des corps » (avec les dérapages des violences et de l'abandon dénoncé par les associations contre la maltraitance des personnes âgées[21]). Ce qui renvoie aux recherches et analyses du sociologue américain Erwin Goffman[21bis], ses travaux menés sur la discrimination montrent comment le discrédit social est jeté sur les personnes extraites du lot des gens dits « normaux ». En maison de retraite, l'individu est aux prises avec « l'institution totale », subissant l'emprise des structures d'hébergement collectif (hôpitaux en tous genres) il devient un membre fragilisé de la société.

En conséquence, tous affichent un rejet spontané des solutions collectives et de peuplement « monogénérationnel ». Ce qui explique par extension leur dédain pour tous les produits spécifiques labellisés seniors (culturels, vestimentaires, alimentaires, etc.), y compris les cartes de réduction seniors pour les transports !

La stigmatisation de l'âge est toujours plus repoussée sous l'effet du jeunisme, véritable effet de société qui s'impose aux consciences par les médias. La vieillesse, dégradante, est encore plus occultée que par le passé. Toutes ces pressions extérieures entraînent une volonté affichée et parfois provocatrice de ne pas anticiper sur ses nouveaux besoins : qu'ils soient d'ordre résidentiels, de santé ou de mobilité, voire de ne pas exprimer ses craintes clairement. Cette tendance se retrouve chez les seniors comme chez les aînés de plus de 85 ans, mais aussi chez les dirigeants de notre société au point que l'on parle d'un « autisme » certain des pouvoirs publics vis à vis de la question du vieillissement.

Pourtant, s'il correspond aux désirs de la plupart des seniors, le maintien à domicile peut aussi aboutir à une captivité forcée, en cas de grand isolement relationnel.

• Le domicile refuge : pour un repli loin des regards

Une vision de soi altérée qu'on préfère cacher

Le refus de s'exhiber publiquement avec ses déficiences ou ses diminutions explique sans doute en partie le retranchement de certains. Tel cet homme seul de 73 ans pour qui sa résidence en centre-ville est un refuge. Dans sa sphère privée, loin des regards désobligeants, il y goûte une garantie de sécurité (voir inter 19 en annexe 5.4.2), et une protection salutaire contre le jugement des autres.

L'aspect que procure le vieillissement est ressenti comme un handicap physique qui peut provoquer une coupure avec toutes les habitudes sociales d'autrefois même les plus bénéfiques, il s'agit alors d'une « auto-discrimination ». Cette hantise de la préservation de

20. Tous les renvois d'interviewes de cette partie se retrouvent en annexe 5.4.
21. Voir le réseau d'appel ALMA spécialisé dans la dénonciation des violences faites aux ainés.
21bis. Stigmates ou les usages sociaux des handicaps, Ervwin Goffman, 1975, Editions de Minuit.

l'image de soi, influe sur la fréquentation des espaces publics dans la ville, elle prive par exemple cet homme de l'espace de socialisation minimum qu'est un jardin public. Y faire une halte lui semble de l'ordre de l'impossible, tant il ne veut pas être vu, désoeuvré et exposé vieilli et amoindri au regard d'autrui.

Dès 70 ans, l'énumération des maladies s'allonge, les récits de vie évoquent des épreuves marquantes qui semblent définitivement avoir fait comprendre aux seniors accomplis qu'il entraient dans un autre temps, celui du grand âge où endurance et dignité humaine comptent plus que tout.
Déficiences en tous genres, prothèse moteur ou sensorielle peuvent survenir chez l'individu. La possibilité d'une dépendance proche fait son apparition dans les consciences et infléchit les choix de vie, les possibles se rétrécissent, on se rapproche alors du milieu sécurisant.
Cet autre senior de 70 ans subit une immobilisation prolongée du fait de complications après la pose d'une prothèse du genou : sa vie se déroule depuis 18 mois, entre les après-midi sur son canapé, face à sa chaîne cablée et les séances chez le kinésithérapeute. Il ne peut plus marcher dans le centre de Bordeaux et circule en permanence en voiture. Pourtant toute anticipation lui semble superflu… Quelle solution trouvera-t-il en cas de handicap ? Sûr de sa séduction mais averti de sa vulnérabilité, il envisage en cas de veuvage de trouver une autre femme qui « le porte jusqu'au bout » (inter 20).

Le logement prison
Dans certains cas, le cumul de ruptures familiales de la précarité économique, de l'isolement urbain et culturel menacent le fragile équilibre des vies humaines.
Certains octogénaires sont ghettoïsés dans un habitat à étages où ils sont condamnés à être enfermés du fait de l'absence d'ascenseurs. Ainsi, non seulement le corps peut ne plus bouger de lui-même, mais un environnement inadapté amplifie l'effet du handicap, accélère la venue de la dépendance, et la nécessité d'un accompagnement au domicile.
L'absence d'ascenseur peut donc transformer les domiciles en prison. Certains anciens attendent des visites à longueur de semaines, et notamment les deux heures bi-hebdomadaires de la jeune auxiliaire de vie, dernier lien avec l'extérieur et le monde des vivants. Comment vieillir chez soi sereinement quand on est à la merci d'une seule personne dont on ne peut se payer la présence qu'à très faible dose ?
C'est le cas de cette vieille dame d'origine arabe de 90 ans (inter 7), qui ne sait ni lire, ni écrire, ni téléphoner. Elle sait juste appuyer sur 3 touches du téléphone que son fils aîné lui a préprogrammées. Elle vit au premier étage d'un immeuble HLM (R + 4) sans ascenseur dont elle ne peut descendre seule. Souffrant d'une incapacité motrice grave, elle ne sort jamais seule dans le quartier. Elle a peur de tomber car elle ne voit pas très bien et elle redoute les drogués. Elle attend donc qu'on la sorte une fois tous les deux ou trois jours.

L'unirelationnel, l'assistance au compte-goutte et la captivité
L'inadaptation de l'équipement d'un logement accentue la captivité des plus démunis qui se voient privés de l'usage de la salle de bains et des sanitaires, puis de la cuisine. C'est le cas de cette femme quasiment grabataire et dont la destinée peut se résumer à un corps se dégradant toujours plus et souffrant seul à domicile (voir inter 13 en annexe 5.4.2).
Pour continuer à pouvoir vivre chez soi jusqu'au bout, des travaux d'adaptation sont la condition décisive mais encore faut-il avoir l'opportunité ou la présence d'esprit de demander ces travaux. Si l'aîné est propriétaire de sa maison, il a tendance à y rester en occupant le rez-de-chaussée, mais s'il est locataire et demeure sans aide de la famille alentour, il devra bientôt déménager.

Les réticences vis-à-vis de la « solution collective » finale
Objet unanime de rejet pour les aînés vivant à domicile : la maison de retraite !
D'autant que du fait de l'âge moyen de plus en plus tardif d'entrée en institution (autour de 84 ans), ce départ stigmatise encore plus les anciens. Du fait aussi que la durée moyenne des séjours y est de deux ans et demi, contre dix ans il y a vingt ans, tous les aînés savent que l'espérance de vie y est très courte, et que cette prise en charge collective renvoie systématiquement à l'image de la mort proche et anonyme.
Il est ainsi remarquable que cette femme grabataire confinée dans son HLM, qui ne voit plus personne si ce n'est une aide à domicile une heure par jour, n'aspire pourtant en aucun cas à être transférée dans un hébergement collectif.
Selon elle, l'APA à domicile permet de pouvoir mourir chez soi ! Les pouvoirs publics semblent donc avoir répondu à une indéniable urgence en accordant leur préférence à cette solution que réclame la grande majorité de personnes âgées, désireuses de vivre chez elles jusqu'au bout (voir inter 13 en annexe 5.4.2).

Partir tardivement en collectif est la pire des conditions, ainsi pour cette femme de 101 ans, l'idée d'un départ possible en maison de retraite suscite un refus catégorique (voir inter 9 annexe 5.4.2). Ses remarques restent avant tout focalisées sur le caractère odieux de devoir vivre confinée dans une seule chambre à coucher jusqu'à sa mort, à la perspective d'une telle réduction de son espace vital, la mort lui semble préférable.

Les futures maisons de retraites et nouvelles générations de RPA ne pourraient-elles pas intégrer l'idée d'une double pièce à vivre : l'une privée réservée au territoire de l'intimité, l'autre publique conçue pour recevoir les visiteurs extérieurs ?

• Refus d'anticipation et stratégies d'évitement
Dans les mentalités, l'indifférence et la lâcheté de la société vis à vis des derniers moments de la vie sont ressenties comme exerçant une violence symbolique insoutenable. Pourtant secrètement intériorisée dans les discours, la question de la dernière trajectoire de vie des personnes âgées reste cryptée dans leurs propos. L'expression de l'urgence et de la souffrance est euphémisée et aucune revendication concrète n'émerge des discours. On avance « à reculons » vers la très grande vieillesse. Chacun semble vouloir s'arrêter au constat optimiste que l'on peut vieillir en toute autonomie en conservant sa précieuse liberté de choix, et en restant chez soi si on le souhaite. Pourtant, garder la maîtrise de sa dernière demeure a beau être l'essentiel des aspirations de tous, bien des obstacles rendent impossible ce souhait.

L'absence de vision à long terme des aînés valides, la notion de prise de risque
Le risque d'une invalidité ou d'une perte d'autonomie est ainsi sans cesse repoussée dans le temps. Les personnes âgées de plus de 70 ans aujourd'hui, peuvent encore construire leur vie sur un horizon de 20 voire de 30 ans ! Les attitudes face à la maladie, la vieillesse et la mort, affichent de façon ostentatoire décontraction voire optimisme! (Voir en 4.3.)
« Au bon vouloir du destin » est la posture de vie mi-ironique, mi-fataliste que revendiquent certaines personnes vivant seules, bien que souffrant pourtant de déficiences sensorielles assez avancées, persuadées d'être protégées par leur habitat, leur entourage et leur quartier, elles restent attachées comme par le passé à cette valeur commune aux jeunes classes d'âges qu'est la liberté, une habitude qui les rend relativement inconscientes des dangers encourus.

Ainsi aborder l'itinéraire de fin de vie représente un tabou chez l'ensemble des personnes rencontrées, champ symbolique quasiment impossible à évoquer, seuls les couples se posent la question de qui mourra le premier. Ils peuvent aborder ainsi spontanément la nature des décisions à prendre, notamment en termes de logement, de déplacements et moyens de subsistance (surtout pour les femmes), ce qui pose forcément la question du montant de la réversion de la retraite du conjoint et donc à terme une prévision de budget. Pour beaucoup, c'est la mort du conjoint (ou son divorce) qui reste la vraie crainte, elle sera la seule condition pour déclencher une éventuelle migration résidentielle.
Ce domaine d'introspection est en revanche complètement verrouillé chez la personne seule qui n'évoque aucune autre alternative que sa situation présente et refuse de considérer l'avenir.
En revanche, chez les plus jeunes seniors, on observe une sorte d'attente implicite et encore mal formulée en faveur de nouvelles formes d'hébergement public ou privé. Un type inédit d'accueil résidentiel est ainsi imaginé avec services diversifiés à la carte et niveaux de confort individualisés selon les exigences de l'âge, ce système financé par des assurances retraites complémentaires devrait se généraliser comme réponse collective pour venir compenser la disparition de la recohabitation familiale des plus âgés, devenue de nos jours tout à fait impensable à long terme (voir fiche 2 en annexe 5.4.3 sur l'opinion des Français sur la dépendance).

Mais dans la majorité des cas, on retrouve cette carence en vision d'avenir, surtout chez les propres enfants des aînés qui, d'un côté refusent la solution de placer leurs parents en maison médicalisée, jugée archaïque mais qui d'un autre côté, ressentent une réelle culpabilité, à ne pas subvenir personnellement à leurs besoins de soins constants voire à leur accueil définitif chez eux.
Le registre du dicible en cours dans notre société reste de l'ordre du politiquement correct, seuls, les professionnels en contact quotidien avec les aînés captifs évoquent l'environnement régressif que créent le handicap et l'isolement, les menant droit à la dépression, voire à la désorientation.

La détresse des familles montre les limites de la sphère privée et l'obligatoire relais de la sphère professionnelle. En cas de dépendance déclarée, toujours brutale dans son annonce, les familles se retrouvent subitement face à une lourde décision à prendre et vont s'appuyer souvent sur le réseau des professionnels de préférence de proximité qui tendent à jouer un rôle de substitution naturelle. Les professionnels évoquent l'incapacité de la plupart des familles à vivre l'épreuve de la dépendance de leurs parents, qui peu à peu semblent redevenir de petits enfants et suscitent une inversion des rôles.
Ce désarroi semble être un trait culturel spécifique à l'Occident et tranche avec les ressources des cultures plus traditionnelles qui ont encore gardé le contact avec la réalité de la vieillesse et de la mort ((voir témoignage d'une assistante sociale en 5.4.3).
Placer ses parents en maison de retraite ne doit pas signifier abandon, mais aboutit parfois à des comportements qui y ressemblent. Les professionnels des maisons de retraite témoignent d'un fait récurrent : une fois en maison de retraite, les visites de la famille ne cessent de s'espacer. « On vient voir en moyenne les personnes âgées, une fois par semaine, le week-end » résume la directrice d'une EHPAD de Bordeaux.
L'abandon des aïeux est même un trait de société qui a tendance à s'accentuer chez les familles les plus démunies. Certaines familles complètement déstructurées cherchent à tout prix à confier un de leurs grands-parents aux CCAS des villes, lesquels s'inquiètent de la montée des demandes de la part d'individus voulant se décharger du fardeau de leurs vieillards.

Comment, face à la frilosité voire au déni qu'expriment les attitudes, mieux éclairer les citoyens sur les enjeux d'une bonne anticipation de leur dernière trajectoire résidentielle afin de les accompagner dans leurs migrations de fin de vie ? Si les acteurs publics prennent conscience de ces blocages culturels, accentués par la discrimination existant entre jeunes et vieux, personnes valides et non valides, résidants solvables ou précaires, ne pourront-ils pas déjà mieux inciter collectivement les populations à faire de meilleurs choix ? Conforter le libre arbitre des personnes vieillissantes en matière d'habitat est au cœur des stratégies politiques à initier localement.

• Dénégation de l'âge, repli individuel et sauvegarde du groupe familial

Ne pas « devenir » vieux marque le début de la conduite sanitaire « vertueuse » des jeunes seniors.

Santé et qualité de vie vont devenir peu à peu un potentiel essentiel à protéger pour les seniors. Les héritiers de la période de 1968, la génération dite « dorée » est une classe charnière qui incarne l'hédonisme, la jeunesse et la liberté d'esprit. Ils ne vieillissent d'abord qu'imperceptiblement, mais ils ont de plus en plus en tête la phobie du médical, d'où une conduite de vie prudente très demandeuse de structures de santé, de sport et de bien-être (thalasso, aquagym, salle de musculation). La proximité d'une offre en loisirs de plein air (mer, forêt) joue à cet égard un rôle attractif pour leurs choix résidentiels.

Dans les imaginaires, comme dans les pratiques, la ville doit remplir cette fonction de loisirs et cette exigence de santé par un éventail de biens et de services à la carte, offrant des antidotes au vieillissement précoce et assurant une prévention sanitaire fiable. Notons que les divertissements culturels et les rencontres complètent les programmes d'entretien physique pour un esprit sain dans un corps sain. Se cultiver ou développer sa créativité artistique fait partie intégrante de la voie vertueuse qui optimise l'accomplissement de soi. Théâtres, cinémas, bibliothèques et médiathèques, valorisent les lieux de vie des seniors.

Ne pas « être » vieux marque la charnière des septuagénaires. Cette classe d'âge continue à bien s'entretenir mais son inquiétude pour sa propre finitude se double peu à peu du souci qu'elle se fait pour ses très vieux parents qui diminuent sous ses yeux puis disparaissent.

Malgré leur désir d'émancipation, beaucoup se dévouent à ceux qui souffrent des affres de la très grande vieillesse, au chevet de leurs parents ou d'autres inconnus dans les quartiers ou les associations. À travers ces expériences, ils découvrent les nécessités de proximité résidentielle dues aux exigences de la toilette quotidienne, de la surveillance à toute heure, de la prise des repas et de médicaments. Ces obligations imminentes les amènent à laisser tomber leurs rêves d'évasion.

C'est à partir de la détection de ces premiers signes de vulnérabilité que le problème sanitaire entre dans les préoccupations quotidiennes de cette classe d'âge. L'entourage, amis ou parentèle, voisin ou relation est alors appréhendé comme un véritable rempart humain contre la solitude et le danger.

Individuellement, et de façon empirique, une certaine application d'un principe de précaution va déterminer de nouveaux modes de vie urbains.

Ces septuagénaires avertis recherchent en général des logements de plain-pied conçus dans des résidences modernes offrant tout le confort et bien desservies, situées de préférence dans des quartiers péricentraux relativement calmes mais passants. Car devenus octogénaires, l'une de leurs distractions machinales sera de porter leur regard sur le monde de la rue.

Une ouverture visuelle sur un extérieur animé, la garantie d'une bonne desserte, et de l'accessibilité de l'immeuble et du logement, la présence d'un ou plusieurs proches aux alentours doivent donc être considérés comme les invariants fondamentaux du mode d'habitat à domicile du grand âge.

• Les facteurs objectifs de blocage à l'hébergement en collectif

Dans le cas où les septuagénaires optent pour un départ en maison de retraite, des limites objectives existent à leur décision, étant donné le coût souvent prohibitif des structures d'hébergement. La plupart des ménages retraités dispose de revenus moyens cependant trop hauts pour être aidés par l'APA. En effet, le prix mensuel moyen d'une maison de retraite atteint 1 300 euros, quand le montant moyen d'une retraite tourne autour de 1 100 euros (inter 18).

Partir à deux en maison de retraite apparaît, de ce fait, impossible et freine la décision de couples fragilisés souhaitant déménager. Une aspiration au collectif existe donc bien chez des ménages âgés et isolés, mais ne pourra être satisfaite en raison de l'absence d'une offre adéquate.

La limite au maintien à domicile : ne plus être motorisé

La privation de l'automobile constitue une rupture décisive signant dans bien des cas la fin de l'autonomie et des comportements individualistes, c'est la raison pour laquelle quelques sociologues[22] ont qualifié cette privation de liberté de « première mort ». La perspective de ne plus bénéficier de l'assistance d'un véhicule personnel effraie particulièrement les femmes seniors isolées (veuves, célibataires ou divorcées) qui, de ce fait, choisissent des secteurs péricentraux bien desservis par les transports en commun leur permettant de résider jusqu'au bout dans leur « petit nid » durant la seconde partie de leur vie[22bis]. La fin de la re-cohabitation du parent survivant avec ses enfants s'accompagne aussi d'une exigence croissante d'équipements permettant le soutien à distance. Ce sera un bon système de télécommunication mais aussi de solutions alternatives complétant le maintien à domicile comme des programmes d'accueil de jour avec soins, animations et loisirs.

Outre l'hébergement en institution, souvent cher, on voit poindre une attente nouvelle d'offre en logements centraux qui puissent répondre à tous les critères de sécurité, de proximité et de confort ergonomique, tout en offrant une gamme élargie et évolutive d'aide à la personne.

1.2.3 | Attachement au logement ou au quartier et « tropismes » communaux[23]

Définition du tropisme[24]

« En biologie : croissance orientée dans l'espace, chez les végétaux et les animaux, sous l'influence d'un conditionnement extérieur. Au sens figuré : force obscure qui pousse un groupe, un phénomène, à prendre une certaine orientation. »

A | La construction de territoires d'attache

Le conditionnement (social, économique et culturel) d'une personne préside initialement à son mode d'habiter, puis finit par produire au fil des décennies une représentation imaginaire prégnante, sorte de référent spatial intimement lié et mêlé à sa propre histoire

22. Voir notamment les travaux de Marie-Martine Gervais de l'université de Bordeaux III.
22bis. Voir inter 29, 12,16.
23. Les renvois de cette partie correspondent à l'annexe 5.5.
24. Définition du Petit Larousse.

L'absence de commerce de proximité et d'animation de la rue est un des défauts majeurs des quartiers d'échoppe pour les plus âgés.

Le quartier de Belcier, enclavé derrière la gare, pose aux populations vieillissantes peu mobiles des problèmes d'accès à la ville centre.

individuelle. L'analyse qui suit s'attache ainsi à dégager des tropismes à partir des principales caractéristiques résidentielles racontées par les personnes rencontrées.

Les goûts et les habitudes acquis au cours d'une vie se conjuguent avec les objectifs personnels de réalisation de soi et déterminent les différentes logiques d'implantation résidentielle. Chez les « enracinés » dans leur quartier d'origine, il s'opère une symbiose avec le logement comme avec les prolongements extérieurs de chez soi (rassemblant les espaces communs et l'espace public) soit une fusion avec toute la réalité urbaine ambiante. Pour les ainés vivant à domicile, l'équilibre est réussi quand les mouvements de rencontres et d'échanges vers l'extérieur social (structures collectives d'animation et de loisirs, associations militantes, familles, amis, etc.) s'harmonisent avec ceux de recentrage vers l'espace intime et de repos que symbolise le repli sur le domicile.

L'attachement des seniors oscille entre leur logement, véritable sanctuaire de leur intimité, et leur quartier, reflet de leur historicité locale. La maison individuelle est le support de l'autonomie, elle symbolise la réussite d'une trajectoire de vie accomplie, l'appartement en immeuble collectif consolide l'appartenance sociale et la reconnaissance d'un micro milieu résidentiel auquel on s'identifie. Par ailleurs, choisir entre les commodités d'un voisinage de pallier ou l'ouverture sur l'extérieur que réserve le jardin privé est affaire de goût plus que d'âge. Dans les deux cas, l'attachement à son quartier et à sa ville, s'obtient sur le long terme (voir les tableaux d'attachement à la commune, au logement et au quartier en annexe 5.1).

L'analyse des interactions entre mobilité résidentielle et trajectoire familiale montre combien la mobilité spatiale peut aussi modifier la vie familiale[25]. L'intérêt d'une analyse longitudinale de type biographique est qu'elle est probabiliste et non déterministe. L'apparition d'un phénomène résulte du choix de priorités qui est le produit complexe de la rencontre de trajectoires familiales, d'un itinéraire professionnel et de contraintes économiques. À ce titre, la préconisation des ainés continue à être le premier facteur de captivité (ancrage subi).
Ainsi dans les récits de vie, une tension existe entre la volonté de s'enraciner sur place et donc de s'attacher à son quartier et la nécessité ou l'envie de se rapprocher des siens ou des services de proximité plus adéquates, en sacrifiant la plus-value d'intimité et de sociabilité qu'aura pu créée une longue histoire de vie sur place.

En terme de mobilité résidentielle, la volonté de rester au contact des leurs, peut donner lieu chez les aînés vivant en périphérie à de nouvelles implantations recentrées dans l'agglomération, lesquelles seront plus ou moins durables selon qu'elles sont choisies ou subies. Ce même désir de proximité peut susciter au contraire l'enracinement non prévu de locataires retraités, qui se dissuadent de retourner au pays pour rester au plus près du site stratégique où se croisent les différentes trajectoires spatiales de leurs enfants.
Chez les propriétaires de 80 ans et plus, le mouvement résidentiel peut-être inversé, ce sont alors les enfants qui sont venus se regrouper autour des anciens. Mais ceci date de l'époque où toute action de construction bénéficiait d'une large offre foncière. Aujourd'hui, les enfants qui veulent accéder à la propriété auprès de leurs parents auront le plus grand mal à trouver une opportunité foncière.
Et l'on peut sans risque prédire que les périmètres de co-existence spatiale des familles vont s'agrandir toujours plus et les liens de solidarité se complexifier du fait des distances croissantes à parcourir entre les systèmes résidentiels de chaque génération.
Enfin, chez les aînés célibataires, l'attachement au lieux de vie initiaux semble moins fort. Ces derniers manifestent plus souvent une volonté de s'éloigner des représentants du cercle familial et de se fondre au sein d'un nouvel environnement anonyme, à proximité d'un

25. Cf. D. Courgeaud, Transformation de la famille et habitat, Colloque INED 1986

Les rues d'échoppes, quartier péricentral de Bordeaux. Cet habitat jadis populaire et vieillissant, est désormais un produit immobilier très recherché par les familles avec enfants.

L'hypercentre historique est peu à peu déserté par les populations vieillissantes, les jeunes générations réinvestissent ce patrimoine rénové. Immeubles hauts et étroits, espaces publics inaccessibles et inadaptés sont des contraintes irrémédiables pour les aînés.

voisinage qu'on espère bienveillant : les RPA situées en cœur de ville et offrant sur place des services à la personne peuvent alors offrir une solution à ces migrants de dernière heure.

Une des alternatives au vieillissement sur place, l'héliotropisme, témoigne aussi de la tendance hédoniste et individualiste des classes vieillissantes aisées. Ces seniors migrateurs renoncent alors à leurs territoires familiers de proximité, pour s'étendre aux autres villes ou départements voire aux autres pays (cf. ci-contre la carte des migrations de retraite britanniques), sans parfois mesurer les conséquences de ce déracinement. Une durée de 10 ans semble être, dans tous les cas observés, la moyenne nécessaire pour que la greffe prenne et que s'élaborent des tropismes territoriaux favorables à l'épanouissement de l'être vieillissant.

B | Les différents tropismes urbains, récits et projections

• Le tropisme périurbain : Lormont, les vertus du collectif vertical et des réseaux de solidarité

Vivre à Lormont a été déterminé par la vie professionnelle dans la plupart des cas mais y rester et vieillir sur place est un choix familial, culturel et social (inter 2, 4 et 6 en annexe 5.2.1). Lormont a exercé une forte attractivité résidentielle dans les années 60, à l'époque des ZUP. Les seniors rencontrés évoquent souvent ce peuplement de ville nouvelle et ses opportunités, jadis, d'emplois diversifiés (construction, école, commerces). L'attachement à la rive droite et à Lormont est fréquemment évoqué. Les liens sociaux structurent un espace relationnel qui permet de maîtriser le territoire spatial (contrairement au visiteur occasionnel qui s'y perd !) et ils conditionnent un ancrage qui dure (voir le témoignage des membres du Conseil des Sages en annexe 5.5.2). De plus, le renouveau urbain de la ville est positivement ressenti, notamment comme source de rajeunissement de la population. Les efforts de la mairie en faveur des plus âgés, distribution de repas dans de nouveaux restaurants seniors en bas d'immeubles, actions du CCAS, voyages, sorties annuelles sont très souvent cités. Le parc résidentiel d'HLM et de co-propriétés regroupe des modes de vie qui sont adaptés au vieillissement, on y observe en particulier une facilité de mobilité résidentielle interne, à laquelle on a recours aisémment selon l'évolution des besoins.

En revanche, les migrants résidentiels âgés ont du mal à s'intégrer sur le tard, ce qui révèle une lacune du tropisme communal. Car si la qualité de vie à Lormont est étroitement liée à son histoire sociale, les nouveaux venus vieillissants disent avoir peu de chance de nouer contact avec la population, c'est le cas de certains « déçus » de la côte atlantique qui sont revenus vers l'urbain (voir inter 18). Attirés par le foncier abordable (avant 1999) sur ce territoire des Hauts-de Garonne, Lormont leur est apparu comme une commune proche de Bordeaux avec un taux d'équipement satisfaisant. Ils ont acquis une grande maison avec jardin, mais se sentent étrangers au milieu local, voire un peu exclus. Le même isolement est ressenti par une locataire de la RPA qui, arrivant d'une autre région, ne parvient pas à apprivoiser un territoire et une population trop hétéroclite et plutôt difficile à comprendre (lire inter 13 annexe 5.2.1). Tous se sentent vivre comme des « pièces rapportées ».

En dehors de ces restrictions, Lormont est une ville où vieillir ne pose pas de problèmes majeurs. La mauvaise cohabitation avec les populations d'origines ethniques diverses n'est pas une seule fois évoquée. Le tramway crée une plus-value urbaine incontestable, il glisse au milieu des tours et des barres en créant une meilleure unité paysagère. Son insertion est parfaitement réussie, seuls les bus de rabattement ne sont pas encore au point mais une commission du Conseil des Sages y travaille. Les groupes de jeunes qui circulent partout entre les stations du tramway sur l'avenue de la Libération lui donne un air de

La migration des retraités

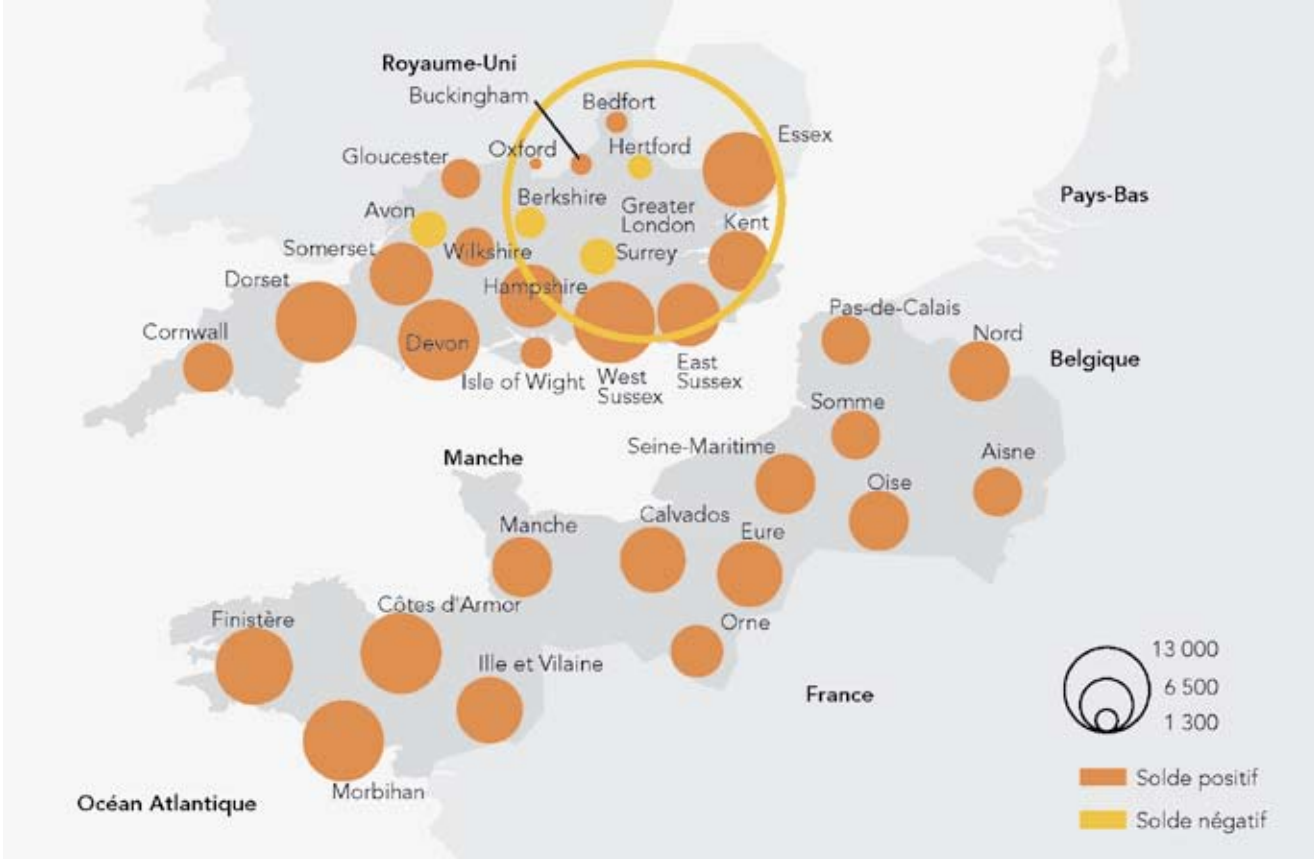

© INSEE d'après Le Moniteur - mai 2005 - traitement a'urba

La migration des retraités : « prendre ses quartiers de vieillesse dans un autre pays pour mieux vieillir ».
Un phénomène dont l'ampleur croissante concerne aussi le littoral aquitain et accentue fortement le vieillissement des régions côtières et la demande en accession à la propriété.

quartier contemporain ! Le cinéma multiplexe de la Bastide est désormais traité comme un équipement de quartier grâce à sa bonne desserte. Mais si les plus anciens parlent de leur future visite de Bordeaux qu'ils veulent effectuer en tramway par beau temps, aucun ne semble encore vraiment prêt à passer à l'acte et profiter de l'offre en transport moderne.

Vivre à la verticale, éloge de la vie dans le ciel : vue et sécurité
Des valeurs fortes de confort sont attachées à la forme urbaine verticale qui suscitent à la fois l'attachement à un espace relationnel et civique bien identifé par étage mais aussi au plaisir de vivre à hauteur du ciel, où l'on se sent loin de la rue et du bruit, avec vue et lumière. Une notion de sécurité est aussi attachée à ces logements en hauteur entourés de voisins et dotés d'ascenseurs. (inter 6 et 13).

• Le tropisme néo-urbain : Saint-Médard-en-Jalles, l'espace et la nature au sein d'une agglomération
La nature aide à bien vieillir. En milieu vert, loin de l'agitation de la ville, les néo-urbains partagent le sport et la nature, sous forme de grande aventure à plusieurs, les groupes de cyclistes et de randonneurs rassemblent les classes d'âges les plus diverses et opèrent un rassemblement salutaire d'intérêts complémentaires. L'habitat dispersé ou groupé dans la forêt correspond à une vision apaisée de la fin de vie, où les relations se perpétuent via les anciens réseaux d'appartenance socioprofessionnelle (milieu ouvrier) et associative (lire les inter 10, 11, 21, 24, 25 en annexe 5.2.2).

Vivre à l'horizontal, la ville à la campagne
La structure pavillonnaire de la commune s'est développée dans les années 50 au rythme d'un peuplement ouvrier à proximité d'un riche bassin d'emploi (SNPE - Société Nationale des Poudres et Explosifs), ce qui crée une forte appartenance identitaire aux habitant des premiers lotissements. L'urbanisation s'est poursuivie avec des classes sociales d'employés et d'artisans, tous attirés par l'espace et la nature. Selon les dires des aînés, le rythme des saisons est parfait pour accompagner la prise d'âge, il apporte un capital d'équilibre et de santé dont tous sont fiers. Le sentiment d'isolement n'existe pas chez ces pavillonnaires ancrés dans le territoire et reliés à leurs vieux parents et leurs petits-enfants, via ce système d'implantation résidentielle de proximité, ils profitent de la nature et ce, depuis vingt ans qu'ils ont anticipé et choisi leur destination finale.

Vers un nécessaire schéma d'aménagement pavillonnaire
Située à moins d'une heure de la mer, la forêt de Saint-Médard est l'antichambre de l'Atlantique, elle privilégie les échappées belles dès les mois chauds et favorise le bi-résidentialisme (voir inter 10 et 25 en annexe 5.2.2). Depuis 10 ans, une nouvelle vague de jeunes seniors a migré sur la commune jugée très attractive, ce que témoigne le statut social plus élevé dans le peuplement du quartier, de fait, les nouveaux venus ne se mélangent pas avec les anciens. Pour l'avenir, ce fort taux d'ancrage de seniors dans des lotissements de plus en plus éloignés de la ville centre aboutira à une sédimentation résidentielle qui posera vite des problèmes d'équipement des quartiers et bien sûr de desserte.

• Tropismes bordelais, enracinement de quartier ou retour au centre-ville
Dans le cœur de la ville, les anciens ont vieilli sur place et s'ancrent dans des quartiers d'où ils finissent par ne plus bouger, se déplaçant à pied dans un rayon de 300 m maximum. (voir les inter 14, 15, 17, 19 en 5.2.3).
Après plus de 60 ans de présence sur un même lieu, certains se sont tellement accoutumés au milieu environnant qu'ils ont littéralement sédimenté le quotidien et apprivoisé les

interrelations sociales ce qui concrètement facilite le « bien vieillir ». Pour les enracinés de ces quartiers populaires, l'environnement familier est maîtrisé depuis si longtemps que les obstacles qui, pour d'autres paraîtraient insurmontables, ne constituent pas des contraintes majeures. Dès lors, l'apparition des premiers handicaps moteurs (hanches, jambes) ne freinent pas les enthousiasmes à sortir et à consommer les diverses animations socioculturelles proposées.
Le réseau de club seniors avec toutes les animations interquartiers organisées au fil des ans et les associations d'aide à domicile qui jouent un rôle complémentaire à ces dispositifs d'autarcie sont une plus-value décisive de la qualité de vie de ces quartiers (voir inter 17).
Face à cette stabilité résidentielle dominante, s'oppose une mobilité résidentielle infracommunale, caractéristique émergeante des comportements dans l'hypercentre où il devient tellement difficile de se loger. Plusieurs alternatives existent : certains, plutôt rares, lâchent leurs maisons familiales de grande qualité architecturale, mais avec escalier et jardin à entretenir, pour un appartement plus central et mieux adapté (avec ascenseur, balcons ou terrasses en hauteur, et surtout gardien). Les résidences collectives plus centrales apportent la garantie de l'urbanité et de la sécurité. Y sont appréciés les mouvements de population active que l'on sent proche, l'offre fréquente en transports et la grande proximité des services et petits commerces (inter 19 annexe 5.2.3). L'attachement à la ville centre se manifeste aussi chez ceux qui choisissent de s'installer dans une RPA située en plein quartier historique (inter 16 et inter 27) dans laquelle ils bénéficient d'un taux supérieur de service et de sécurité. Dans le secteur péri-central de Bordeaux bien équipé en transport et en commerces, les maisons de ville de plain-pied entourées de jardinets, offrent un espace de transition privilégié entre espace privé et public. Très apprécié des plus anciens, à condition d'être régulièrement visité et aidé par la famille, ceux-ci y vivent en toute autonomie, et gardent via leur jardin sur rue un lien avec l'extérieur et les passants (inter 9). Enfin, la ville centre plus riche en logement social collectif représente aussi une solution abordable pour ceux qui souhaitent se rapprocher des équipements de santé (inter 28) ou s'installer à proximité d'un de leurs enfants (inter 17).

Appréciation de l'offre commerciale selon les classes d'âges et les territoires
Une variable commune est recherchée par tous : l'équipement commercial de proximité. L'offre en magasins attractifs plutôt bons marchés valorise l'attractivité du cœur de ville et des immédiates périphéries. Ainsi, le Prisunic de la barrière du Médoc est cité comme le nec plus ultra pour les péri-centraux vivant derrière les boulevards, l'hyper Champion de Caudéran est perçu comme prestigieux mais cher, on y associe plus volontiers Atac dans le quartier. Les seniors vieillissants qui vivent à l'intérieur des boulevards urbains fréquentent les nouvelles supérettes. En cœur urbain, ces nouveaux marchés se sont vite intégrés dans les choix : très appréciés pour leur localisation sur des axes bien desservis par les transports en commun. Il est important quand on y va à pied de pouvoir revenir en bus. Quant au Carrefour de Lormont, il centralise tous les achats surtout depuis la disparition d'un Intermarché mal remplacé par le Lidl, selon les témoignages, l'espace rénové de Carrefour est porteur de comportements de sociabilité pour les aînés du quartier, ainsi que les collégiens. « Ici, on a tout sur place » : à Saint-Médard, le Leclerc et les autres grandes surfaces suffisent amplement aux besoins de ravitaillement de la population. On déplore partout cependant l'arrêt des petits commerces de centre-bourg, pour la proximité du service comme pour la diversité des ambiances urbaines offertes.

Une grande lenteur pour s'approprier les nouveaux systèmes de déplacement
À Lormont et surtout à Bordeaux, le tramway n'est pas encore assez sûr pour attirer les plus âgés qui disent attendre le moment propice pour l'emprunter. Ses pannes font peur

et reculent sans doute le moment de plaisir que représentera le fait d'aller se promener sur l'autre rive, projetée comme une véritable excursion par tous les plus de 85 ans périurbains. À Saint-Médard, la plupart des ménages ont cité et apprécié la mise en place de taxis à la demande le dimanche, pour le prix d'un billet de bus, cependant aucun n'y a eu recours.

C | Les différents mécanismes résidentiels des populations vieillissantes[26]

Tout au long de leur vie, l'axe du temps influe sur les choix spatiaux des personnes vieillissantes. L'enquête a révélé des tendances constantes résumées ci-dessous.

• Une tension entre enracinement et mobilité
Avant 75 ans : la tendance est de privilégier l'espace au détriment du temps et la proximité de la nature plutôt que celle de la ville, ce qui infirme en grande partie l'hypothèse du retour au centre-ville de la classe des seniors. Cet éloignement ne les empêche pas de conserver un fort lien d'affinité culturelle avec l'urbain pendant dix ans au moins d'où le caractère essentiel d'une bonne liaison, au moins routière. Leurs attentes étendues en matière de loisirs et d'offres de services ne relèvent pas d'une tranche d'âge particulière ce qui confirme qu'il s'est opérée une désynchronisation croissante entre âge biologique et âge social[27]. En revanche, leurs horaires ne sont plus les mêmes que les populations actives et se situent hors période de pointe. Cette prédisposition à utiliser des créneaux horaires plus favorables les distinguent des autres générations.

Après 75 ans : le facteur temps devient prioritaire, peut-être du fait du raccourcissement de la perspective existentielle. L'état de santé plus précaire entraîne une réduction des déplacements et les comportements résidentiels opèrent un repli vers l'intériorité. Ce retour vers le domestique valorise peu à peu la donnée de « proximité ». L'importance de la sphère intime, donne sens à cette fonction protectrice de coquille que revêt alors le logement[28]. Dans Bordeaux les migrations infracommunales se font plus fréquentes chez les couples âgés qui changent de logement et de « quartier de vieillesse », ailleurs l'enracinement qui se confirme se traduit par des possessifs affectifs (mon Lormont) qui donne une dimension de permanence aux territoires d'appartenance.

La mobilité interrégionale a tendance à ne pas être définitive
Au moment de la retraite, la tentation d'un nouveau départ vers un meilleur climat est forte, mais beaucoup y renoncent pour se contenter d'un bi-résidentialisme rythmé par les saisons où la résidence secondaire est investie par intermittence. L'envie de vivre aux confins de l'urbain qui aura orienté le choix de toute une génération de ménages pavillonneurs et héliotropistes amoureux de la nature s'avère comme donc souvent un choix provisoire, pouvant devenir problématique à long terme (captivité). Avec la perte progressive d'autonomie, le retour vers le centre devient alors contraint, une partie des migrations résidentielles que l'on pourra observer après 75 ans expriment ce nécessaire départ précipité de personnes âgées trop isolées.

• Vieillir sur place, une logique dominante pouvant être remise en cause par la pression immobilière
L'attachement au domicile plus qu'au quartier caractérise donc la personne très vieillissante de plus en plus soucieuse au fil des ans de se préserver des aléas extérieurs grâce à un habitat et un environnement à sa mesure, qu'on pourrait qualifier de « niche écologique ».
Mais, et il faut insister sur ce point, les conditions optimales d'adaptation observées chez les aînés à leur écosystème spatial et familial ne pourront se reproduire pour les futurs générations. Les critères présidant au renouvellement de ces pratiques ne semblent pas assurés : dispersion

26. L'analyse détaillée des comportements spatiaux et trajectoires types est évoquée en annexe 5.3.1 et 5.3.2.
27. Voir les travaux de Bernadette Puijalon, anthropologue à l'université de Créteil. Le marqueur biologique de l'âge n'est plus en harmonie avec le marqueur sociologique.
28. L'image est d'Abraham Moles, Psychologie de l'Espace, L'Harmattan, Paris 1998.

du patrimoine à travers les héritages, ruptures des solidarités familiales par éclatement géographique des membres, étroitesse des logements urbains récents, se rajoutent à l'inadaptation du parc ancien et à la pression immobilière qui s'exercent sur les aînés isolés. En effet, qu'ils soient propriétaires ou locataires de grands logements situés dans des secteurs de renouvellement urbain, les personnes vieillissantes sont la proie des marchands de biens, des sociétés d'aménagement urbain et des professionnels de l'immobilier et sont souvent contraints de partir plus tôt qu'ils ne l'avaient prévu.

Vers une nouvelle crise du logement ?

Dans les centralités urbaines, la rotation résidentielle qui s'exerce systématiquement en faveur des nouvelles classes d'âge jeunes et solvables, génère des scénarios résidentiels incertains pour les aînés modestes de demain. Tous les anciens habitants témoignent de la rapide mutation de leur environnement immédiat qu'il soit humain, commercial ou de services, conséquence du renouvellement démographique de leur quartier. Ces nouvelles populations ne partageant plus ni la même culture ni les mêmes rythmes de vie que les résidants initiaux, ces transitions de peuplement isolent la personne âgée de son entourage immédiat et, de ce fait, créent une inadaptation de son habitat.

Si la ville-centre n'est plus le lieu d'accueil populaire qu'elle était, que dire des centralités secondaires de banlieue où le prix de l'habitat ne cesse de monter ? Quant au périurbain lointain, c'est lui qui sera le véritable réservoir de vieillissement de demain. Comment aménager ces secondes couronnes pavillonnaires reculées, coupées de l'urbain et mal desservies, surtout quand leur population, à partir de 75 ans, verront leurs taux de motorisation chuter brutalement ? Ces choix d'implantation résidentielle, souvent faits par défaut, s'opèrent sur des confins de plus en plus excentrés et ne représentent pas des scénarios résidentiels durables. Les nouvelles générations ne pourront donc pas reproduire la même dynamique de stabilisation et d'équilibre sur le lieux de vie initial que leurs aînés.

Sans une politique d'habitat volontariste intégrant ces évolutions, les facteurs d'enracinement et de bonne adaptation des générations vieillissantes à leur milieu, ce que l'étude a nommé « tropismes », ne pourront pas se reproduire à l'avenir.

Un véritable risque de déracinement semble peser sur les aînés précaires de demain et il apparaît nécessaire de revisiter les programmations de logement confisquant les centralités urbaines aux moins solvables et aux plus dépendants, et les exposant ainsi aux aléas liés à l'isolement voire à l'abandon.

1.3 | Conclusion

L'ensemble de ces mécanismes résidentiels rappelle combien les nouveaux modes de vieillir, marqués par la décohabitation, auront un effet sur l'augmentation de la demande en logement. Il confirme aussi que la nature, le statut d'occupation et la localisation de l'habitat s'affirment comme des facteurs majeurs de discrimination sociale lors du processus de vieillissement. Enfin, les récits montrent combien l'inadaptation d'un quartier ou d'un logement peut précocement générer un handicap et susciter une mobilité résidentielle non anticipée. Mais, pour mieux comprendre les enjeux qui se dessinent localement en matière de diversité et de qualité résidentielle, chaque territoire communal devra pouvoir visualiser les caractéristiques géographiques de son vieillissement, c'est ce que la partie suivante se propose d'aborder.

Quels sont les meilleurs scénarios d'aménagement pour un vieillissement durable des populations résidantes ?

Comment faire du « sur-mesure » sans adopter une posture de discrimination socio-spatiale ?

L'investigation spatiale qui suit, interroge les atouts dont disposent les territoires pour assurer le maintien et l'accueil de leurs habitants vieillissants sur place et dans de bonnes conditions de vie, et les contraintes qui les font partir ou qui s'opposent au « bien vieillir » des populations captives.

2 | Vers une métropole particulièrement attractive pour les aînés ?

2 | Vers une métropole particulièrement attractive pour les aînés ?

Le vieillissement de la métropole bordelaise est ici perçue en trois séquences.

• En tant que métropole du sud-ouest de la France (partie 2.1), des zooms successifs depuis « l'Europe des régions » jusqu'à la « France des départements » et à celle « des zones d'emploi », éclairent la façon dont l'agglomération subit d'abord l'influence migratoire des territoires voisins plus ou moins lointains, du fait de l'allongement général de la durée de vie. Ce chapitre de cadrage se termine sur une prospective à 2030 à l'échelle de l'Europe et de la France .

• Le zoom se resserre sur un portrait urbain de l'agglomération, observée dans sa relation avec le milieu girondin (2.2). Un balayage des divers foyers de vieillissement par tranche d'âge permet d'identifier la façon dont vont évoluer à long terme et sous l'effet de l'allongement de la durée de la vie, les différents territoires qui la composent et qui l'entourent.

• Les caractéristiques du vieillissement à l'échelle des communes de la CUB achève l'exploration (2.3) et distingue vieillissement réel ou par défaut, vieillissement par stabilité ou mobilité à l'échelle des quartiers INSEE. Soit une clé de lecture pour pressentir dans l'avenir les secteurs où la pression se fera le plus sentir en matière d'habitat. L'observation des caractéristiques du vieillissement à l'échelle de chaque commune de la CUB a permis enfin de réaliser les 27 fiches individuelles présentées dans le volume 3.

Les projections sur la France d'après-demain (2030)

Part des 65 ans et plus (en pourcentage)

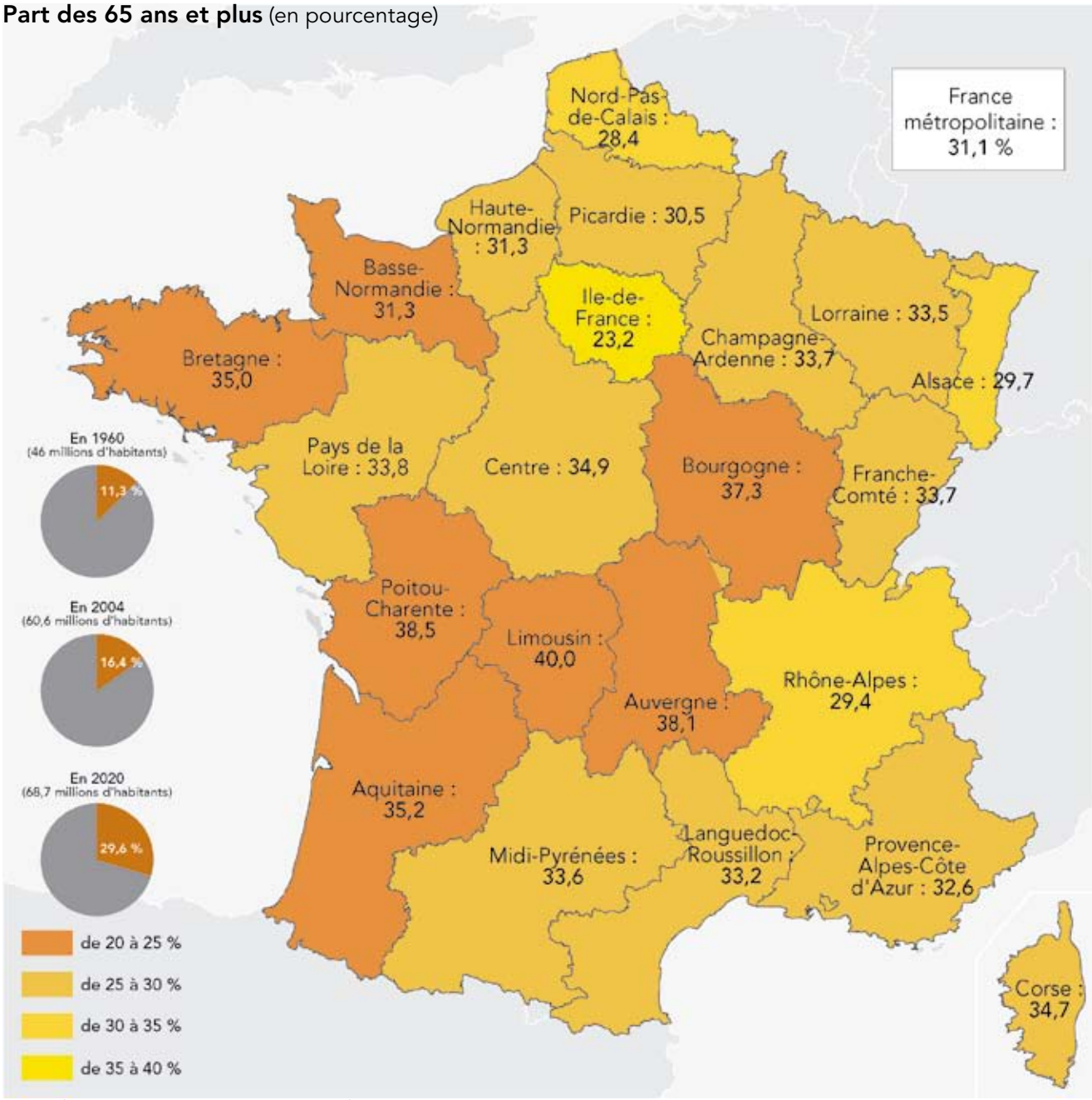

© INSEE d'après Le Moniteur - mai 2005 - traitement a'urba

L'Aquitaine : + 35 % de seniors (60 ans et plus), une région de fort vieillissement.

Du qualitatif au quantitatif, de la compréhension à la mesure des phénomènes
L'exploration statistique et cartographique1 du vieillissement collectif est ici orientée à partir de l'apport qualitatif issu de la compréhension acquise sur le terrain. Les phénomènes statistiques analysent comment les habitants vieillissants fixent leur histoire dans les différents types de territoires, et quels seront les principaux comportements résidentiels à venir qu'il faudra prendre en compte à grande échelle.

2.1 | Impact du vieillissement sur le rayonnement d'une métropole du sud-ouest de la France

2.1.1 | Le territoire aquitain : un vieillissement endogène, des territoires ruraux et littoraux beaucoup plus vieillissants que la métropole

Les trois cartes de cadrage n° 1, 2 et 3 montrent que l'intensité du vieillissement n'est pas la même selon que l'on raisonne à l'échelle de la région ou du département. Ceci est d'autant plus accentué sur les cartes que les seuils d'âges retenus par les divers organismes traitant les statistiques ne sont pas les mêmes : quand Eurostat utilise le seuil de 65 ans et plus, l'INSEE retient celui de 60 ans et plus, ce qui a tendance à créer une certaine confusion dans les exploitations, un chiffre pouvant en cacher un autre.

- La région Aquitaine vue à l'échelle européenne : un secteur déjà vieilli mais présentant les atouts d'une véritable terre d'accueil pour seniors (carte n°1)

La première vision géographique du vieillissement se situe à l'échelle de l'Europe, elle montre deux Europe, l'une jeune, urbaine et densément peuplée, l'autre, plus modérément urbanisée, très vieillissante. La France est elle-même divisée entre des régions du nord-est beaucoup plus jeunes et peuplées, et des régions du sud et du centre, moins denses et plus vieillissantes. Septième des régions françaises les plus âgées, l'Aquitaine présente une moyenne de 21,3 % d'habitants de 65 ans et plus ; en comparaison, les nouveaux territoires de l'Est Européen semblent très jeunes (12 % de 65 ans et +).
Ce contraste spatial rappelle ce que la DATAR a nommé, en son temps, la « diagonale du vide » rassemblant les territoires les moins développés et les plus enclavés de l'hexagone. Mais l'Aquitaine présente aussi un autre visage plus dynamique et attractif par le rayonnement qu'offrent son agglomération et son arrière-pays, doté d'espaces naturels intacts et d'un climat serein. Cette attractivité se traduit en particulier par l'engouement que crée le littoral atlantique (cf. l'explosion des prix de l'immobilier sur le bassin d'Arcachon) et certains de ses territoires ruraux doté d'historicité et de patrimoine ancien. Ainsi un département rural extrêmement vieillissant comme celui de la Dordogne, où 30 % des habitants ont 60 ans et plus, se caractérise par une richesse patrimoniale et paysagère très recherchée par les seniors d'Europe du nord (Anglais, Hollandais et Allemands). Cette mobilité européenne liée à l'accession à la propriété en milieu rural devrait s'accentuer dans l'avenir, comme le témoigne l'actuelle pression marchande qui s'exerce sur son parc d'habitat ancien (les « maisons de pierre »).
De réelles disparités territoriales s'observent donc en Aquitaine, conditionnées tant par la fuite des jeunes adultes hors des campagnes vieillissantes, que par les arrivées de ces populations âgées, aisées et souvent étrangères au pays. L'incontournable processus du vieillissement qui se dessine au niveau européen comme en France rend ainsi impératif de relever un défi d'équité en termes d'aménagement du territoire afin de garantir pour toutes les classes d'âges une même chance d'accès à un habitat adapté, ainsi qu'à un réseau de commerces et de services.

1. Toutes les analyses géographiques de ce chapitre sont fondées sur l'exploitation de données statistiques d'EUROSTAT, de l'INSEE issues des recensements de 1990 et 1999 et d'exploitations complémentaires plus récentes sur l'Aquitaine et la Gironde (Schéma gérontologique du département, réalisé en 2003 par l'ORSA).

Comparaison des indices de vieillissement en Aquitaine
L'indice de vieillissement est le rapport de la population de plus de 60 ans sur celle de moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique qu'on se trouve en face d'une proportion équivalente des deux classes d'âges.
Plus l'indice est élevé, plus la population âgée est représentée.

L'indice de la France entière avec ses territoires d'outre-mer est de : 84.8
Bayonne : 126
Bergerac : 146
Bordeaux et sa région urbaine comportent 4 zones distinctes ; Bordeaux-Médoc : 111 ; Arcachonnais : 120 ; Entre-deux-Mers : 93.2 ; zones centrales : 81.1
Dax : 143
Libourne : 123
Marmande : 142
Périgueux ; 139
Sarlat : 156
Nord-Est Dordogne : 210
(Ces chiffres sont issus du site Internet de la DATAR).

• Le département girondin, un territoire encore jeune par rapport aux confins de l'Aquitaine et bénéficiant d'apports migratoires croissants (carte n° 2)

Le département subit très directement l'impact de l'agglomération bordelaise qui concentre à elle seule 72 % des habitants de la Gironde : avec 21,3 % de 60 ans et plus, il fait figure de territoire encore jeune dans un contexte rural ambiant beaucoup plus vieillissant.
En dehors de l'agglomération bordelaise, une succession de foyers majeurs de vieillissement s'échelonne de la côte atlantique à hauteur du Bassin d'Arcachon jusqu'au Libournais, en passant par l'Entre-deux-Mers.
À une distance à la métropole de 20 à 30 km, le territoire girondin s'organise en petites agglomérations comme celles de Libourne ou de Langon et autour de centralités urbaines secondaires mais ayant un certain poids économique et rayonnant sur des espaces ruraux environnants, tels Bazas, La Réole ou Lesparre-Médoc. La Gironde avec sa forte polarisation métropolitaine, son maillage de petites sous-préfectures et ses périphéries rurales ou côtières présente d'ailleurs des analogies statistiques avec la situation de la France vieillissante[2]. Ces « systèmes urbains[3] », plus ou moins structurants, sont autant de lieux d'ancrage résidentiel majeurs des 60 ans et plus.
De même, la façade atlantique constitue globalement un foyer remarquable de vieillissement : Arcachon, mieux équipée que les dix autres communes littorales, présente en particulier un pourcentage global de 60 ans et plus de 30 %. Ce peuplement résulte majoritairement de flux migratoires intra et extra départementaux notamment de seniors à la recherche d'une meilleure qualité de vie, d'où une pression constante sur la demande concernant tous les types de logements, y compris le locatif, surtout recherché par les plus de 75 ans qui pratiquent fréquemment le bi-résidentialisme. Ce libre choix de résidentialisation touche les catégories supérieures de retraités, et conjugué avec les activités touristiques fait monter toujours plus le prix de l'immobilier. Ce basculement sur la frontière maritime, est en train de construire « la France les pieds dans l'eau »[4] modèle d'aménagement du territoire retenu comme le plus probable par la DATAR. Sur la façade Aquitaine Ouest, l'INSEE note déjà en 1999 plus de 14 % de retraités parmi les emménagés récents. En revanche, les ménages

2. Voir en annexe 5.6.1, les récurrences statistiques entre la France et la Gironde.
3. Cette formule de « système urbain » désigne de petits pôles urbains au poids économique et démographique relatifs certains dans leur environnement semi-rural. Cf. l'étude de l'a-urba de juin 2004 : « Structuration de l'espace girondin : vers un renforcement de la métropolisation ou une organisation en réseaux de villes ? ».
4. Ce mouvement devrait s'accentuer dans les trente ans à venir selon les cartes de prospective démographique, réalisées par la DATAR à l'échelle des départements,qui distingue la France qui vit et la France qui meurt.

retraités plus modestes se situent à l'écart du littoral, le retour au pays représentant aussi un facteur important de migration résidentielle.

- Une zone d'emploi métropolitaine deux fois plus jeune que son arrière-pays rural en déclin économique (carte n° 3)

À l'échelle encore plus fine des zones d'emplois définies par l'INSEE, le contraste entre la spatialisation des générations est saisissant : le bassin d'emploi formé par l'agglomération bordelaise accueille en moyenne moins de 15 % des plus de 60 ans, tandis que ses secteurs résidentiels périurbains et ruraux voit doubler cette proportion (+ 30 %).

Le fonctionnement de ces secteurs d'emplois se caractérise par une forte mobilité résidentielle des jeunes adultes, actifs ou étudiants, des couples avec enfants en provenance des périphéries (fin de l'exode rural amorcé dans les années 60) : brassage et équilibre des classes d'âges sont ainsi l'apanage du milieu urbain. Ce mouvement se retrouve de façon générale dans toutes les agglomérations de France, excepté dans celles du sud-est méditerranéen qui présentent un cœur urbain lui aussi très vieillissant, l'attractivité climatique exercée sur les seniors par la « Riviera » étant effective depuis bien plus longtemps.[5]

À l'avenir le sud-ouest de la France va-t-il évoluer sur ce modèle du sud-est ? En termes de stratégie de développement territorial, ce fort potentiel de rayonnement vis à vis des classes de seniors aisés est-il souhaitable pour l'agglomération bordelaise et sa région ?

Comment éviter le risque d'une spécialisation générationnelle des communes périphé-riques et côtières, particulièrement attractives pour les populations vieillissantes de la métropole et des autres départements ? Ne risque-t-on pas d'aboutir tôt ou tard à une ghettoïsation de nos aînés, riches ou moins aisés, sur ces territoires excentrés ? Par ailleurs, en terme d'attractivité globale, cette possible stigmatisation territoriale pourra-t-elle être compensée par un renouvellement économique induit (forte croissance de la demande immobilière et la stimulation de l'emploi local) que suscitera l'arrivée sur place de cette vague de seniors ?

Face à ces incertitudes, il semble ainsi nécessaire d'élaborer différents scénarios pour anticiper les effets du vieillissement : d'abord des hypothèses à court terme qui relèveront de décisions de politique proprement urbaine et de gestion locale (habitat, équipement, transport et services) mais aussi de stratégies à long terme, visant un développement durable, du peuplement des territoires intercommunaux soit, l'adoption d'une politique de peuplement générationnel équilibrée et complémentaire.

5. D'où les mouvements migratoires qui se dessinent vers la côte atlantique de la part des seniors déçus par la côte méditerranéenne.

Carte[6]. 1 | Proportion des 65 ans et plus dans l'Europe des régions en 1999

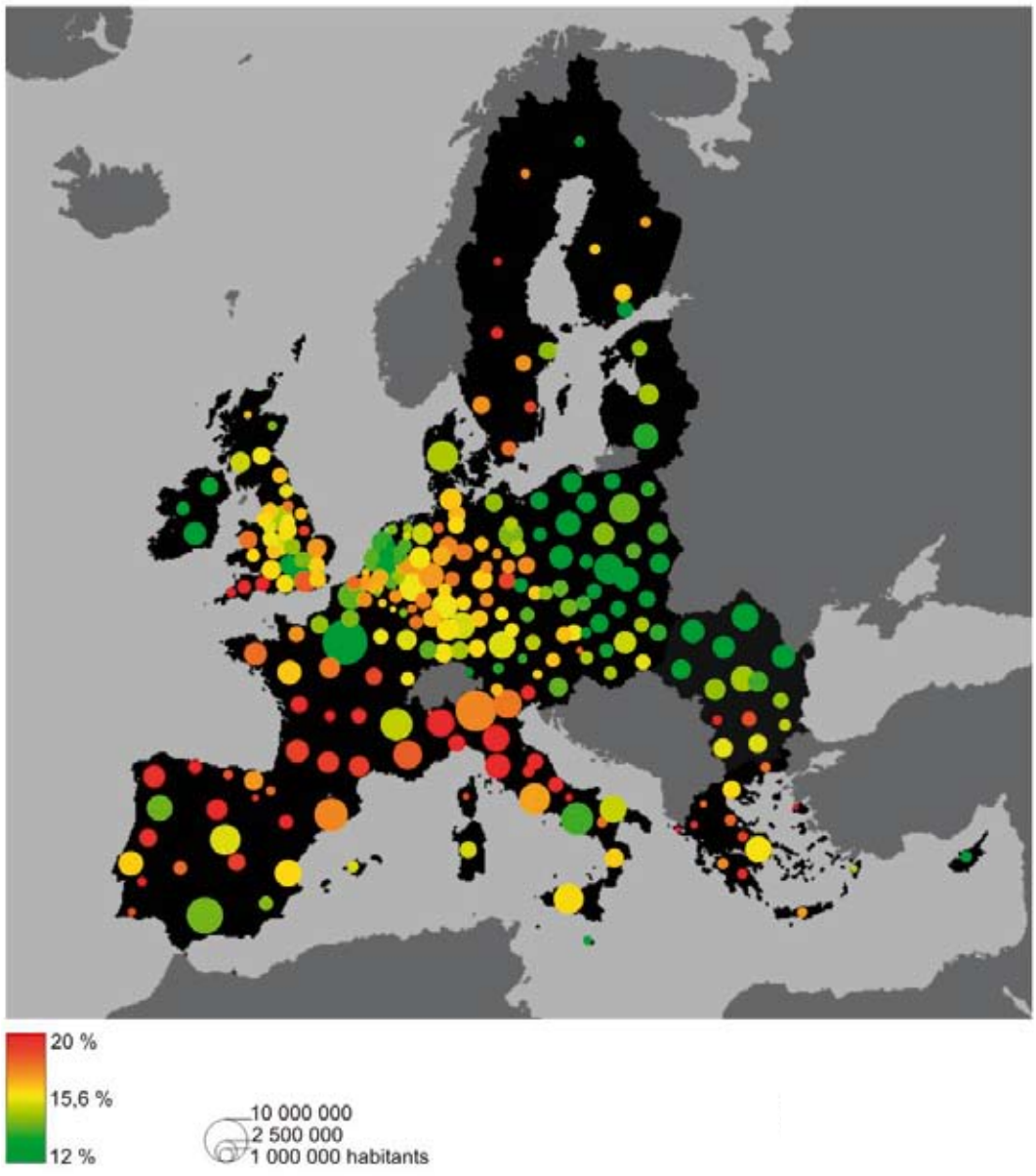

sources : © INSEE Eurostat - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Commentaire : à l'échelle de l'Europe, la France du sud et celle du centre apparaissent vraiment vieillies avec des moyennes régionales de plus 20 % de 65 ans et plus. Les nouveaux territoires de l'est par contraste semble très jeunes (moyenne de 12 %). Le territoire aquitain subit un vieillissement endogène auquel s'ajoute une migration extérieure de seniors s'installant dans les territoires ruraux et littoraux.

6. Les cartes sont d'une facture élémentaire et systématique : elles représentent des valeurs relatives dont la teinte est d'autant plus rouge que la valeur est supérieure à une référence, d'autant plus verte qu'elle lui est inférieure, la référence jaune marque la moyenne. Les symboles ont une surface proportionnelle à l'importance statistique de la zone.

Carte. 2 | Proportion des 60 ans et + à l'échelle des départements en 1999

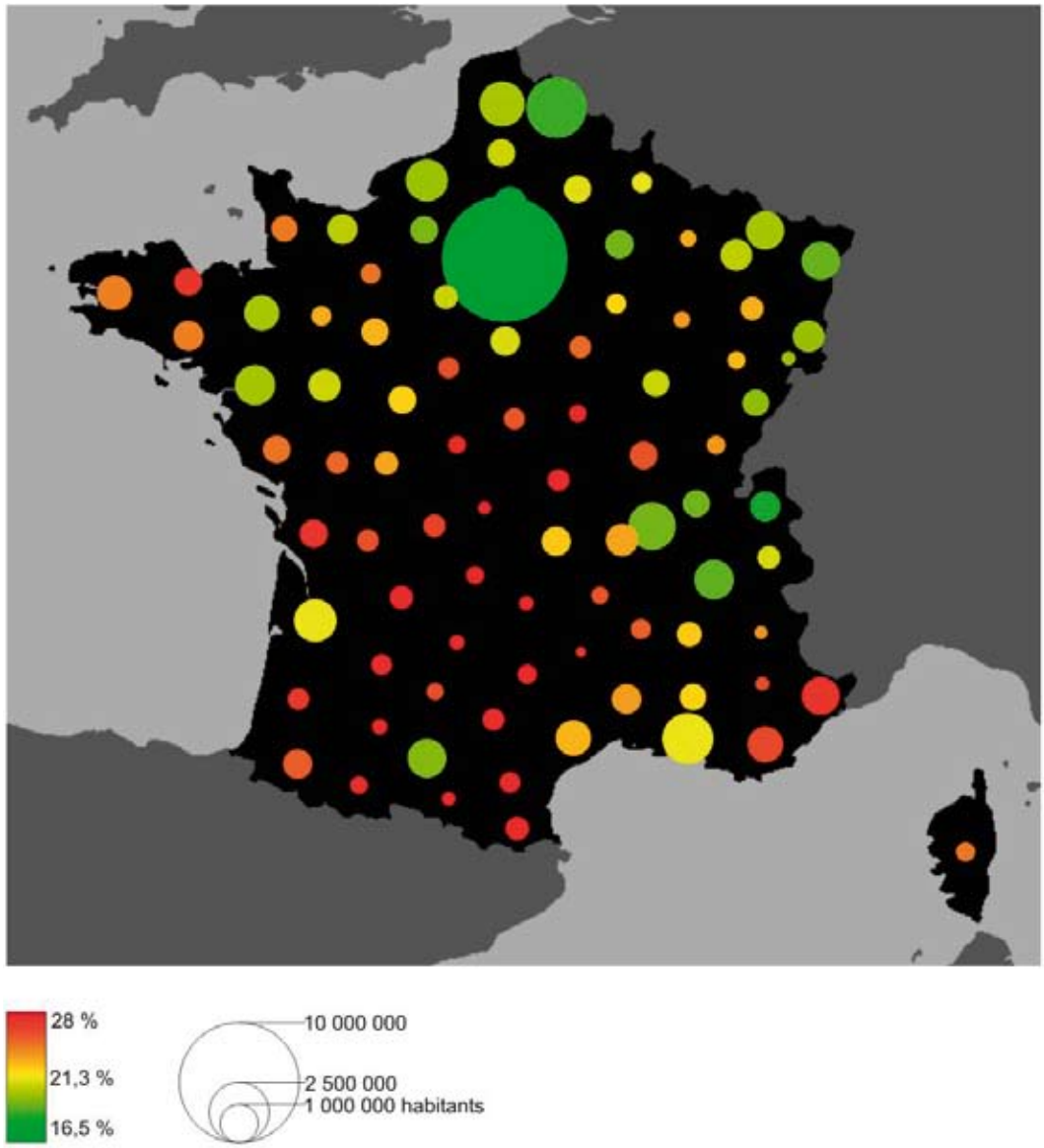

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Commentaire : le département girondin apparaît comme un territoire encore jeune par rapport à l'Aquitaine, et bénéficie d'apports migratoires croissants. Ce sont les territoires ruraux qui offrent les moyennes les plus élevées (28 %), les grandes agglomérations fonctionnant avec un contexte démographique différent (mobilité résidentielle, migrations des classes plus jeunes, présence d'étudiants, etc). Elles se distinguent en jaune sur la carte avec des moyennes plus faibles (de 21 % en jaune à 16.5 %).

Carte. 3 | Proportion des 60 ans et plus dans les zones d'emplois INSEE

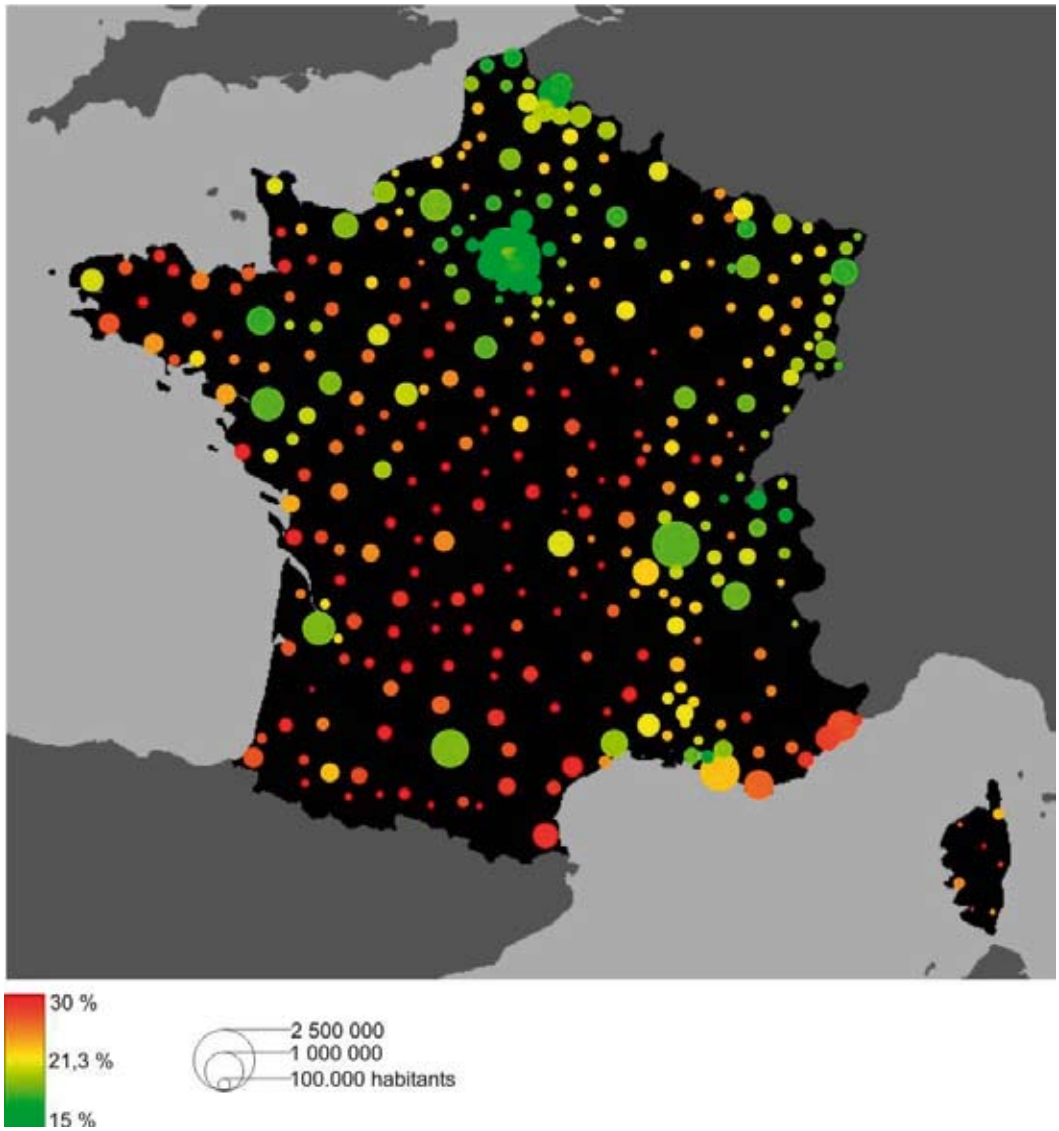

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Commentaire : vue à l'échelle des zones d'emplois, la métropole bordelaise apparaît en vert, soit deux fois plus jeune que son arrière-pays rural. Elle accueille environ 15 % des 60 ans et plus, contre 30 % dans les secteurs semi-ruraux contigus. Par comparaison, les zones d'emplois des métropoles du sud-est semblent bien plus vieillissantes.

Fig. 1 | La population de la France estimée en 2004 (INSEE, INED)

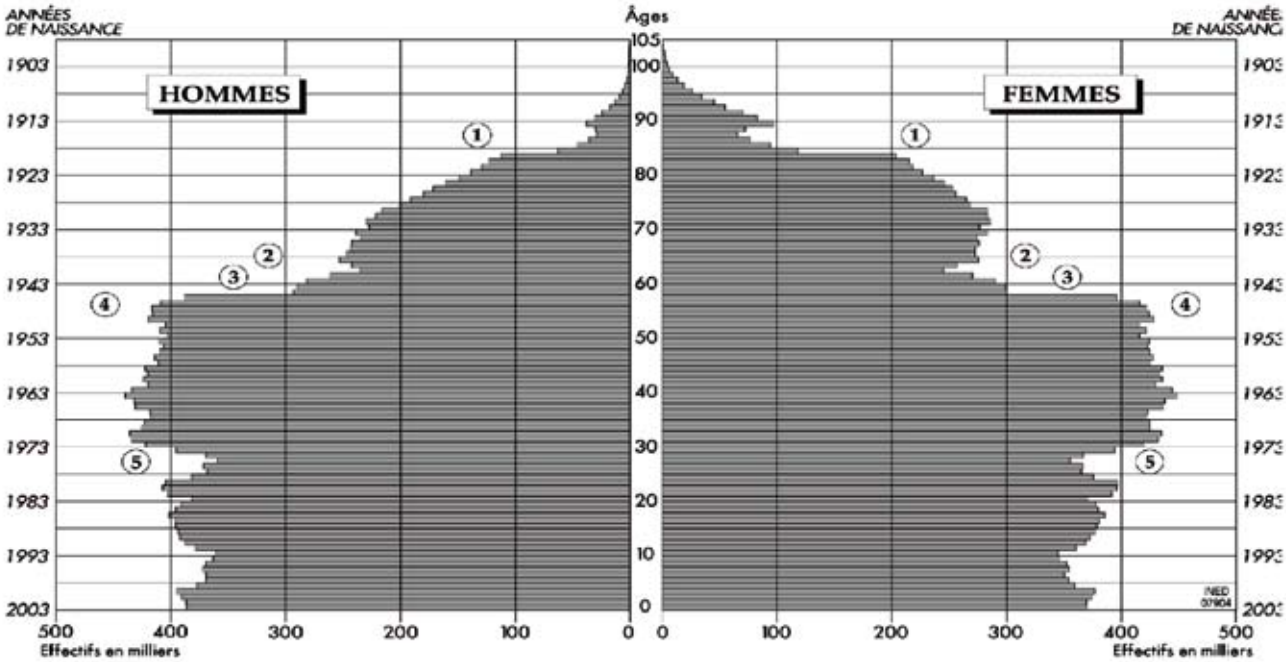

sources : © INSEE INED

Fig. 2 | La pyramide des âges de Bordeaux en 1999

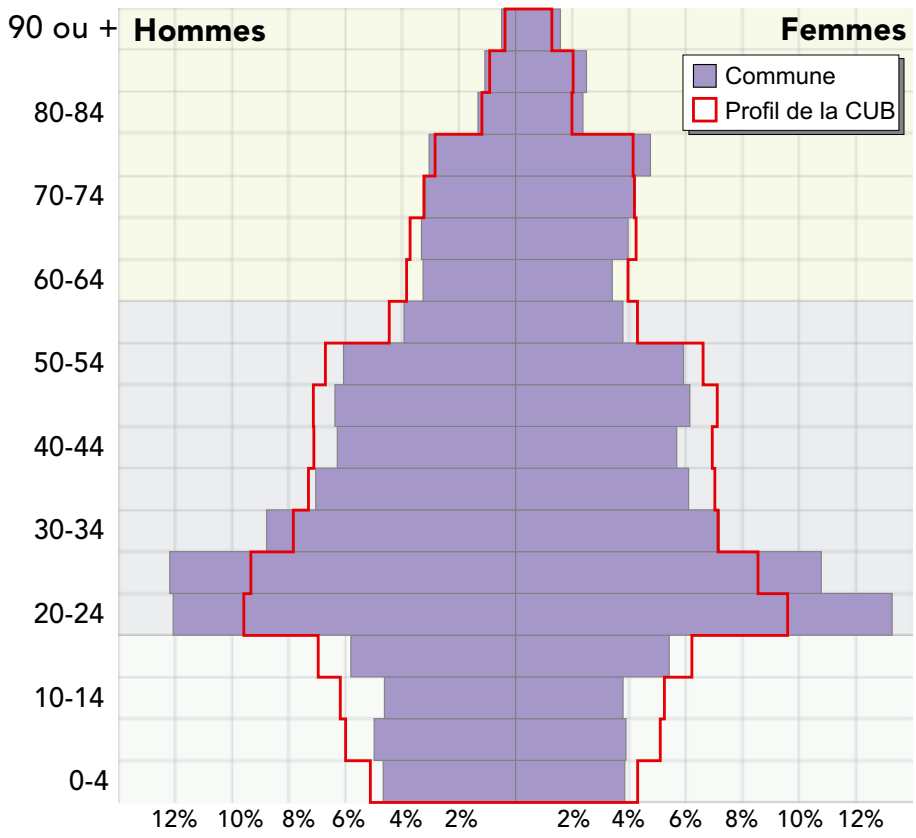

sources : © INSEE RP99 - traitement a'urba

2.1.2 | Révolution de la longévité : l'impact sur les territoires

Les contours que devra prendre la révolution du vieillissement démographique en France et en Europe sont depuis longtemps pressentis et analysés par les démographes, certains parlant même d'anti-hasard. Un certain nombre de ruptures économiques, sociales et spatiales accélèreront plus ou moins les impacts négatifs du vieillissement, il est donc impératif aujourd'hui que décideurs politiques locaux et société civile réalisent ensemble l'ampleur et la localisation des transformations attendues. Ce premier cadrage général prospectif est suivi en infra d'une vision complémentaire de ce que sera plus localement l'impact de ce vieillissement. Est-on en face d'un phénomène ponctuel et donc maîtrisable, ou doit-on d'ores et déjà se préparer à transformer structurellement nos modes de vie et la physionomie de nos territoires ?

• Le vieillissement démographique[7], une évolution nationale encore régulière
La modification de la structure par âge de la population[8] indique que l'augmentation de la proportion de personnes âgées a été lente mais continue, les effets du baby-boom sont surtout perceptibles entre 1946 et 1962, puis on observe une baisse continue pour les jeunes de moins de 20 ans au profit des personnes de plus de 60 ans.
L'actuelle pyramide des âges française (voir fig.1) présente une structure par âge de la population encore relativement équilibrée, bien que très gonflée aux abords des générations issues du baby-boom (nées entre 1946 et 1974), les quinquagénaires forment aujourd'hui un véritable réservoir de seniors qui dès 2006 représenteront un potentiel de + 30 % de « retraitables ». En terme d'évolution, le vieillissement a été plus lent en France que dans les autres pays de l'Union Européenne du fait de ce baby-boom plus marqué.
La notion de vitesse du vieillissement se calcule par le nombre d'années nécessaire au doublement de la proportion d'une classe d'âge, des chiffres récents de l'INSEE montrent que le processus est enclenché puisqu'en 2004 : 1 personne sur 10 a désormais 75 ans et plus, soit deux fois plus qu'en 1962.

• L'ère du papy-boom et le renversement des pyramides des âges
Les perspectives d'évolution à l'horizon 2030 grâce aux projections OMPHALE[9] montrent que le bouleversement démographique amorcé devrait atteindre une taille complètement inédite dans l'histoire de notre société. Une certaine prudence s'impose cependant dans l'interprétation des chiffres, ces projections étant construites sur des hypothèses de taux de fécondité, mortalité et soldes migratoires déterminées par le présent et extrapolées de tendances peu anciennes (1990-1999), elles sont par ailleurs lissées de toutes ruptures et ne restent donc que des scénarios probables.

• Les pics statistiques de 2006 et 2030, un défi pour l'ensemble de la société
Pour ces 25 années à venir, la croissance se concentrera au sommet de la pyramide des âges. Ce phénomène macroscopique touchera l'ensemble de l'Europe des Quinze, ce qui provoque dès 2025, un renversement quasi complet de la pyramide des âges. Parce qu'il sera continu pendant 30 ans, ce processus structurel va transformer à terme tout l'équilibre traditionnel des territoire, en suscitant une véritable révolution dans notre société fonctionnant sur le culte de la jeunesse, de l'indépendance et de l'individualisme.

7. Il traduit l'augmentation de la proportion de la population âgée au cours du temps sur la population totale, notion introduite par Alfred Sauvy en 1928.
8. Voir le tableau en annexe 5.6.2 A | L'évolution de la structure de la population française au cours du XXe siècle.
9. OMPHALE : modèle de projection démographique qui fait vieillir, migrer et naître une population à partir de l'évolution démographique 1990-1999.

Fig. 3 | Comparaison des pyramides des âges de l'Europe des Quinze, à gauche, l'Europe en 1965, à droite, en 2025 (source Eurostat)[10]

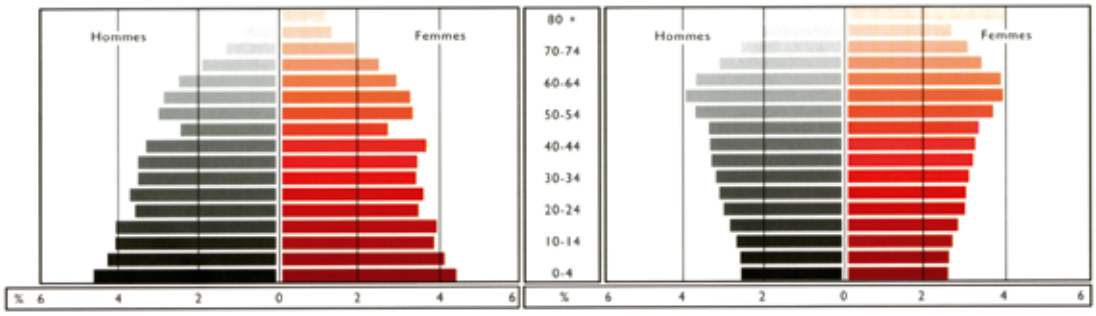

sources : L'architecture aujourd'hui « Vieillir » n° 341, juillet 2002

Le sommet des âges se gonfle au détriment de sa base de jeunes qui rétrécit quasiment de moitié. Cette inversion s'explicite en termes de déséquilibre des générations, interroge les modes de vie des générations futures : comment vivra-t-on cette révolution de la longévité ? Dans les mentalités, une telle perspective est porteuse d'images de ralentissement général de l'économie et de baisse de vitalité de nos cités. Observera-t-on partout les mêmes amplitudes démographiques et les mêmes vitesses de vieillissement ?
La progression arithmétique semble constante et inexorable mais son impact variera sur les territoires selon leur taille, leur âge d'urbanisation et leur configuration démographique. Ainsi, la proportion des plus âgés dans certains secteurs de l'agglomération bordelaise demeurés encore jeunes aujourd'hui mais présentant une forte proportion de cinquantenaires variera du simple au triple en trente ans.

• Une brutale accélération à venir déséquilibrant les systèmes de solidarité
En France, ce prochain demi-siècle connaîtra une brutale rupture des tendances au cours de deux pics statistiques identifiés par les démographes autour de 2006 et de 2030. Deux scénarios ont été construits par l'INSEE selon des hypothèses migratoires contrastées, comme le récapitule le tableau ci-après. En 2006, le premier choc du papy-boom débute avec l'arrivée à l'âge de la retraite des baby-boomers nés de 1946 à 1972, leur nombre subira une importante accélération dans les décennies à venir. Les prévisions les plus hautes parlent d'un doublement des 60 ans et + : 12 millions en 2000 , 24 millions possible en 2050.

Projections sur la France			
Années	2000	2010	2050
Part des			
60 ans et +			
hypothèse -	20%	20%	27%
hypothèse +		23%	39%
part des			
85 ans et +			
hypothèse -	2%	2%	3,5
hypothèse +		2,5%	7%

10. Extrait du n° 341 de la revue L'Architecture Aujourd'hui, intitulé « Vieillir ».

Les deux scénarios explorés par l'INSEE montre une progression d'abord lente puis accélérée des 60 ans et plus avec et une banalisation du très grand âge.
En 2030, les papy boomers atteignent la classe des 80/85 ans, ceux-ci voient leur effectif doubler voire tripler en 20 ans : de 900 000 en 2003, ils sont 2 millions en 2020.
Atteindre 90 ans et plus, deviendra fréquent, ils seront 350.000 en 2000, et 1,3 million en 2040.
Ces phénomènes s'amplifient sous l'effet de l'allongement général de la durée de vie, en 50 ans, 10 ans ont été gagnés ! L'espérance de vie moyenne en 2005, pour les hommes est de 76,7 ans, tandis qu'il est de 83,8 ans pour les femmes. Ces tendances ne pourront que compromettre le renouvellement des générations, même si la France connaît une remontée de son taux de fécondité depuis 10 ans.

• La montée de la dépendance et la solitude
L'autre préoccupation majeure sera la prise en charge collective d'un taux croissant de personnes très vulnérables, essor attendu malgré les progrès de la médecine. D'après les recherches de la DREES[11] : en 2020, sur 7 millions de 75 ans et plus, 15 % seront dépendants, et sur 2 millions de 85 ans et plus, 35 %. Ce risque de dépendance associé au taux de solitude des plus de 75 ans qui va aller croissant, en France (38 %) comme en Gironde (36 %), donne une idée des besoins en matière d'aidants naturels, de professionnels et d'équipements d'hébergement. Pour ne pas que leur prise en charge financière pèse toujours plus sur l'ensemble de la société, il sera particulièrement nécessaire d'évaluer les principaux déterminants non seulement biologiques mais sociologiques et urbanistiques qui pourront accentuer les facteurs de HID (handicap, incapacités, déficiences). Ainsi, en portant le risque d'augmenter l'isolement social et la captivité d'une part croissante de la population vieillissante, les choix d'urbanisme font endosser aux décideurs une nouvelle responsabilité qui met en cause la société toute entière.

Enfin, ce sur-vieillissement sera bien sûr déterminant pour l'équilibre financier du système de protection sociale et du rapport entre les groupes d'âges.
Dans ces conditions, il est évident que la façon dont se perpétuera le principe de solidarité financière entre les générations sera étroitement dépendante d'une nouvelle réglementation des systèmes de retraite. D'autant qu'à ce poids croissant des retraites à supporter par actif, s'ajoutera l'incertitude de l'emploi pour tous, sans oublier les scénarios de paupérisation des ménages français, qui augmenteront les risques d'une fracture économique entre les âges.
Hormis ces grands problèmes d'équilibre de société, relevant de préoccupations nationales (voir ci-contre figure 4), quels seront les nouveaux modes de vie de cette classe élargie de retraités ? Où choisiront-ils de s'établir s'ils décident de bouger et selon quel critère dominant de qualité de vie, un territoire sera-t-il aux yeux de ces migrants plus attractif qu'un autre ?
Selon une analyse à la fois rétrospective (1990-1999) et prospective (2030), les tendances au vieillissement sont explorées ci-après à l'échelle des territoires de la Gironde et de l'agglomération bordelaise. En s'appuyant sur ces dernières, il s'agira de montrer plus précisément où et comment se dérouleront les principales évolutions attendues.

11. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique.

2.2 | Les lieux du vieillissement à l'échelle métropolitaine : de la rétrospective à la prospective

2.2.1 | Une ville qui vieillit par ses couronnes périurbaines

• **La sédimentation périphérique des classes d'âges anciennes** (voir cartes n° 4 et 5)
L'agglomération bordelaise replacée dans son contexte global girondin apparaît bien moins vieillissante que le reste du territoire départemental dont la moyenne de seniors atteint 21,3 %. Mais, l'effet de zoom qui lui est administré dans la carte n° 5 (où la proportion des 60 ans et plus est alors calculé à l'IRIS et non plus à la commune) relativise cette première impression, faisant apparaître des intensités plus franches de rouge, une fois les calculs ramenés à la moyenne de l'agglomération (18,8 %). Ainsi, à l'échelle de la Gironde, ce sont les franges rurales du département qui vieillissent le plus, tandis qu'à l'échelle de l'agglomération, la sédimentation des classes anciennes concerne les zones périurbaines. Pourtant, même si l'agglomération compte à elle seule plus de la moitié des Girondins vieillissants[12] (52 % des 60 ans et + du département), elle donne une impression de jeunesse par rapport à son arrière pays, du fait de son renouvellement démographique, exception faite de son quadrant nord-ouest, de la rive droite, et de quelques poches isolées au sud et à l'ouest, où les moyennes peuvent monter jusqu'à 30 %.
Quant à la carte de la Gironde, elle montre combien les plus de 60 ans se concentrent dans les petites villes rurales ou littorales : Arcachon (30 %), Libourne (25 %) et Langon (27 %), Coutras, Sainte-Foy-la-Grande, Blaye, Bazas, La Réole, Lesparre, Pauillac, (24 à 38 %).

À l'échelle plus fine de la CUB, les quartiers paraissent vieillir encore différemment (voir carte n° 6).
Sur le territoire communautaire, la proportion de seniors reste la même que sur l'agglomération (environ 19 %), mais l'effet de vieillissement en couronne apparaît encore plus nettement. Les 60 ans et plus représentent 25 % de la population dans les communes de première couronne, véritables faubourgs historiques de Bordeaux (Bègles, Bruges, Le Bouscat, Caudéran et la rive droite) et le long des anciens axes majeurs de déplacement (routes du Médoc et de Pessac). À Bordeaux-centre, la part des 60 ans et plus apparaît moindre (moins de 6 %), les populations vieillissantes y sont pourtant bien présentes mais elle se concentrent dans certains quartiers, plus ou moins anciens, et fonctionnant un peu à part. On y retrouve des taux de 20 % de 60 ans et plus, c'est le cas du Grand-Parc où l'urbanisme moderne de grands immeubles collectifs sociaux voit véritablement vieillir sur place sa population de « jeunes ménages » installés dans les années 60. C'est aussi le cas du quartier Saint-Seurin, secteur résidentiel de l'ancienne bourgeoisie bordelaise répartie dans des immeubles collectifs parfois récents, autour de sa très ancienne paroisse, ou encore celui du vieux quartier ouvrier de Bacalan au nord de la ville.
Entre boulevards et rocade, Talence, Bègles, Villenave-d'Ornon, le poids des personnes âgées dépasse régulièrement 25 % de la population totale. Sur la rive droite, les quartiers nord de la Bastide et de la commune de Cenon offrent aussi une concentration plus forte. Au-delà de la rocade, le rajeunissement est visible, exceptés dans les centres-bourgs historiques de Pessac, Gradignan, ou encore de Villenave-d'Ornon qui rassemblent des classes anciennes d'habitants de la métropole bordelaise. Les populations vieillissantes se répartissent donc inégalement sur le territoire, l'intensité du vieillissement dépendant de la nature du parc de logements, des statuts d'occupation et des caractéristiques urbaines liées à l'histoire de la métropolisation.

12. Ce chiffre n'est pas étonnant, puisque 72 % des Girondins vivent dans la métropole.

Fig. 4 | Pyramide des âges et part des actifs en France (réalisation INED)

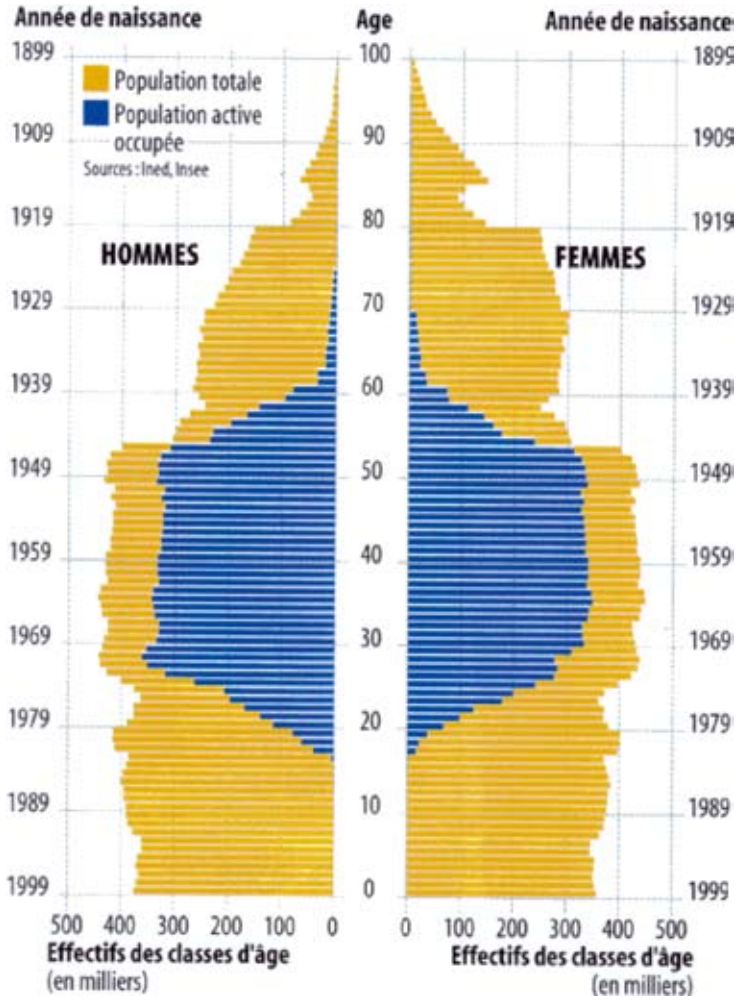

sources : © INSEE - traitement INED

Déjà marquée par un taux d'activité très bas, avec seulement 60 % d'actifs, la France verra-t-elle se pérenniser le sous-emploi des jeunes seniors (55-64 ans) qui, en 2005, ne sont plus que 37 % à exercer une activité ? Mais que deviendront les équilibres sociaux en 2025, où la classe des actifs des 30 à 40 ans sera en baisse et les retraités en surnombre ?

Carte. 4 | Proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus en Gironde par communes

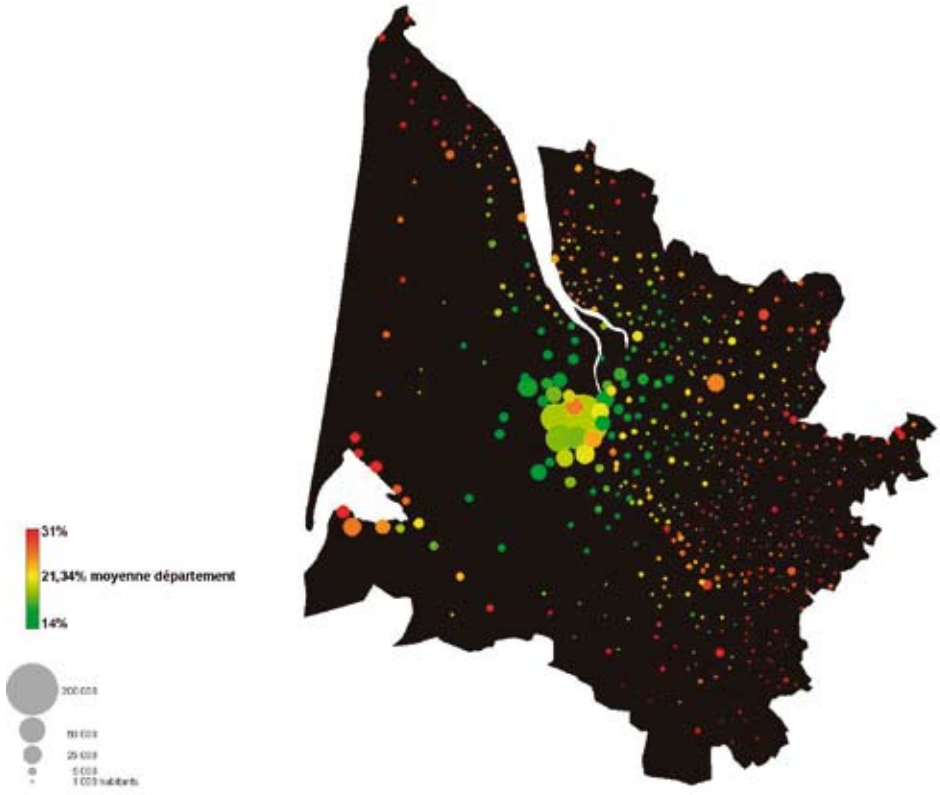

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Carte. 5 | Proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus dans l'agglomération bordelaise par IRIS INSEE

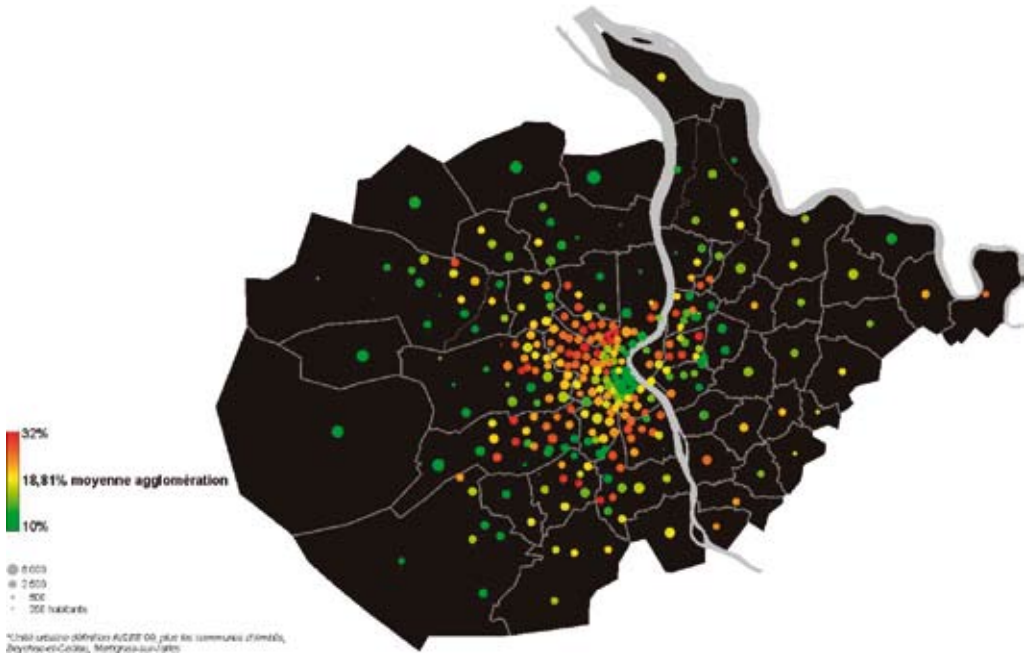

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Carte. 6 | Proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus dans la Communauté urbaine de Bordeaux par îlots INSEE

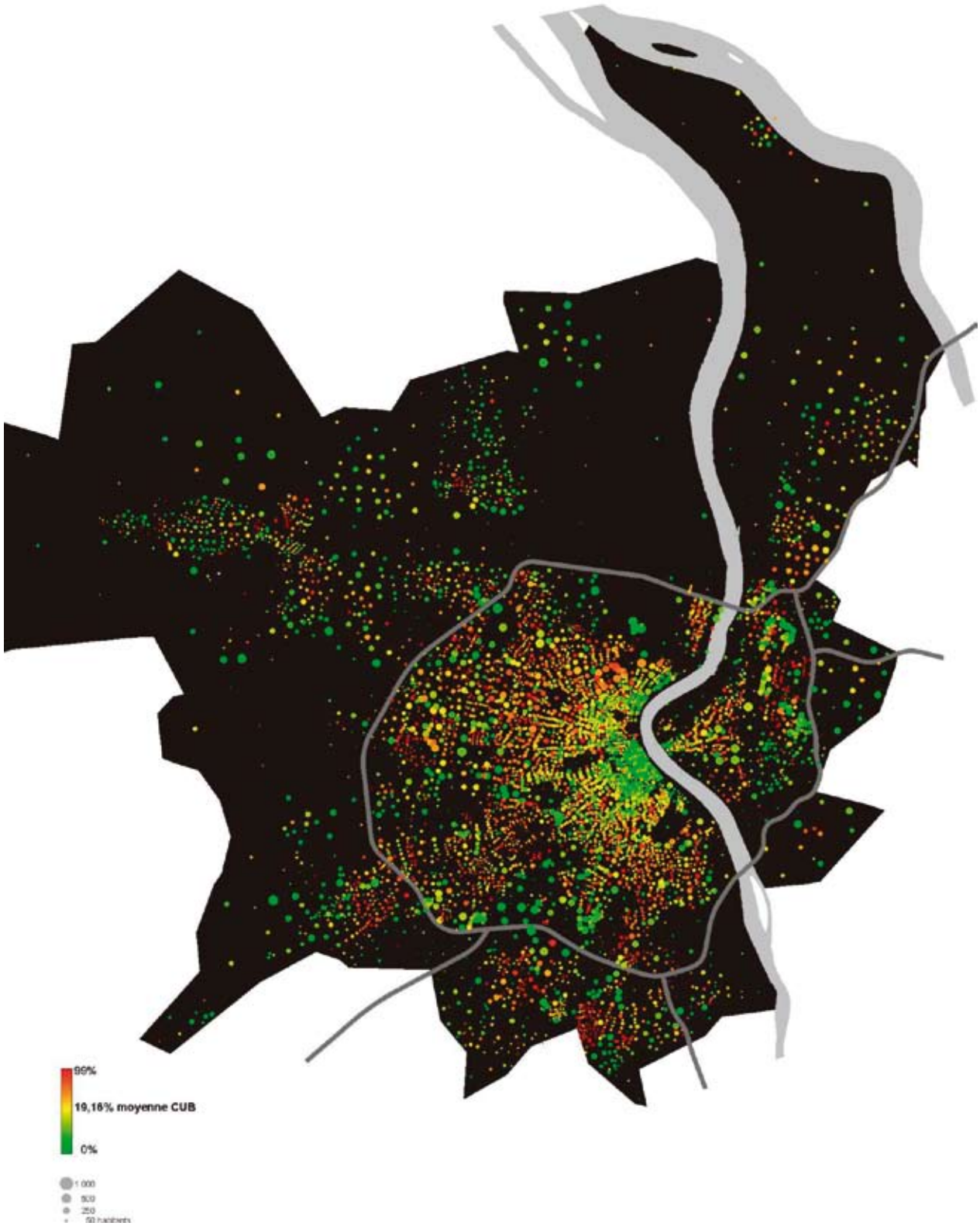

sources : © INSEE RP99 - données topographiques issues du SIG «APIC» Communauté urbaine de Bordeaux - traitement a'urba

• **Une spatialisation du vieillissement qui se distingue selon des césures d'âges** (voir les cartes n° 7, 8 et 9)
La différence de spatialisation apparaît très nettement entre les classes d'âges vieillissantes intermédiaires (60-74 ans, 75-84 ans et 85 ans et plus). Les trois cartes proposées en pages suivantes offrent une vision « cinétique » (c'est à dire en mouvement) de la spatialisation de ces populations : l'effet dû à la présence de la rocade est frappant. On y distingue des phénomènes d'expansion ou de repli, de croissance ou de diminution des volumes, selon les typologies d'âges :
- pour les 60-74 ans, le vieillissement est disséminé dans les secteurs extra rocade, notamment en deuxième couronne ;
- pour les 75-84 ans, le vieillissement se concentre rive gauche, dans l'intra rocade, et apparaît encore présent rive droite (pourtant marquée par un fort renouvellement démographique), c'est le début d'un repli vers les centralités secondaires de banlieue ;
- les 85 ans et plus sont, quant à eux, repliés entre rocade et boulevards, leur présence étant liée autant à l'histoire du développement urbain qu'à l'implantation des maisons de retraite le long des grands axes.

Un vieillissement périphérique : une tendances qui n'a cessé de s'accentuer entre 1990 et 1999 au détriment des communes les plus centrales (voir cartes n° 10 et 11)
Entre 1990 et 1999, les communes de la CUB (situées à l'extérieur de la rocade) ont connu une augmentation de 31 % des 60 ans et plus, contre 35 % pour les communes de l'agglomération situées hors CUB. Dans l'espace intra rocade, seuls les secteurs jouxtant la rocade présentent des signes de vieillissement de la population, rive gauche comme rive droite.

La banalisation du très grand âge dans l'agglomération
La progression du vieillissement reste régulière mais devient plus sensible en périphérie tout en s'accentuant du fait de l'allongement de la durée de vie (+ 6 % pour les 60 ans ; + 14 % pour les 75 ans ; + 36 % pour les 85 ans).[13]

L'augmentation des classes masculines et âgées sur la CUB (voir le schéma ci-dessous)
Une très forte évolution de l'espérance de vie, tout particulièrement pour les hommes de 85 ans et plus, exprime un effet de rattrapage par rapport à un taux de mortalité masculine longtemps très inférieur à celui des femmes.[14] Fait nouveau, ces populations masculines, mieux motorisées, seront encore plus enclines à rester à domicile.

2.2.2 | Un double héritage socio-spatial qui se retrouve dans la géographie des âges[15]

• **La trace spatiale des vagues successives d'urbanisation**
La spatialisation du vieillissement correspond à la structure urbaine de l'agglomération en « doigts de gant », laquelle reflète le développement progressif de l'urbanisation en cercles concentriques et en radiales le long des axes de communication, surtout dans la partie ouest où se perçoit l'impact des politiques de transports en commun.
Le rôle fondamental que joue le « système résidentiel » dans la répartition géographique de la population vieillissante est confirmé par l'analyse statistique. Les comportements spatiaux en matière de vieillissement sont définis précisément par l'interaction entre statuts d'occupation, types de logements et choix d'implantation résidentielle, à plus ou moins grande distance des centres urbains.

13. Voir en annexe 5.6 les chiffres pour la Gironde et la France.
14. Pour plus d'informations, se rapporter en annexe 5.6.2 B | sur l'évolution des âges.
15. Ce chapitre est complété par des données plus détaillées en annexe 5.6.3.

Fig. 5 | L'évolution relative comparée par âge et sexe sur la CUB de 1990 à 1999 et le rattrapage de la classe masculine.

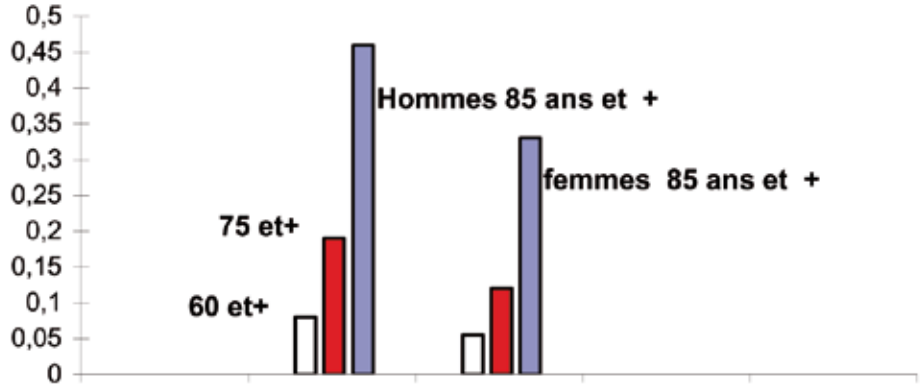

sources : © INSEE RP99 - traitement a'urba

Carte. 7 | Spatialisation des personnes agées de 60 à 74 ans en 1999

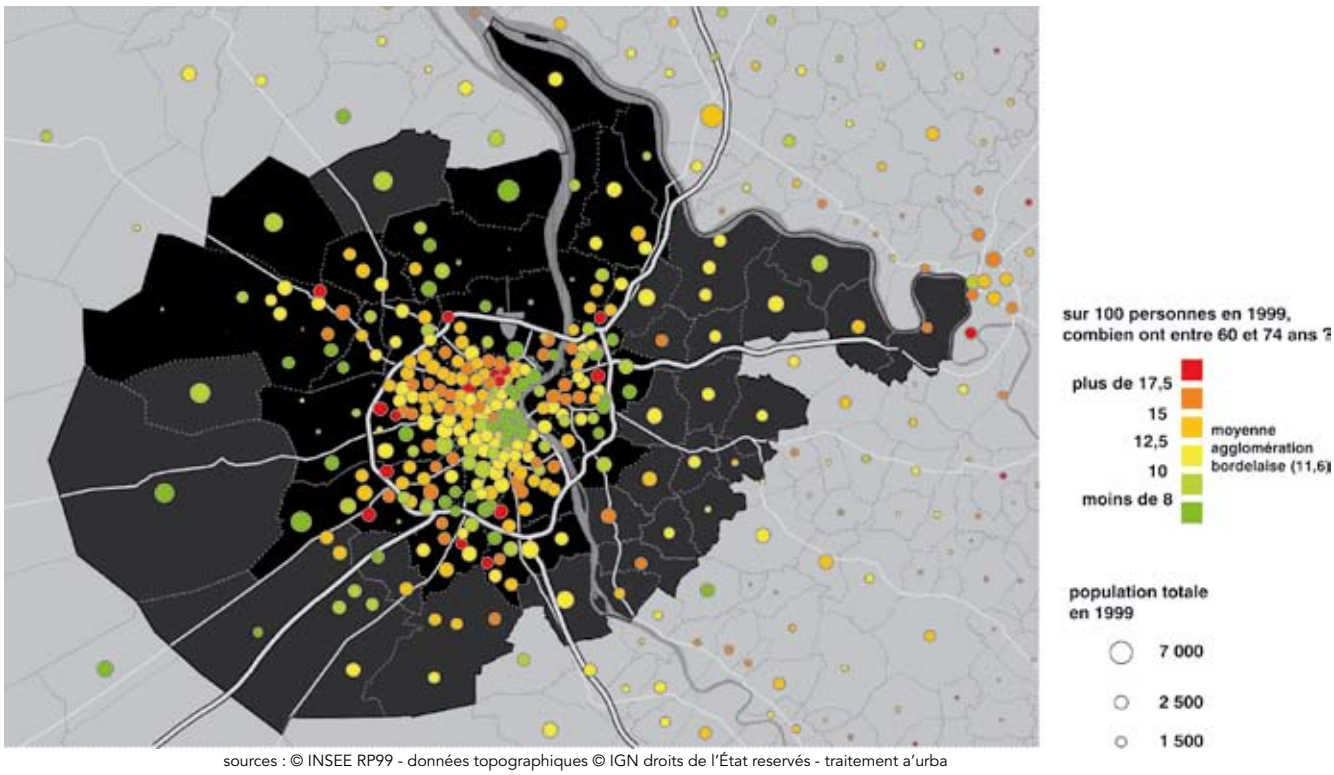

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Commentaire : un vieillissement des seniors, disséminé dans les secteurs extra-rocade, témoignage du phénomène massif de péri-urbanisation.

Carte. 8 | Spatialisation des personnes agées de 75 à 84 ans en 1999

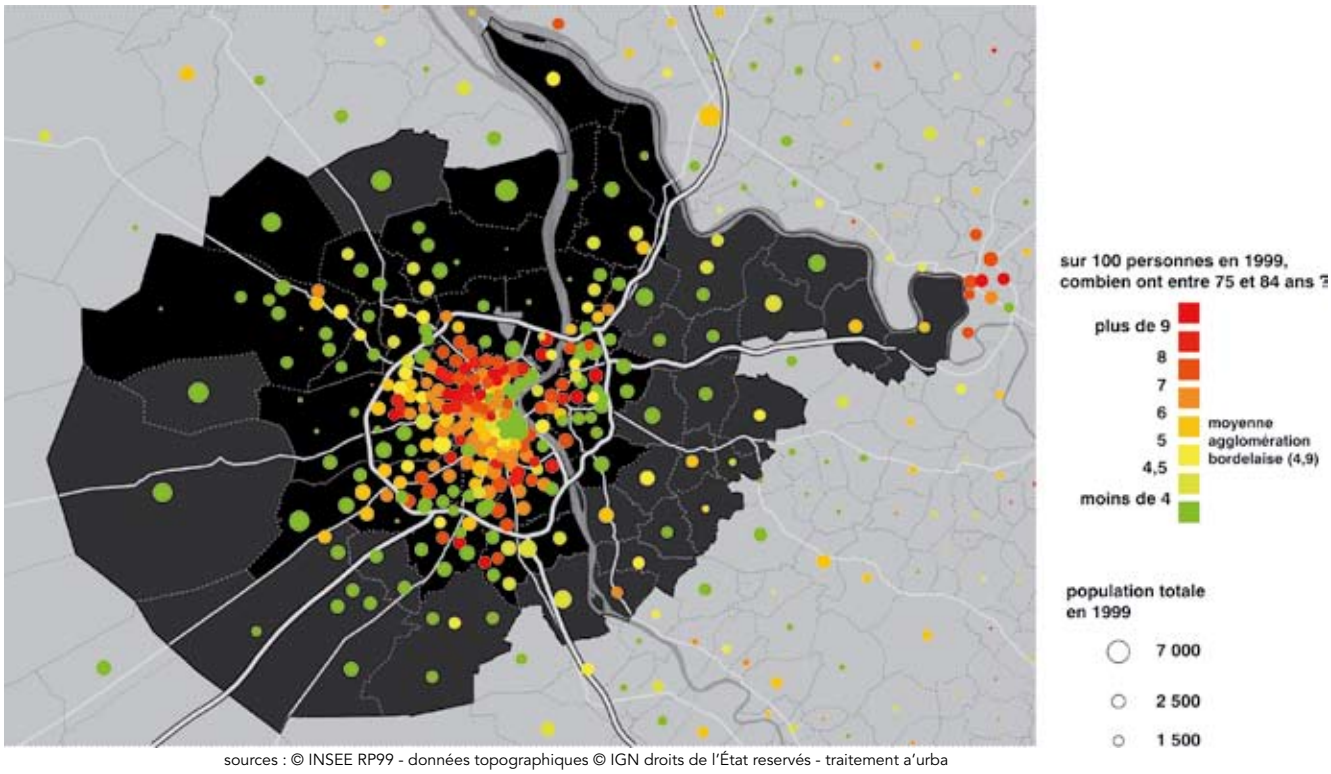

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Commentaire : Un vieillissement important et accentué des aînés se concentrant rive gauche dans l'intra-rocade mais encore présent rive droite dans le périurbain.

Carte. 9 | Spatialisation des personnes agées de 85 ans et plus en 1999

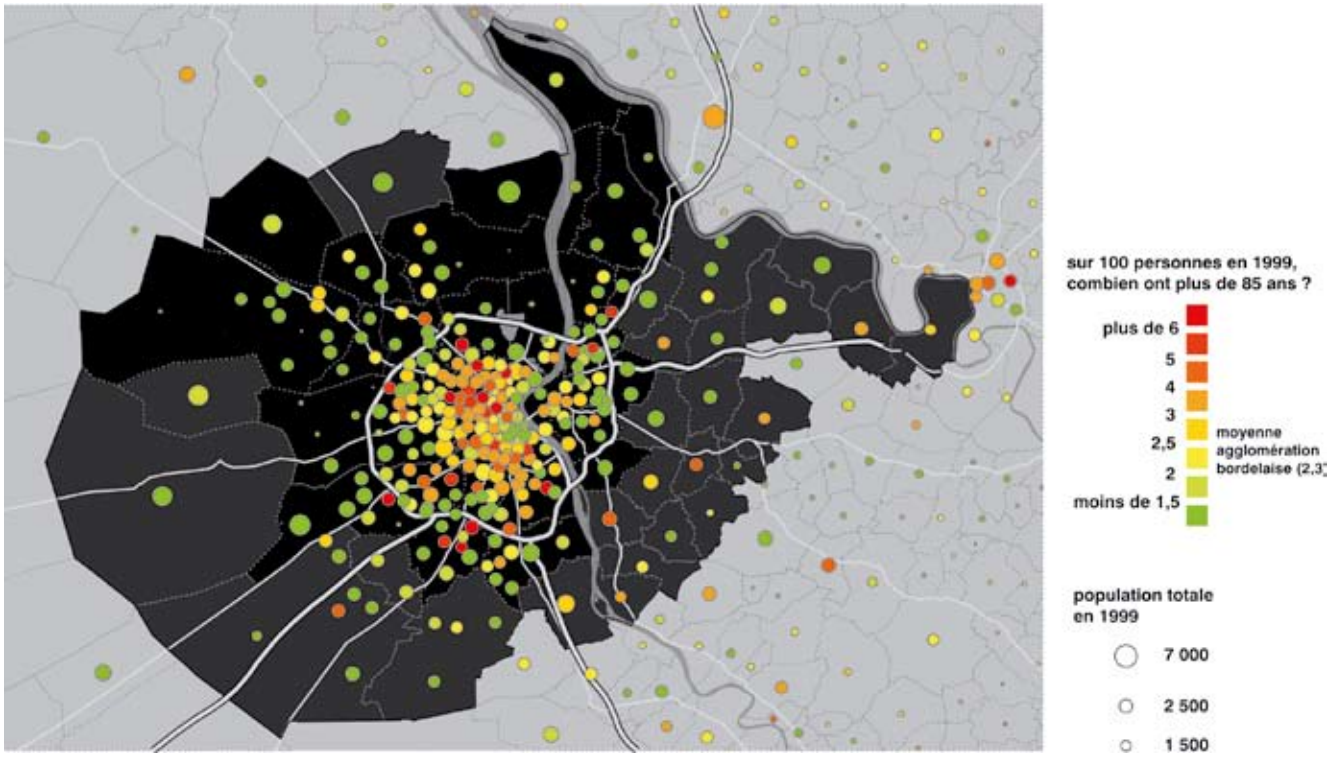

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Commentaire : un repli des anciens entre rocade et boulevards, lié à l'histoire du développement urbain de l'agglomération mais reflétant aussi l'implantation des maisons de retraites le long des axes.

Une grande majorité de seniors propriétaires occupants en Gironde comme dans l'agglomération corrélée à des taux de stabilité résidentielle très élevés
(voir cartes n° 10, 11, 12, 13, 14 et 15).
En Gironde, chez les 60-74 ans, plus de 73 % sont des propriétaires de leurs logements contre 54 % seulement pour l'ensemble des ménages tous âges confondus. Dans l'agglomération, ce taux de seniors propriétaires est légèrement inférieur : 70,4 % contre 45 % pour l'ensemble des ménages. Cette prédominance rappelle les logiques patrimoniales en vigueur chez ces générations des Trente Glorieuses ayant connu une hausse globale du niveau de vie et des trajectoires sociales ascendantes. La géographie des âges y traduit les grandes phases d'accession à la propriété et d'étalement urbain qu'a connu le territoire métropolitain au cours de ces quarante dernières années. Dans les lieux de prédilection de vieillissement des classes les plus anciennes (habitat individuel des faubourgs de première couronne) les taux de stabilité résidentielle atteignent des pointes de 93 % (pour une moyenne de 77 % pour l'agglomération). Bordeaux centre connaît une évolution différente : malgré des conditions d'animation et de proximité commerciale propices au vieillissement, l'enracinement sur place des 60-74 ans y est devenu résiduel (seulement 20 % de seniors propriétaires occupants). Dans l'hyper centre qui, hier encore, voyait vieillir classes ouvrières et artisanales en son sein, l'implantation de classes populaires propriétaires de leurs logements est donc en passe de devenir une « survivance culturelle ». Du fait du renouvellement urbain et des mutations résidentielles des villes centres, que réserveront les centralités urbaines pour leurs populations très vieillissantes et démunies ? Ces dernières, souvent victimes d'une mobilité subie et brutale du fait de l'inadaptation de leur logements dans les immeubles anciens, souffrent aussi de la carence en établissements d'hébergement public dans la proximité de leurs lieux de vie, ce qui interroge sur les conditions du vieillissement à domicile « jusqu'au bout ».
Quant aux jeunes seniors (60-74 ans), représentant l'urbanisation diffuse dans les franges urbaines de deuxième couronne, du fait qu'ils soient en grande majorité propriétaires de leur logement, ils vieillissent intensément sur place, et sont plus de 86 % à ne pas avoir bougé depuis 10 ans. Mais contrairement à leurs aînés, étant beaucoup plus distants des cœurs de ville, ils ne bénéficieront pas dans l'avenir, des atouts urbains offerts par les centralités secondaires de banlieue. Leur futur maintien à domicile dépendra étroitement d'une amélioration de l'insertion de leur habitat dans l'environnement urbain, et nécessitera des scénarios lourds de désenclavement de leurs quartiers par des transports adaptés ainsi que d'irrigation en services et en commerces de proximité. En conséquence, il faut s'interroger sur le coût public du vieillissement sur place de ces classes d'âge qui, grâce à leurs forts taux de motorisation, ont pu s'installer dans ces satellites de l'agglomération, bénéficiant d'espace et de nature mais restant en revanche déconnectés du tissu urbain.

Une plus forte mobilité résidentielle sur le bassin d'Arcachon, indice d'une migration du troisième âge qui ira croissante.
Par rapport à la stabilité prédominante des habitants vieillissants de l'agglomération, ceux de la Gironde apparaissent plus mobiles, comme sur le Bassin d'Arcachon où l'indice de stabilité est moindre (69 %). Certains territoires ruraux et littoraux sont devenus en 10 ans des espaces de migrations pour 20 à 30 % de seniors qui y résident en 1999, tendances qui, compte tenu des volumes attendus avec le « papy-boum », devront bientôt doubler voire tripler ! Les trajectoires migratoires de ces nouveaux seniors aisés à la recherche d'une « niche écologique » idéale pour vivre leur retraite opéreront donc une pression sur le foncier et sur tout le parc immobilier inscrit dans un environnement naturel attractif, lequel a déjà vu sa valeur patrimoniale augmenter dans des proportions jamais vues en 2004[16]. Déconnectée de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, cette concurrence en terme d'accès

16. + 16,6 % d'augmentation dans le Sud-Ouest, soit la deuxième place en matière de hausse des prix après l'Île de France. Voir l'article « Très chers logements » dans la revue Urbanisme, mai-juin 2005.

au logement, pourrait toucher tous les segments de la population et se durcir localement sur la métropole bordelaise, son arrière pays et surtout ses territoires littoraux. En conséquence, des mutations radicales sont à anticiper en termes de construction, de paysage, d'offres en logements et plus globalement d'organisation du territoire métropolitain.

• La persistance des clivages sociaux

Les quatre séries de cartes qui ont été retenues traduisent des indices d'inconfort, de modestie économique voire d'handicaps sociaux qui n'ont pas cessé de se reproduire depuis dix ans. Ces évolutions témoignent d'un déterminisme des territoires qui sont marqués par l'héritage de discrimination sociale et générationnelle (voir cartes n° 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22).

Les césures socio-spatiales reproduisent en partie la géographie existante des anciens quartiers populaires, devenus aujourd'hui celle des quartiers sensibles. La répartition des personnes âgées ayant le statut de locataire social va de pair avec celle des plus bas taux de formation et de motorisation. La puissance du système HLM durcit les contrastes spatiaux : les quartiers ont été dessinés, il y a plus de 60 ans, par la sectorisation de l'habitat collectif social. Au lieu de suivre un processus d'ascension sociale, une partie de ces habitants ont vieilli sur place : ainsi, on vieillit plus dans la cité du Grand Parc, à Carle Vernet et sur la rive droite, que dans les secteurs populaires de l'hyper-centre, lesquels jouent à Bordeaux de moins en moins leur rôle de « parc social de fait », le renouvellement de leur population s'effectuant au détriment des personnes âgées (quartiers Saint-Michel, Saint-Pierrre, Sainte-Croix et Chartrons).

La demande en logement social est donc un facteur essentiel à prendre en compte dans les effets dus au vieillissement de la population. En effet, les seniors locataires, choisissent souvent de rester dans leur quartier, quitte à trouver un logement plus adapté fréquemment choisi dans le neuf[17] et pour une bonne part dans l'habitat social. Ce type de mobilité infracommunale se retrouve chez les résidants les plus âgés qui sont en voie de dépendance suite à une rupture de vie (maladies, veuvage, surtout les femmes), et qui recherchent en priorité de petits collectifs.

Les niveaux de formation des personnes vieillissantes sont bas en général mais sur la carte n° 20, on observe une relative concentration géographique de personnes âgées sans aucune formation dans le sud et l'est de la CUB. Ce qui entérine l'opposition historique entre les territoires populaires à l'est et ceux de l'ouest (anciens quartiers ouvriers de la rive droite ainsi que de Bacalan et de Bègles, couloir universitaire et secteurs de Saint-Genès et Caudéran regroupent les plus diplômés).

Figure 6, on observe une faible représentativité des bacheliers (19 %) et de bas niveaux de formation sur l'ensemble des 60 ans et plus. Ce qui relève d'un effet de génération : durant les Trente Glorieuses, l'ascension sociale se réalise avec une formation peu élevée, voire aucune.

Fig. 6 | Taux de formation dans la CUB

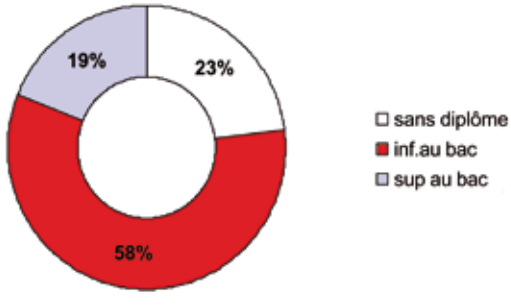

17. Une étude du Moniteur (Mai 2005) estime que 2/3 des déménagements des 60 à 69 ans se font dans le neuf, et que dans le parc HLM, un locataire sur 4 a plus de 60 ans.

Vieillir en ville, vieillir à la campagne : un taux d'inconfort urbain[18] résiduel mais encore très lourd chez les girondins ruraux

Ils ne sont plus que 3 % des ménages âgés de 75 ans et plus à être encore mal logés dans la CUB avec cependant des pointes d'inconfort persistant dans les quartiers populaires : les logements les plus inconfortables se retrouvent sur le centre et le sud de la CUB, cette concentration s'observe davantage sur Bordeaux (rive droite comprise) et sur Bègles, en revanche, elle ne concerne ni le quartier de Caudéran ni celui de Saint-Augustin. En Gironde, ce sont encore 41 % d'entre eux qui habitent des logements sans baignoire ni douche, dont 56 % ne disposent pas de toilettes intérieures, ce taux d'inconfort girondin reste un peu plus fort que la moyenne française. Le progrès est pourtant réel puisqu'en 1990, deux fois plus de ménages étaient concernés par l'inconfort.

Un taux de motorisation des ménages âgés dans la CUB qui diminue fortement au-delà de 75 ans

Fig. 7 | Taux de motorisation des personnes vieillissantes (CUB)

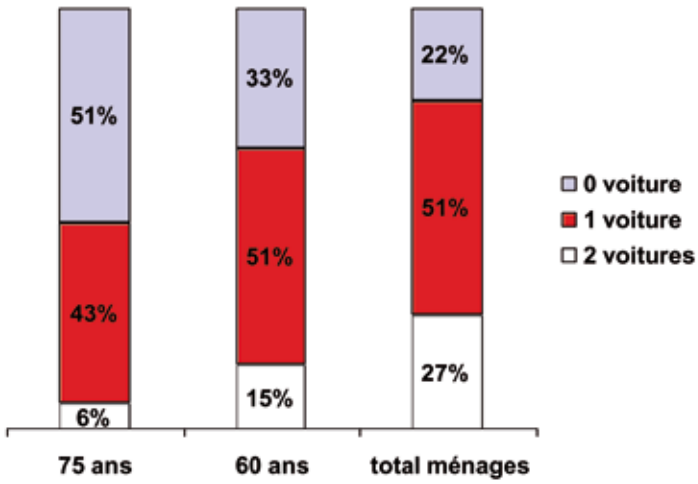

Plus de la moitié des 75 ans et plus sans voiture particulière dans la CUB

Figure 7, on observe une chute du niveau de motorisation des ménages perceptible dès 60 ans. Elle est due sans doute à l'abandon du second véhicule lors de la fin de la vie active et avec les problèmes de déficiences et de santé, elle s'accentue fortement après 75 ans. Cette chute du taux de motorisation des ménages âgés est un peu moins importante en Gironde : (46 %)[19] ce qui exprime sans doute la plus grande dépendance des ruraux aux déplacements individuels. Cependant, un net recul a eu lieu depuis le recensement de 1990, où ils étaient 60 % de 75 ans et plus non motorisés.

Sur les cartes n° 21 et 22, la localisation des personnes âgées sans voiture se calque sur le centre de l'agglomération et les quartiers urbains populaires. Après 75 ans, la marche à pied tend à remplacer la voiture pour les courtes distances (200 à 300 m) combinée avec les transports en commun, la vie quotidienne se recentre alors sur le quartier et les équipements de proximité.

Féminisation du grand âge et faible motorisation des femmes

Une corrélation doit être soulignée entre le faible taux de motorisation et l'espérance de vie des femmes qui est supérieure à celle des hommes à tous les âges de la vie (voir carte n° 23).

18. Il s'agit du confort de niveau 1 selon l'INSEE : logement ne disposant ni de baignoire ni de douche.
19. Ce pourcentage est inférieur à la moyenne nationale qui se rapproche de celle de la CUB (plus de 51 %).

Commençant à se retrouver seules dès 60 ans et plus, subissant l'effet de génération d'une classe d'âge qui conduisait moins que les hommes, le taux de mobilité féminine diminue fortement avec l'âge. Ce qui explique qu'avec le veuvage, les femmes de 75 ans et plus expriment le désir de retour vers les centralités urbaines.

Fig. 8 | Taux de masculinité par classe d'âge sur la CUB

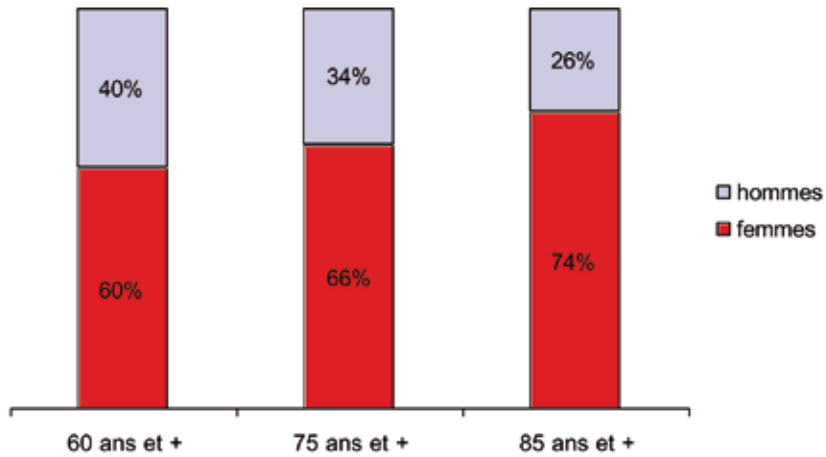

sources : © INSEE RP99

- **Une mobilité en hausse constante qui s'inscrit en creux des heures de pointe des actifs de la CUB** (voir figure 9)

L'exploitation de ces enquêtes qui concernent notamment la répartition des déplacements dans la journée par tranches d'âge et par motifs, montre une réelle spécificité de la mobilité des 60 ans et plus, ceux-ci adoptant des créneaux horaires et des trajectoires moins fréquentés. Ces rythmes de déplacements particuliers aboutissent à une désynchronisation des temps de la ville qui doit être prise en compte dans les aménagements urbains, à l'instar des agglomérations qui se sont dotées de « bureaux du temps ».
Par ailleurs, ces déplacements témoignent du remarquable essor de la mobilité quotidienne chez les plus de 60 ans depuis 1997, notamment en raison de la décroissance du taux d'activités de ce segment de la population et de leur pouvoir d'achat conséquent.
En effet, la photographie instantanée, heure par heure, de leurs déplacements selon les principaux motifs montrent que tant qu'ils sont libres de leurs mouvements, les seniors adoptent un mode de vie dynamique où dominent une consommation à la carte des biens et des services offerts sur l'ensemble du territoire de l'agglomération (loisirs, santé, grande distribution).

Fig. 9 | La désynchronisation des rythmes de déplacements des ménages de 60 ans et +

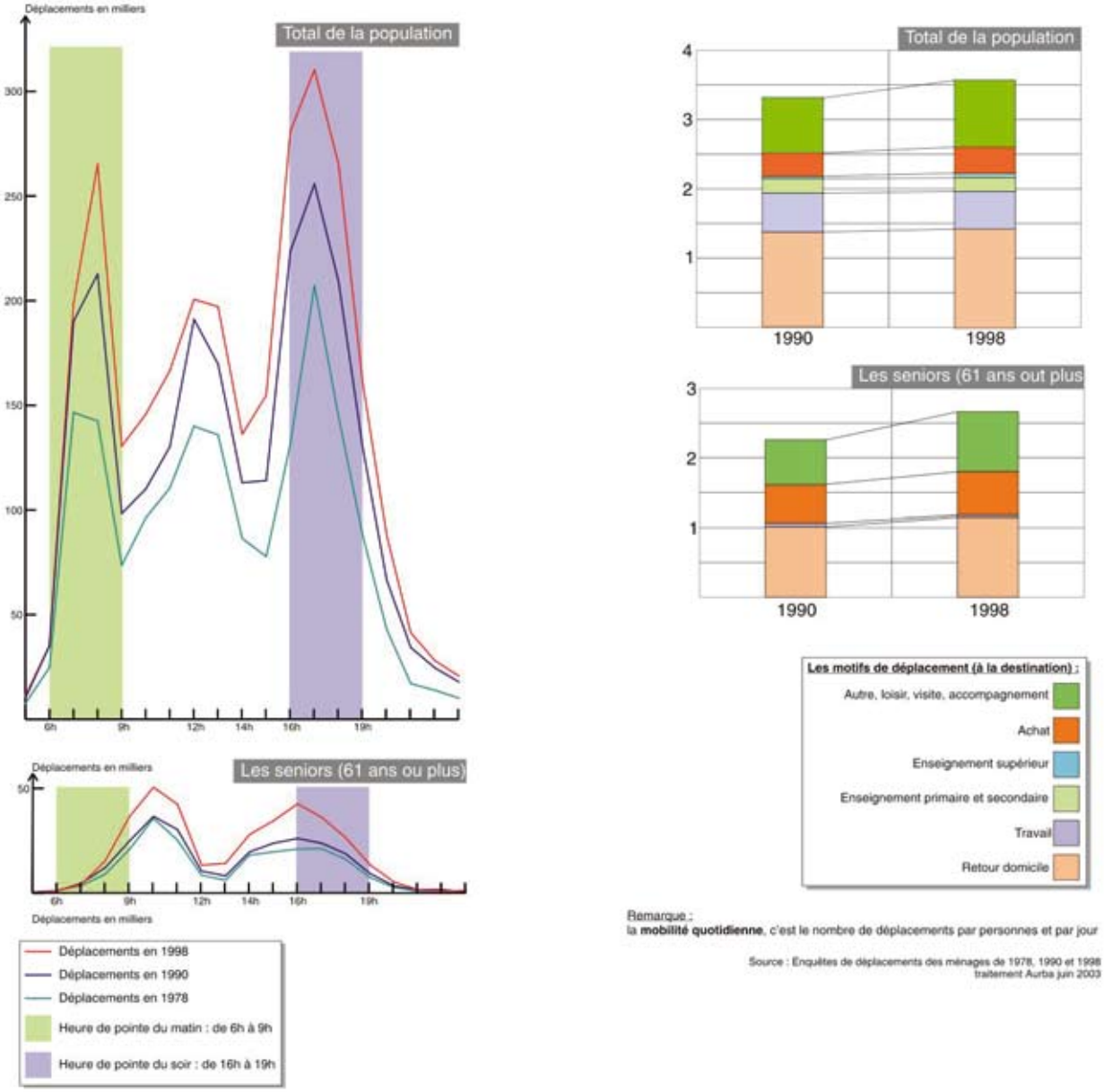

Commentaire : contrairement aux déplacements domicile-travail de l'ensemble des ménages de la CUB, ceux des retraités sont lissés dans la journée, se situant plutôt aux heures creuses. Avec une mobilité en hausse constante depuis 1978, les motifs de déplacements sont liés aux loisirs, aux visites et aux accompagnements, et témoignent d'une consommation à la carte, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Carte. 10 | Évolution du nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans de 1990 à 1999 en Gironde par commune

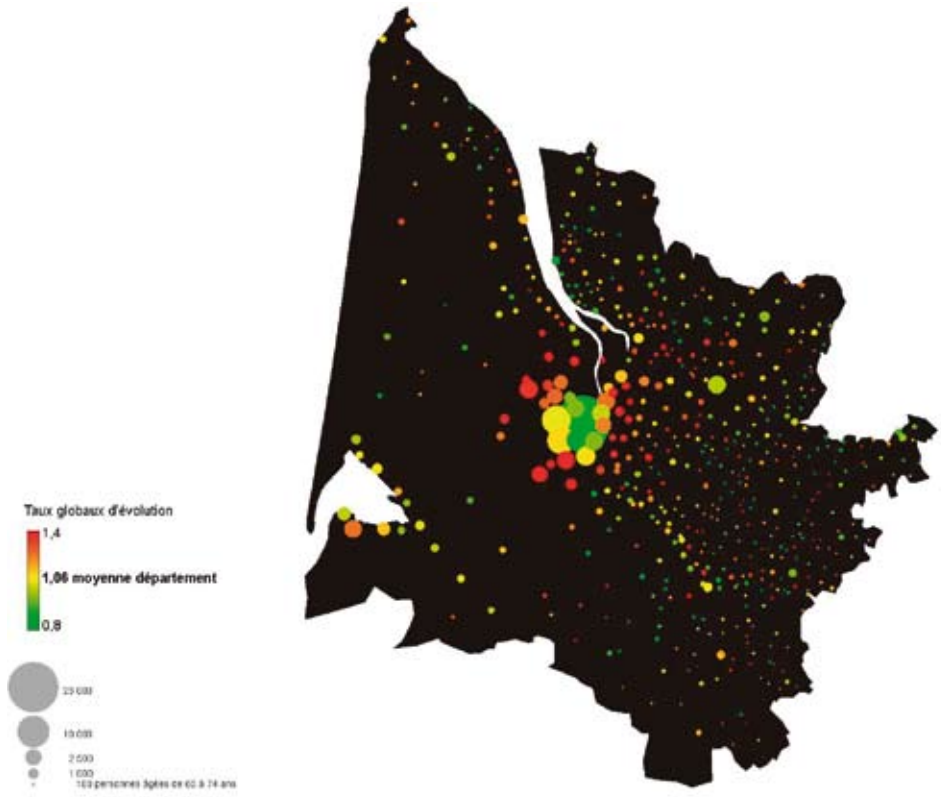

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Carte. 11 | Évolution du nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans de 1990 à 1999 dans l'agglomération bordelaise par IRIS INSEE

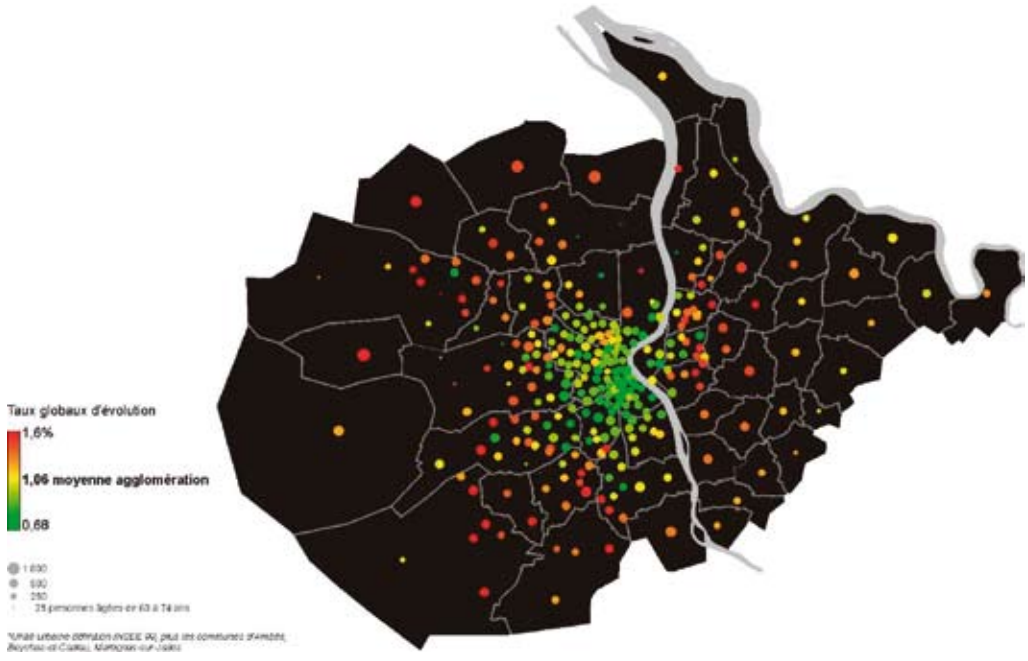

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Carte. 12 | Proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans propriétaires de leur logement en Gironde par commune

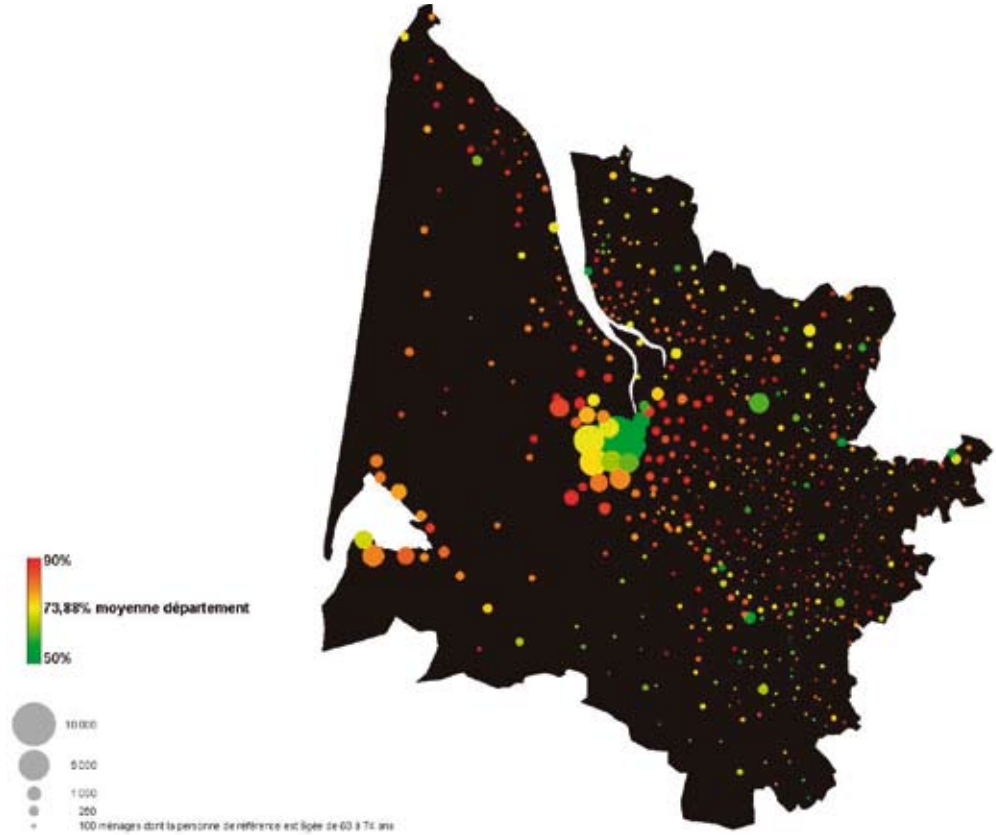

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Carte. 13 | Proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans propriétaires de leur logement dans l'agglomération bordelaise par IRIS INSEE

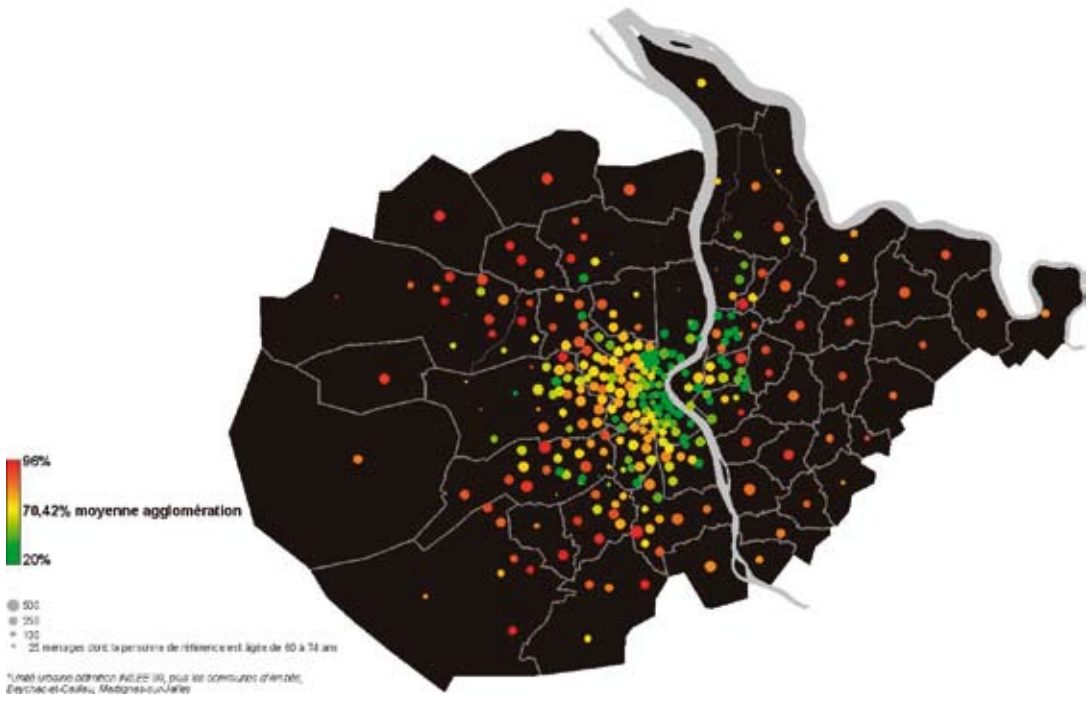

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Carte. 14 | Proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans habitant la commune depuis 1990 au moins en Gironde par communes

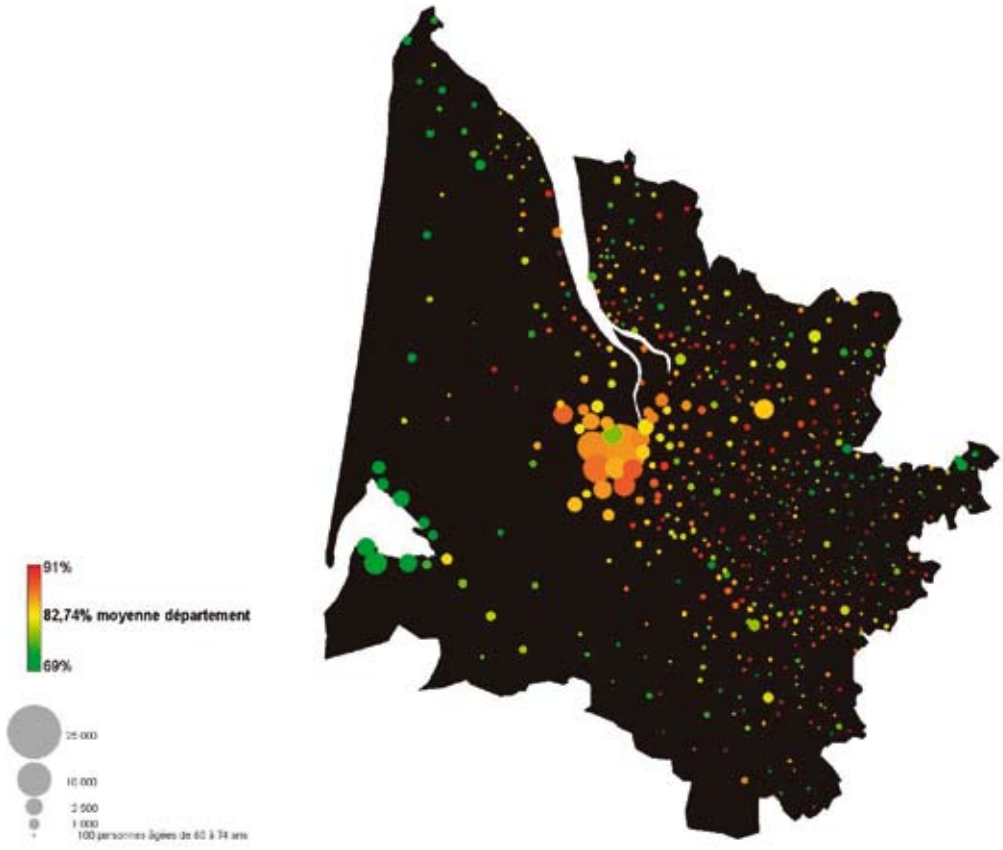

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Carte. 15 | Proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans habitant la commune depuis 1990 au moins dans l'agglomération bordelaise par IRIS INSEE

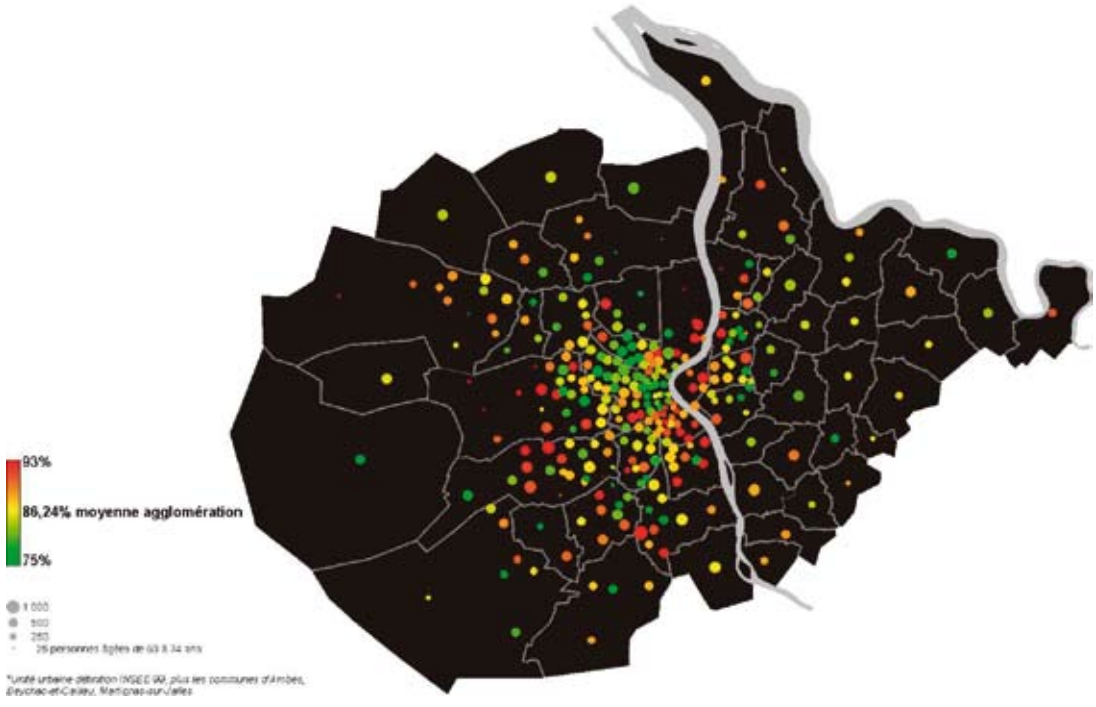

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Carte. 16 | Proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans locataire d'un logement HLM en Gironde par communes

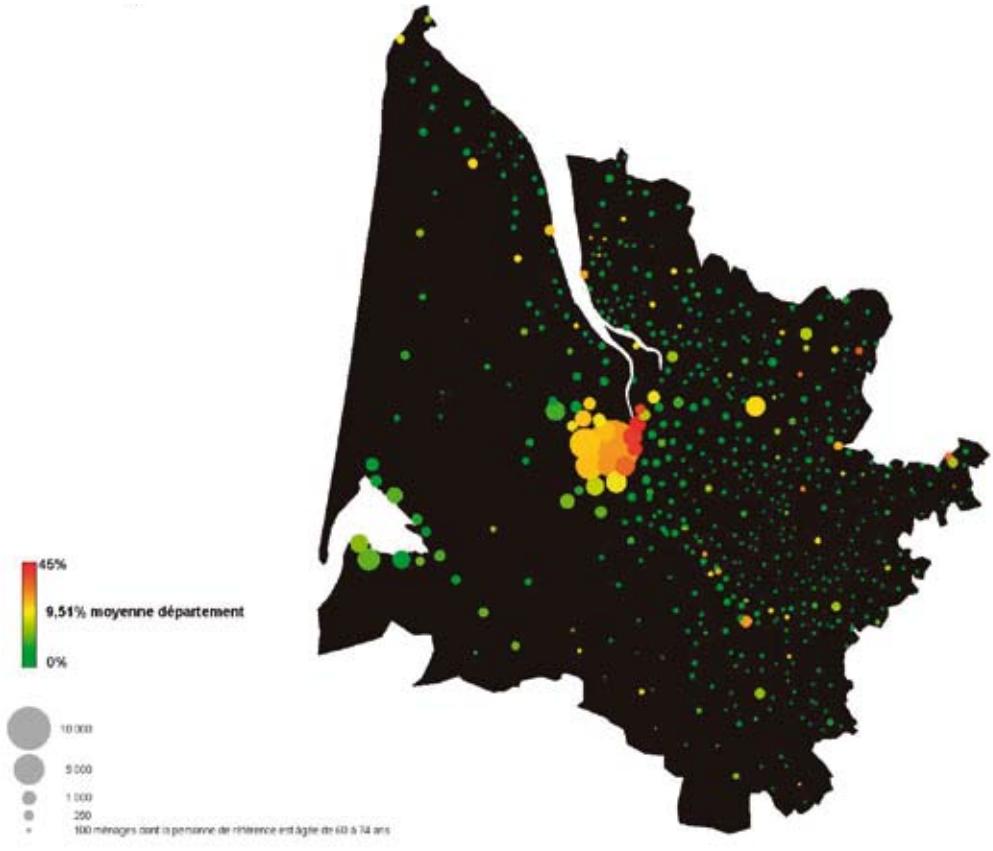

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Carte. 17 | Proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans locataire d'un logement HLM dans l'agglomération bordelaise par IRIS INSEE

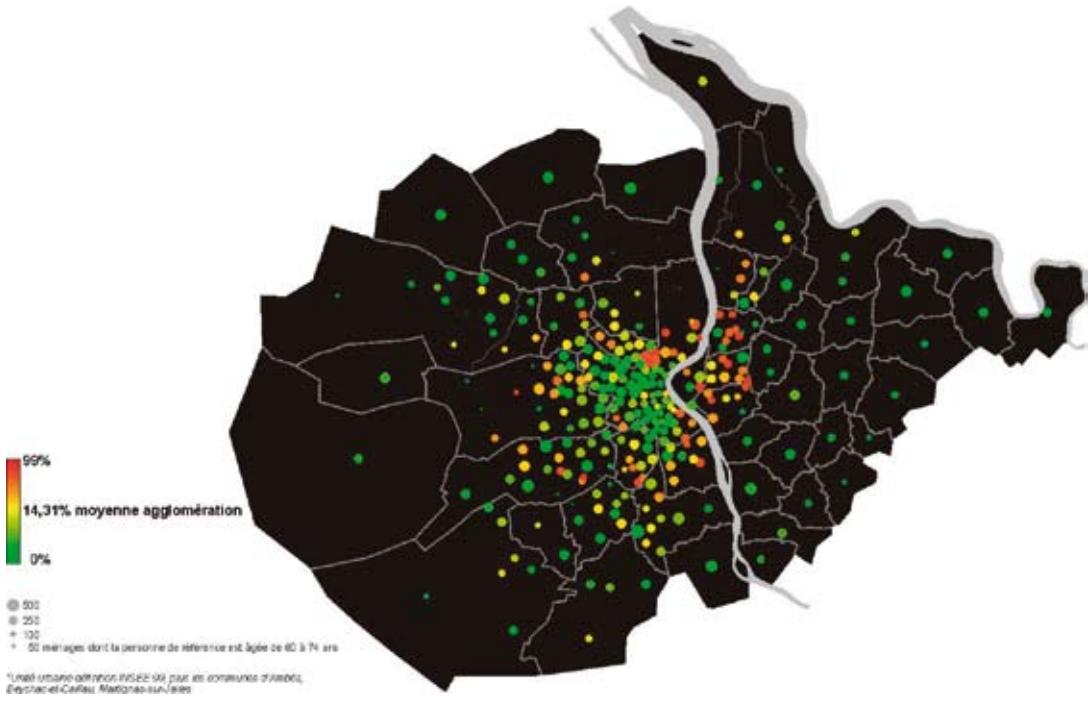

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Carte. 18 | Proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans occupant un logement sans baignoire ni douche en Gironde par communes

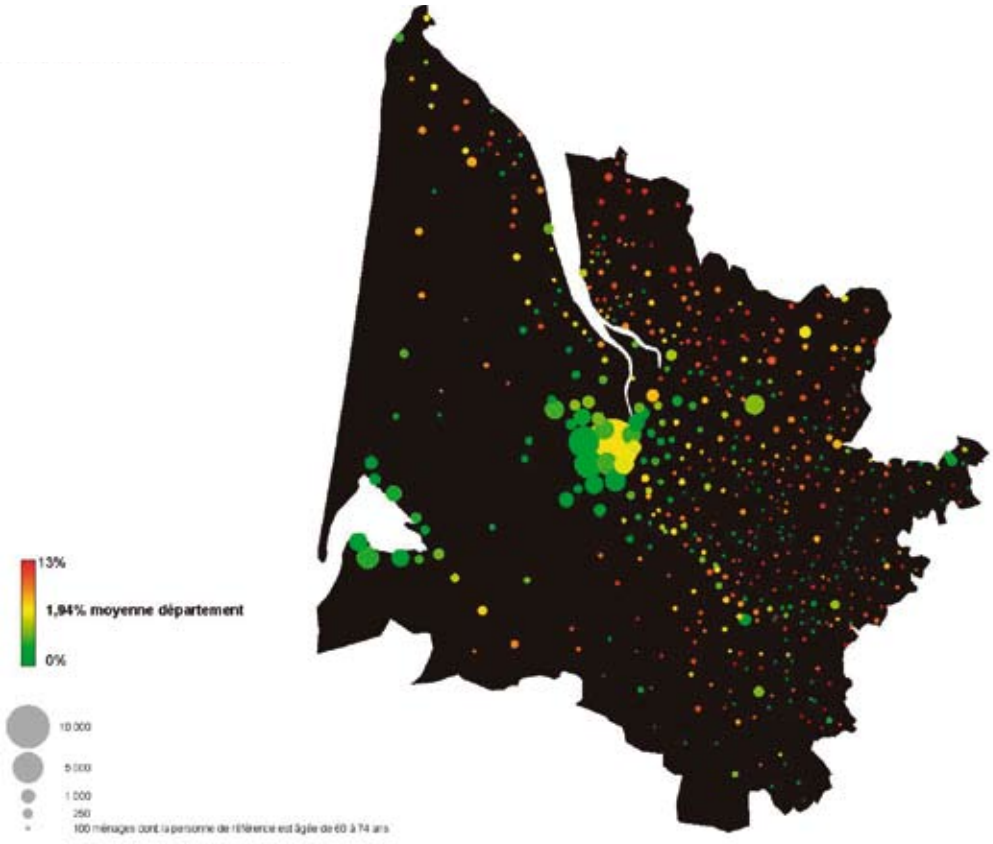

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Carte. 19 | Proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans occupant une logement sans baignoire ni douche dans l'agglomération bordelaise par IRIS INSEE

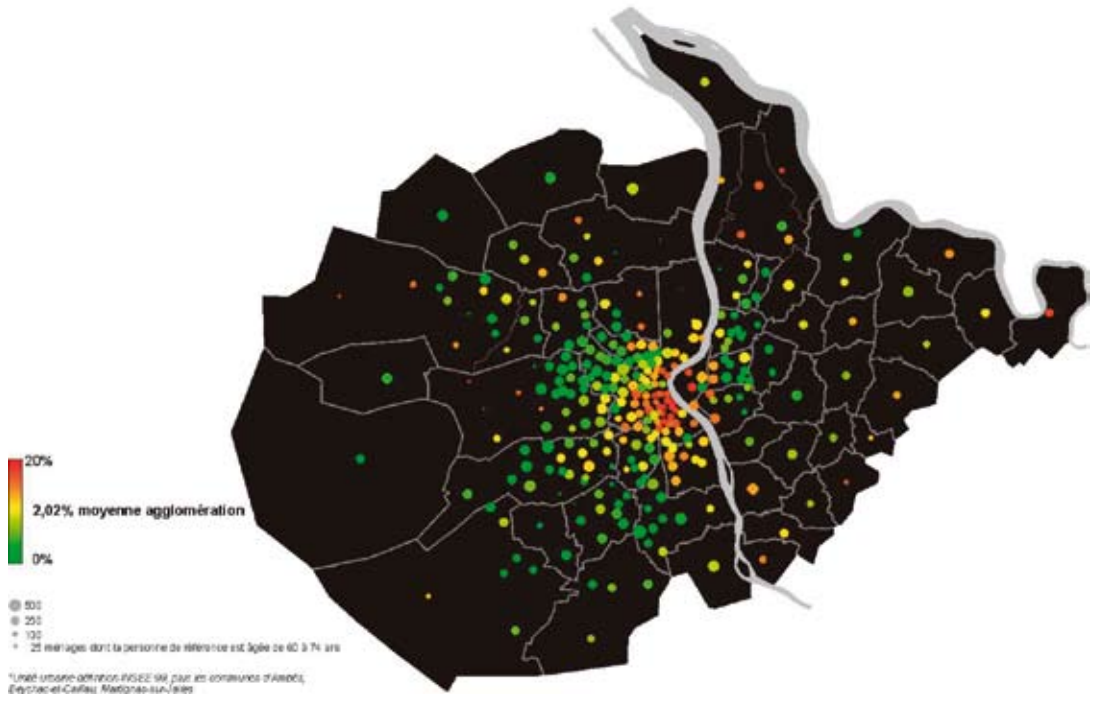

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Carte. 20 | **Proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus n'étant pas titulaire du baccalauréat dans la Communauté urbaine de Bordeaux par îlots INSEE**

sources : © INSEE RP99 - données topographiques issues du SIG «APIC» Communauté urbaine de Bordeaux - traitement a'urba

Carte. 21 | Proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans ne disposant d'aucune voiture en Gironde par communes

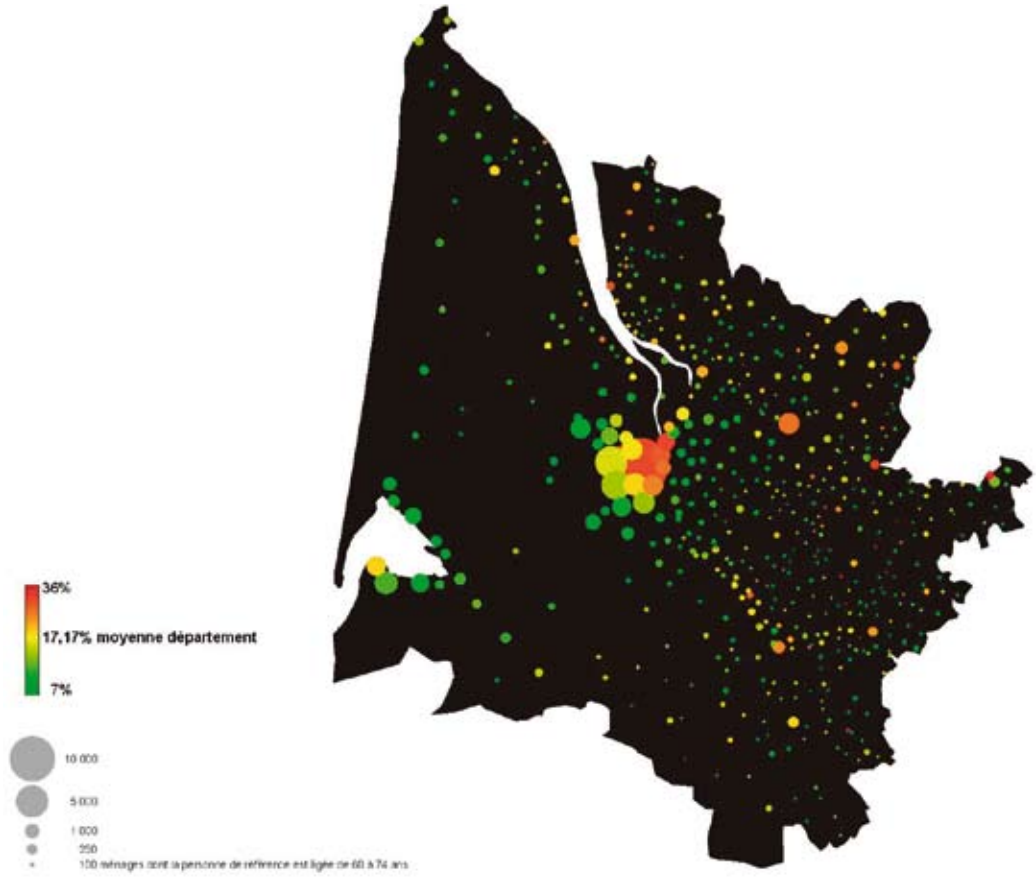

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Carte. 22 | Proportion de personnes âgées de 60 à 74 ans ne disposant d'aucune voiture dans l'agglomération bordelaise par IRIS INSEE

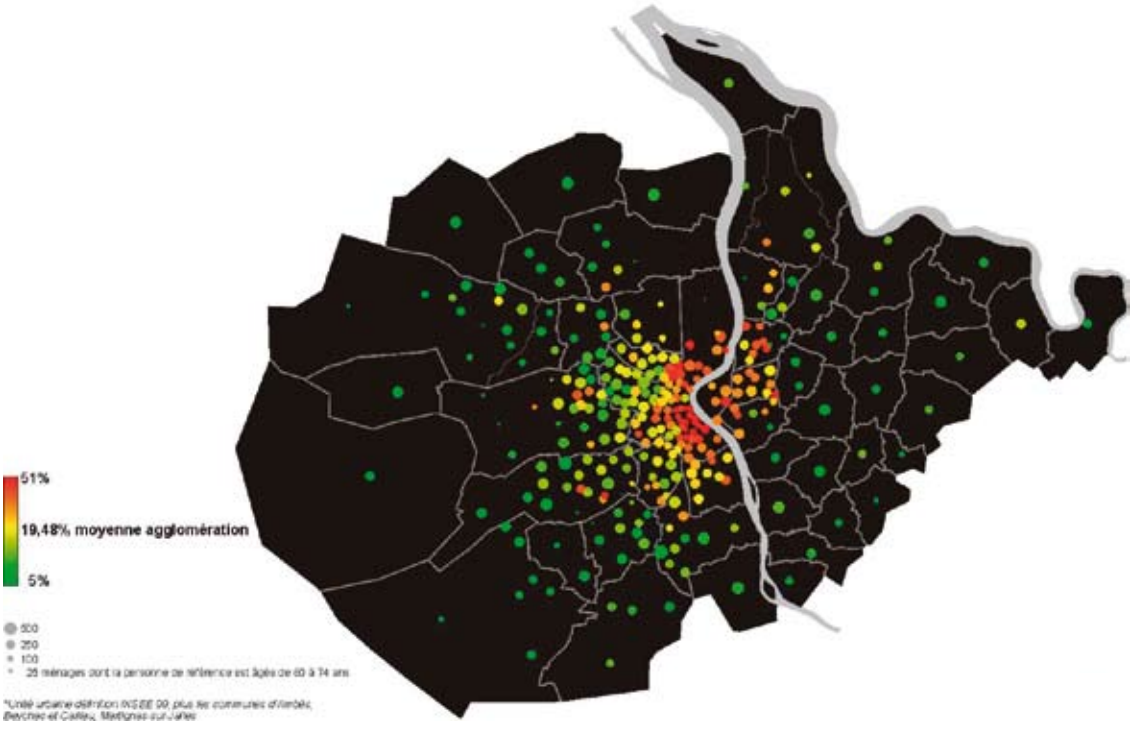

sources : © INSEE RP99 - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Carte. 23 | Taux de masculinité : proportions d'hommes de 60 à 74 ans pour 100 femmes de 60 à 74 ans sur la Communauté urbaine de Bordeaux par îlots INSEE

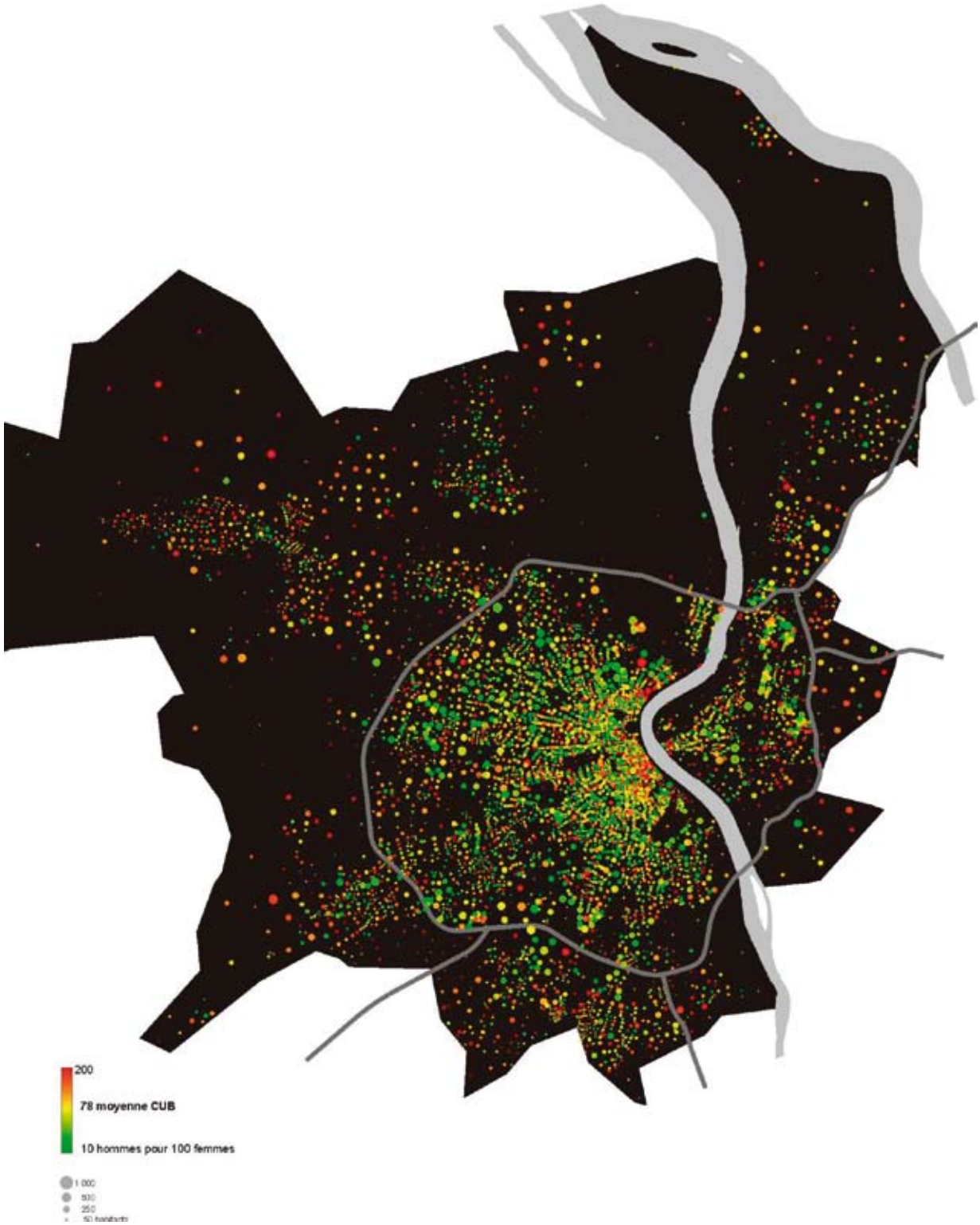

sources : © INSEE RP99 - données topographiques issues du SIG «APIC» Communauté urbaine de Bordeaux - traitement a'urba

Commentaire : Les couples seniors vivent en majorité en périphérie d'où la prédominance du rouge sur la carte (plus d'hommes), les femmes, une fois veuves retournent vers la ville (prédominance du vert) où elles bénéficient d'une offre en habitat plus adaptée, de la proximité du voisinage, des services et des transports.

2.2.3 | Des vitesses de vieillissement différentes selon les échelles de territoires

En 2030, l'indicateur de vieillissement en Aquitaine passera à 146 personnes âgées pour 100 jeunes, soit une progression de deux-tiers par rapport à 2002.

• Les variations de la population en Gironde à moyen et long termes

Les projections du vieillissement faites à l'échelle du département sont plus fiables que celles réalisés à de plus petites échelles, elles concernent un volume de population d'1,2 million de personnes. Les séries de cartes n° 24 et 25 permettent d'évaluer les grands volumes démographiques et leur répartition géographique en 2010 et 2030.
La simulation fait vieillir les différentes tranches d'âges adultes (de cinq en cinq ans) et selon les évolutions observées en termes de migrations, de naissances et de décès entre 1990 et 1999. L'hypothèse d'évolution retenue comme modèle est celle qualifiée de « scénario central » par l'INSEE, l'âge charnière du vieillissement choisi se situe ici à 65 ans[20].
On l'a vu, le territoire départemental girondin a surtout ceci de particulier, qu'il oppose un arrière pays rural très vieillissant à une agglomération urbaine beaucoup plus peuplée et jeune dont l'impact masque en grande partie le poids et l'évolution de ces territoires âgés. En ne raisonnant qu'à l'horizon 2010 et à l'échelle globale, on pourrait passer à côté de l'ampleur de la révolution démographique. Or, la mécanique des âges est imparable : les quinquagénaires vieillissent en masse et se concentrent dans certains territoires péri-urbains, et ce sont eux qui, après-demain, constitueront la cohorte du grand âge.

Les projections à 2010, un vieillissement encore raisonnable

Les cartes montrent que les héritiers du baby-boom à l'âge de 50-64 ans offrent une répartition égale sur l'ensemble du département. Leur évolution varie entre 20 à 30 % (un peu voire beaucoup moins sur le centre de l'agglomération et sur le sud-est du département). Rien de très alarmant à ce stade dans la progression des chiffres, mais déjà se fait sentir la nécessité d'une réponse urbaine pour cette tranche d'âge qui, dès 2010 commencera à vieillir sur place, cherchant à bénéficier des indispensables services et équipements de proximité, l'enjeu touche donc surtout les secteurs péri-urbains, ruraux ou littoraux les moins équipés. Le centre urbain de Bordeaux, lui, reste jeune, ce qui s'explique en partie par le fait qu'en terme de migration, de 1990 à 1999 aucune attractivité notoire n'ait été enregistrée, ce qui infléchit l'évolution de l'hypothèse centrale et aboutit à : - 10 % de 65 ans et plus en 2010.

Les projections à 2030, l'apogée du survieillissement

Les séries de cartes n° 24 et 25 montrent en revanche une configuration jamais rencontrée dans l'histoire : alors que les 50-64 ans n'enregistrent plus d'augmentation notable, sauf dans le centre de Bordeaux (+ 50 %) et sur le littoral arcachonnais (+ 100 %), les 65 ans et plus offrent, eux, une variation remarquable de 100 à 200 % sur les pourtours de l'agglomération, en seconde couronne et sur le Bassin d'Arcachon. Le cœur de Bordeaux reste stable, son indice de jeunesse constant témoigne, certes, du renouvellement dynamique de la population mais aussi de l'inadaptation de son parc immobilier ancien à l'accueil du grand âge.
Les villes-centres par la pression immobilière qu'elles subissent seront-elles alors devenues des territoires d'exclusion générationnelle fermés aux plus âgés ?

20. 65 ans est la période d'âge retenue par le Centre de Recherche pour l'Études et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC) pour observer les changements des comportements en matière de consommation.

• 2030, un bouleversement de taille inédite dans la CUB comme en Gironde

Des pyramides des âges déformées par une inédite progression des 60 ans et + jusqu'en 2030

La Gironde connaîtra une progression proche de 100 % de ses seniors (254 592 en 1999, 442 179 en 2030).

En 2030, son arrière pays rural et le bassin d'Arcachon connaîtront des pointes atteignant 200 %.

La CUB présentera une évolution de 70 % (125 000 à 214 000), les seniors représenteront alors 36 % de la population totale contre 19 % aujourd'hui.

Fig. 10 et 11 | Perspectives d'évolution d'ici 2030

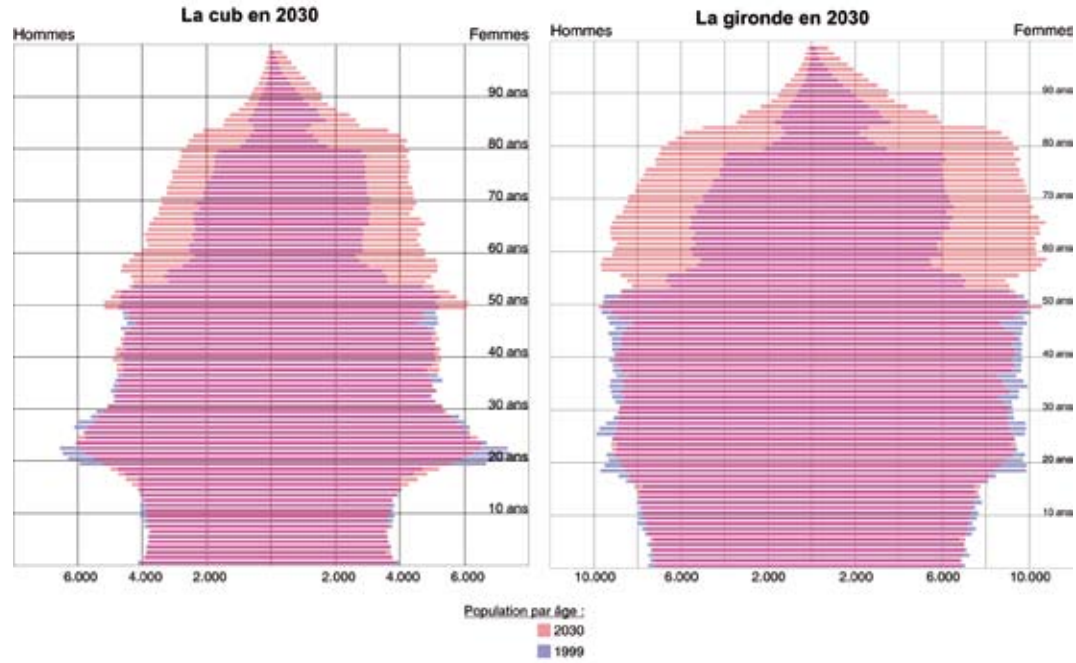

sources : © INSEE OMPHALE - traitement a'urba

Carte. 24 | Variation de la population en Gironde entre 2004 et 2010

sources : © INSEE OMPHALE - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Légende

Méthode :
- Les données sont issues du modèle OMPHALE de l'INSEE.
- Les classes d'âges s'inspirent d'un document du credoc sur les attitudes de consommation.

Population probable en 2010 :
- 50 000
- 25 000
- 12 500

Variation relative de la population entre 2004 et 2010 :
- +30 %
- +20 %
- +10 %
- 0 %
- -10 %
- -20 %
- -30 %

Carte. 25 | Variation de la population en Gironde entre 2004 et 2030

sources : © INSEE OMPHALE - données topographiques © IGN droits de l'État reservés - traitement a'urba

Légende

Méthode :
- Les données sont issues du modèle OMPHALE de l'INSEE.
- Les classes d'âges s'inspirent d'un document du credoc sur les attitudes de consommation.
- Ces projections sont établies à partir d'un scénario central qui reproduit les phénomènes demographiques et migratoires observés entre 1990 et 1999.
- Il y a au moins 50000 habitants dans chaque zone.

Variation relative de la population entre 2004 et 2030 :
- +200 %
- +100 %
- +50 %
- 0 %
- -50 %
- -100 %
- -200 %

Population probable en 2030 :
- 50 000
- 25 000
- 12 500

• **Un vieillissement sans précédent dans les secteurs pavillonnaires du nord-ouest de l'agglomération**

La Vallée des Jalles, secteur de peuplement encore jeune (regroupant les communes du quadrant nord-ouest de l'agglomération : Blanquefort, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Parempuyre, Saint-Aubin de Médoc et Saint-Médard-en-Jalles)[21] présentera une évolution de 200 % ![22] (soit de 9 400 à 29 000 personnes).

Cela s'interprète par le fait que ce territoire d'urbanisation encore jeune, accueille un volume conséquent de 45-50 ans présentant un fort taux de stabilité résidentielle, lequel va former une classe réservoir, qui passera en même temps le cap des 60 ans et fera vieillir d'un seul coup le territoire. Le scénario Omphale poursuivant aussi les caractéristiques migratoires du passé (1990-1999), prévoit que d'autres stocks de seniors pourront venir s'installer. Ce seront des habitants issus de la migration du semi-rural ou de la deuxième couronne qui, trop âgés et isolés, seront attirés par ce bassin de vie périurbain bien équipé et attractif en termes d'équipements de centralité.

Fig. 12 | La pyramide des âges en 2030 de la Vallée des Jalles

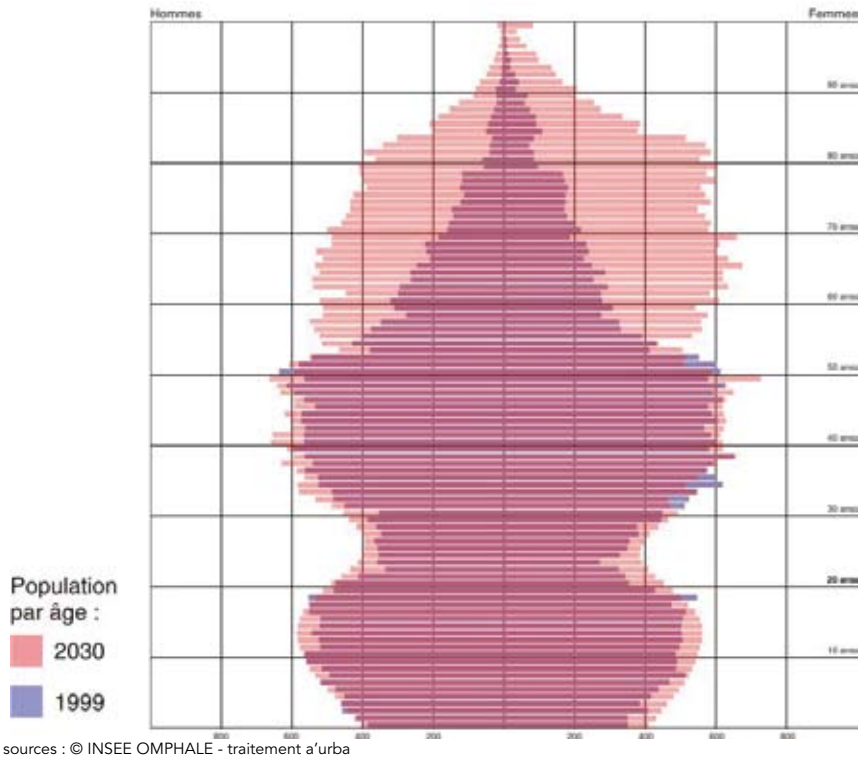

sources : © INSEE OMPHALE - traitement a'urba

• **Évolution comparées des 60 ans et plus sur la Gironde et sur la CUB de 1999 à 2030**

Les variations de l'évolution démographique jusqu'en 2030 sont donc disparates et donnent l'impression d'une plus ou moins grande vitesse de vieillissement. Cet effet est en partie dû aux décalages d'âge du peuplement des territoires : tous vieilliront mais certains subiront un effet de rattrapage. La Gironde vieillira plus que la CUB, du fait de sa forte composante rurale déjà vieillissante. L'accélération du vieillissement par rapport à la progression de la population totale à l'horizon 2030 sera flagrante, en Gironde, est projetée une progression de 87 % des 60 ans et plus contre une évolution de 19 % seulement pour tous les âges confondus (les tableaux sont à consulter en annexe 5.4).

21. Soit un secteur géographique élargi retenu par l'INSEE pour le bien fondé de ses projections et nommé Vallée des Jalles.
22. Ce qui se lit ainsi : pour 100 personnes âgées en 1999, on en aura 200 en plus en 2030, soit un total de 300, ou si l'on préfère, un habitant sur 3 aura plus de 60 ans.

Fig. 13 | L'évolution des 60 ans et + en 2030 sur la Gironde et sur la CUB

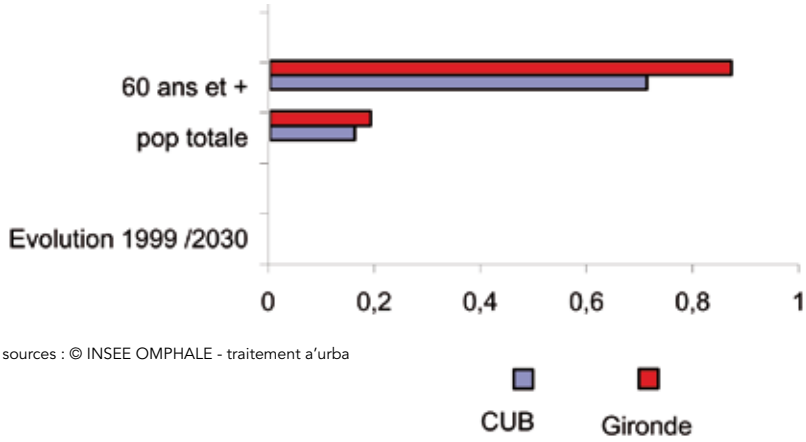

sources : © INSEE OMPHALE - traitement a'urba

Ces perpectives contrastées laissent imaginer que des solutions progressives, dans le temps et dans l'espace, devront être mises en place tant en aménagement qu'en équipement des différents territoires. À titre d'exemple, de récentes projections sur l'évolution des besoins de places en établissements pour les 75 ans et plus dépendants, montrent qu'en France le taux d'effort sera de + 17 % à + 26 % en 2015 et de + 33 % à 53 % en 2025 ; ces hypothèses variant selon le type de politique publique adoptée : maintien à domicile renforcé ou résidence accrue en établissement pour les plus dépendants. (Voir le rapport du Commissariat Général du Plan sur les besoins d'hébergement en établissement pour les personnes âgées dépendantes de juillet 2005).

• Impact sur les taux d'activité dans la CUB

Fig. 14 | La décroissance des taux d'activité de la population sur la CUB en 2030[23]

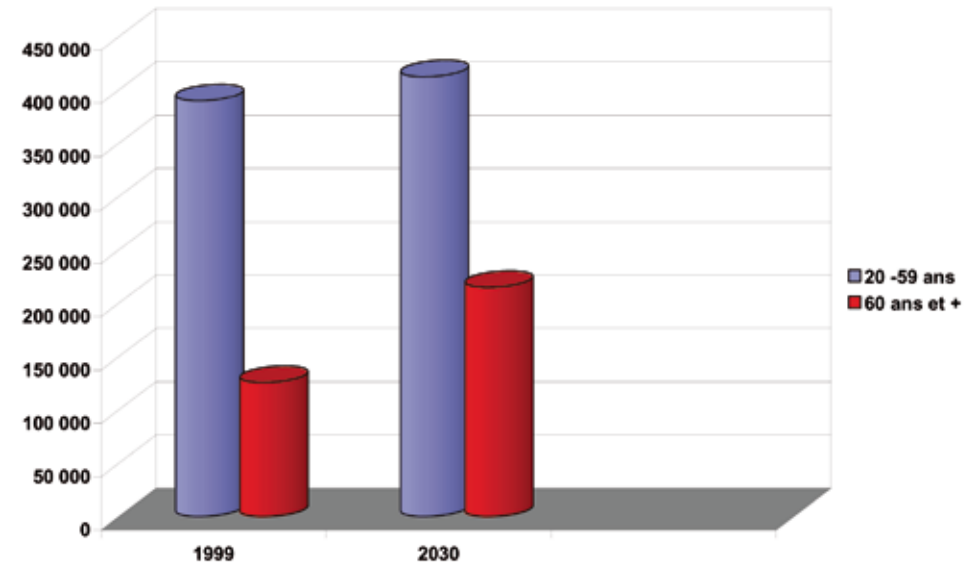

sources : © INSEE OMPHALE - traitement a'urba

23. Voir en annexe 5.2.2 le tableau de chiffres traduisant les taux d'activité en 2030.

De 1999 à 2030, la part de population active des 20-59 ans n'augmente que très légèrement alors que la part des 60 ans et plus est multipliée par 1,7, entraînant une baisse approximative des actifs de l'ordre de 40 %.
Cette décroissance des taux d'activité implique à terme une insuffisance des cotisations sociales (maladies et retraite) pour assurer la continuité du pacte social générationnel que le régime de retraites avait mis 100 ans à construire. Des conséquences financières très directes devront se répercuter sur les économies familiales, régies rappelons-le par l'obligation alimentaire et pèseront sur toutes les formes d'équilibre de la société.
En résumé, toutes les générations et tous les territoires seront concernés par les effets du vieillissement et, parmi les outils de lutte contre l'isolement des plus âgés, une politique préventive de l'habitat jouerait un rôle capital pour conserver l'équilibre spatial des populations et faire cohabiter les générations. Il s'agit donc non seulement d'anticiper l'effort d'accueil et d'accompagnement des populations vieillissantes sur les centralités périurbaines attractives et à fort réservoir de classes d'âges moyennes, mais aussi de rester attentif aux impacts spatiaux indirects sur les communes jugées peu vieillissantes en terme d'évolution. Ainsi, la ville de Bordeaux qui, malgré un volume très important de résidants âgés vivant intramuros, est jugée peu vieillissante du fait d'un indice de jeunesse élevé, devra reconsidérer son offre de logements adaptés/adaptables, de services à la personne à domicile, de transports et d'emplois de proximité.

2.3 | Le fait communal dans les comportements résidentiels des populations vieillissantes : entre enracinement et mobilité

Afin de mieux anticiper les différents mouvements démographiques qui vont s'opérer sur le territoire de la métropole bordelaise, il est nécessaire de cerner la nature et le volume des évolutions à venir en conjuguant plusieurs variables démographiques par communes dont celle des statuts d'occupation des logements, déterminante en matière de comportement résidentiel.

2.3.1 | Intensité et modalités du vieillissement communal, la mesure de phénomènes contrastés et relatifs

Les mécanismes de vieillissement à l'échelle communale sont difficiles à appréhender, les erreurs d'interprétation statistiques ou de cumul de phénomènes, étant plus récurrentes à de si petites échelles. Aussi est-il proposée une méthode d'analyse plus fiable, afin d'affiner la compréhension et la comparaison des évolutions.

• Le contexte local du vieillissement : une confrontation de variables démographiques
Derrière le phénomène apparemment unique du vieillissement qui correspondrait grosso modo à l'évolution du poids des personnes vieillissantes entre deux dates, se cachent des phénomènes plus complexes.
Pour comparer des proportions, il faut utiliser les chiffres qui ont servi à calculer leur rapport et confronter l'évolution de ces variables, c'est à dire[24] croiser :
- le volume de personnes de 60 ans et + et son évolution (les quantités) ;
- leur poids et l'évolution de ce poids (la proportion) ;
- la croissance démographique de la commune (plus ou moins dynamique).
Il est alors possible de mesurer les écarts d'évolution entre classes d'âges, mais aussi entre les échelles communales et communautaires.

24. Pour plus d'explications voir en annexe 5.6.5 A | la méthode statistique de l'EMR ou écart à la moyenne relatif.

Cette typologie des différentes intensités de vieillissement des communes sur la CUB, est ainsi reproduite en figure 15.

Une intensité du vieillissement communal inséparable de son contexte démographique
(développement du commentaire de la figure 15)
Selon sa position sur l'abscisse et l'ordonnée, la commune connaît :
- une perte de dynamisme démographique, taux d'évolution[25] inférieur à 1 (Bordeaux, Talence) ;
- un manque de dynamisme : entre 1 et 1,06, moyenne de la CUB (Cenon) ;
- un dynamisme démographique : au dessus de 1,06 (Saint-Aubin-de-Médoc).
Notons que la taille des cercles est proportionnelle au volume de personnes vieillissantes en 1999.
Même si la grande majorité des communes sont dans un processus de vieillissement les communes les plus concernées ne présentent souvent qu'un très faible volume de personnes vieillissantes (comme Saint-Aubin-de-Médoc). En revanche, Bordeaux qui ne présente pas de signe majeur de vieillissement, compte une quantité de personnes vieillissantes particulièrement importante.
On distingue ainsi les communes présentant :
- un vieillissement important (en rouge) : hausse du volume et du poids des 60 ans et plus, dans un contexte de croissance démographique communale (Villenave d'Ornon, Pessac, Mérignac, etc.) ;
- un vieillissement accentué (orange) : déclin démographique mais hausse du poids des 60 ans et + (Floirac, Lormont, Gradignan et Saint-Louis-de-Monferrand) ;
- un vieillissement modéré (jaune) : hausse du volume des 60 ans et + et de la population totale mais baisse du poids des 60 ans et + (Bruges) ;
- un vieillissement « par défaut » (orange clair) : baisse du volume des 60 ans et +, mais hausse de leur poids, dans un contexte de déclin démographique (Cenon) ;
- un vieillissement en baisse (vert) : dynamisme démographique avec perte des 60 ans et + (Saint-Vincent-de-Paul et Talence) ;
- enfin, une perte de dynamisme démographique incluant les seniors (vert clair) où le volume des personnes de plus de 60 ans diminue plus que le reste de la population (Bègles, Le Bouscat et Bordeaux).
Une fois cette typologie obtenue, elle peut être affinée par une autre interrogation sur les modalités : comment s'opère ce vieillissement communal, est-ce par enracinement ou par mobilité ?

• Les modalités du vieillissement
Vieillir sur place suppose deux possibilités :
- rester dans son logement, ce qui est la figure de l'enracinement la plus classique en France où 95,9 % des 60 ans et plus vivent à domicile[26] ;
- ou rester dans sa commune et changer de logement (pour un lieu de vie plus adapté en terme d'ergonomie, de proximité ou d'accessibilité soit une « mobilité infracommunale » qui reste quand même l'indice d'une bonne stabilité communale).
Changer de lieu de vie, suppose aussi l'option entre :
- changer de commune, « migration intercommunale » surtout à partir de 75 ans, pour se rapprocher de services médico-sociaux plus performants, ou de l'un de ses enfants, ou encore pour entrer dans une institution (à partir de 85 ans) ;
- changer d'agglomération, de département ou de région (en particulier dans le cas de l'héliotropisme et du birésidentialisme).

25. Axe en gras = valeurs moyennes d'évolution de la population totale de la CUB, axe en pointillé = valeurs réelles (cf. le schéma explicatif en annexe 5.6.5.
26. Soit 11,59 millions de personnes dont 85 % vivent dans le parc privé. Données sur l'habitat des personnes âgées, Insee 1999, Pact Arim.

Fig. 15 | Le contexte du vieillissement des communes de la CUB

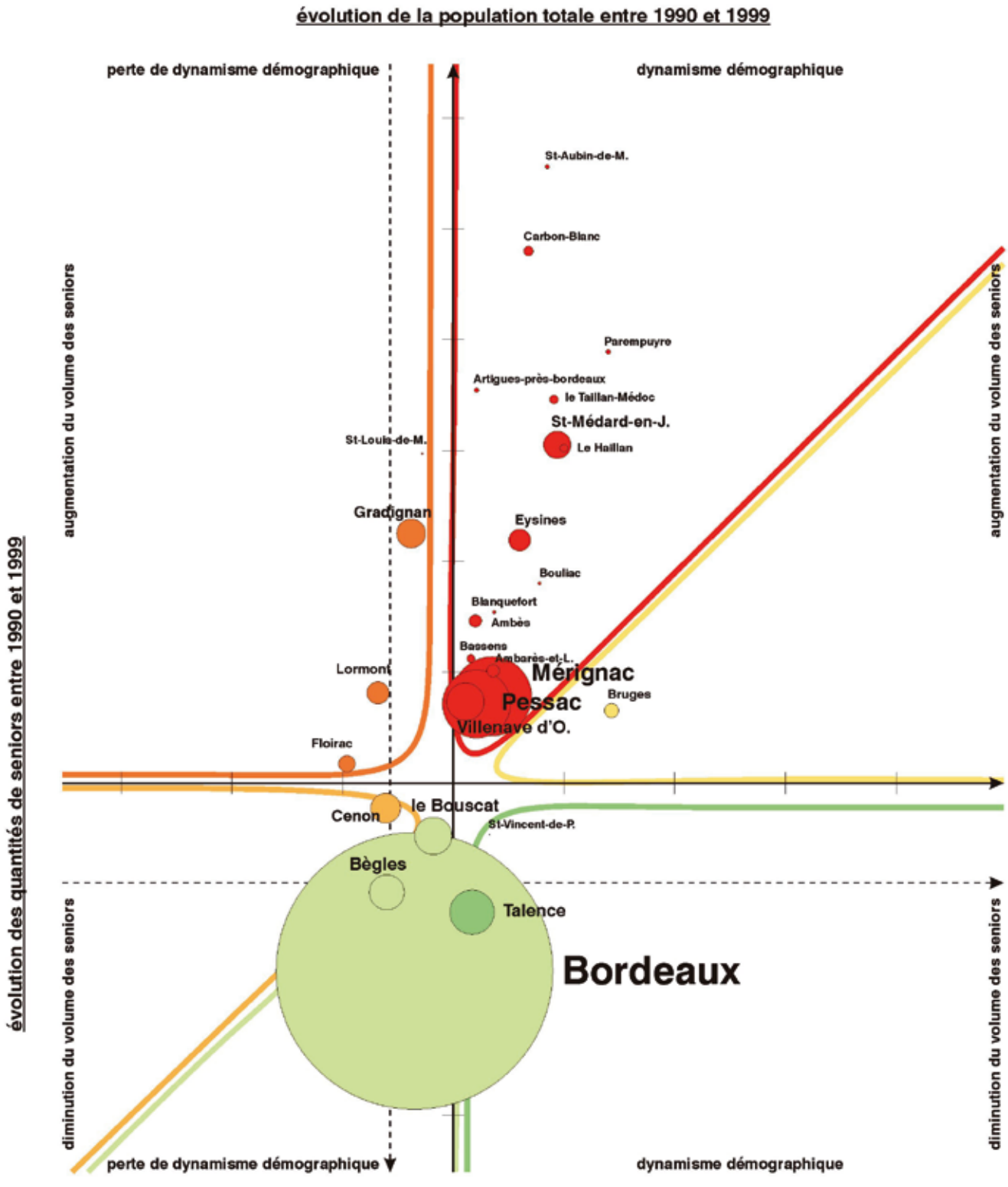

sources : © INSEE - traitement a'urba

Commentaire : dans ce diagramme, les communes vieillissant le plus intensément sont situées en haut du quadrant droit. Celles en vert connaissent une diminution du nombre de leurs seniors (même si le « stock » en est conséquent comme à Bordeaux).

Fig. 16 | Modalités et contexte du vieillissement sur les communes de l'agglomération bordelaise

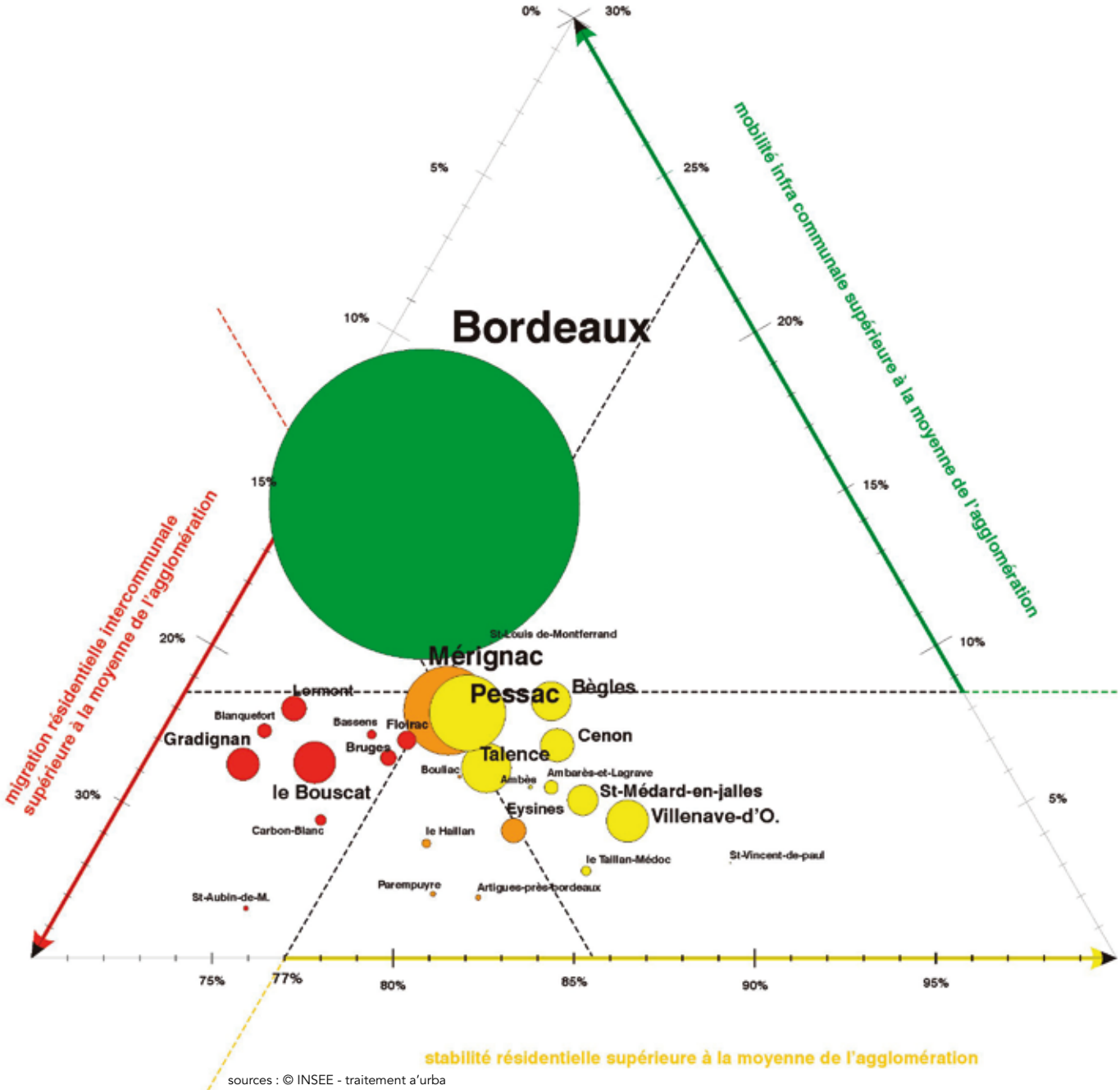

sources : © INSEE - traitement a'urba

Commentaire : la méthode statistique utilisée consiste à confronter simultanément les trois variables liées aux modalités résidentielles du vieillissement des communes dans un triangle. La proportion de chacune des variables est représentée sur chacun des côtés du triangle. On observe que :

- la modalité principale, est la stabilité résidentielle, c'est à dire la proportion de personnes vieillissantes qui occupent le même logement en 1999 qu'en 1990 et représente 77 % des 60 ans et + dans la CUB ;
- la modalité secondaire est bien un phénomène mineur (23 % des 60 ans et + ont quitté leur logement ou leur commune entre 90 et 99), elle se départage entre la mobilité résidentielle infra communale et la migration résidentielle intercommunale.

Sur la figure, prédominent les communes stables en jaune (+80 %), Bordeaux (en vert) est caractérisée par une forte mobilité infracommunale, tandis que les communes attractives pour l'extérieur sont en rouge. Ce travail sur les modalités secondaires de vieillissement permet de poursuivre le travail de classification[27] des communes de la CUB entre elles.

27. Voir en annexe 5.6.5 B | la méthode du diagramme triangulaire.

Carte. 26 | Les modalités du vieillissement de la population en 1990 et 1999 sur la CUB

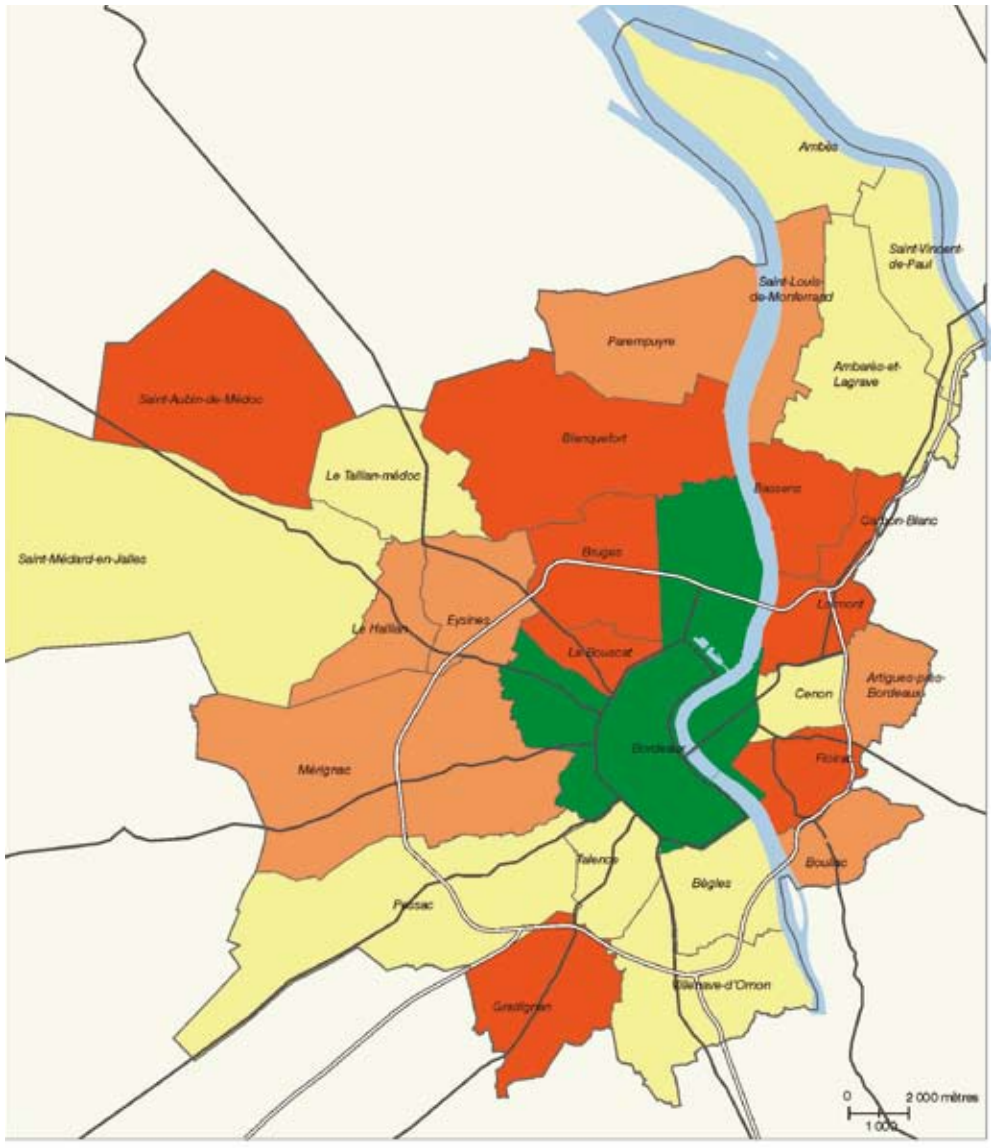

commune à forte stabilité résidentielle des personnes vieillissantes

commune à bonne stabilité résidentielle et présentant une certaine attractivité résidentielle

commune attractive pour les personnes vieillissantes

commune à forte attractivité résidentielle infra-communale des personnes vieillissantes

sources : © INSEE RP99 - données topographiques issues du SIG «APIC» Communauté urbaine de Bordeaux - traitement a'urba

Commentaire : reprenant la figure 16, elle offre une vision plus nette des effets de contiguïtés géographiques des communes entre elles.
On distingue : en jaune, les communes dont les personnes vieillissantes ont une forte stabilité résidentielle (80,6 %) ; en orange, les communes à bonne stabilité résidentielle (78,4 %) et présentant une certaine attractivité résidentielle. La mobilité résidentielle des personnes vieillissantes correspond soit à une mobilité interne (exemple : Saint-Louis-de-Montferrand), à une migration infra départemental (Eysines), à une migration hors-gironde (Mérignac), ou à des migrations intra et extra départementales (Le Haillan) ; en rouge, les communes sont attractives pour les personnes vieillissantes. La stabilité avoisine les 74 % et la mobilité résidentielle atteint + 19 % (moyenne de la CUB : 14,5 %). Elle se traduit par des migrations intercommunales (Carbon-Blanc, Bassens, Floirac) ou à des migrations intra et extra départementales (Saint-Aubin-de-Médoc, Gradignan, Blanquefort) ; en vert, les communes à forte mobilité résidentielle infra communale (Bordeaux). La stabilité résidentielle est moindre (73,5 %), et la mobilité résidentielle infra communale est importante, 14,4 % des personnes vieillissantes ont changé de logement (contre 8,5 % pour la CUB).

Carte. 27 | Comportement résidentiel des 60-74 ans entre 1990 et 1999 en fonction de leur statut d'occupation

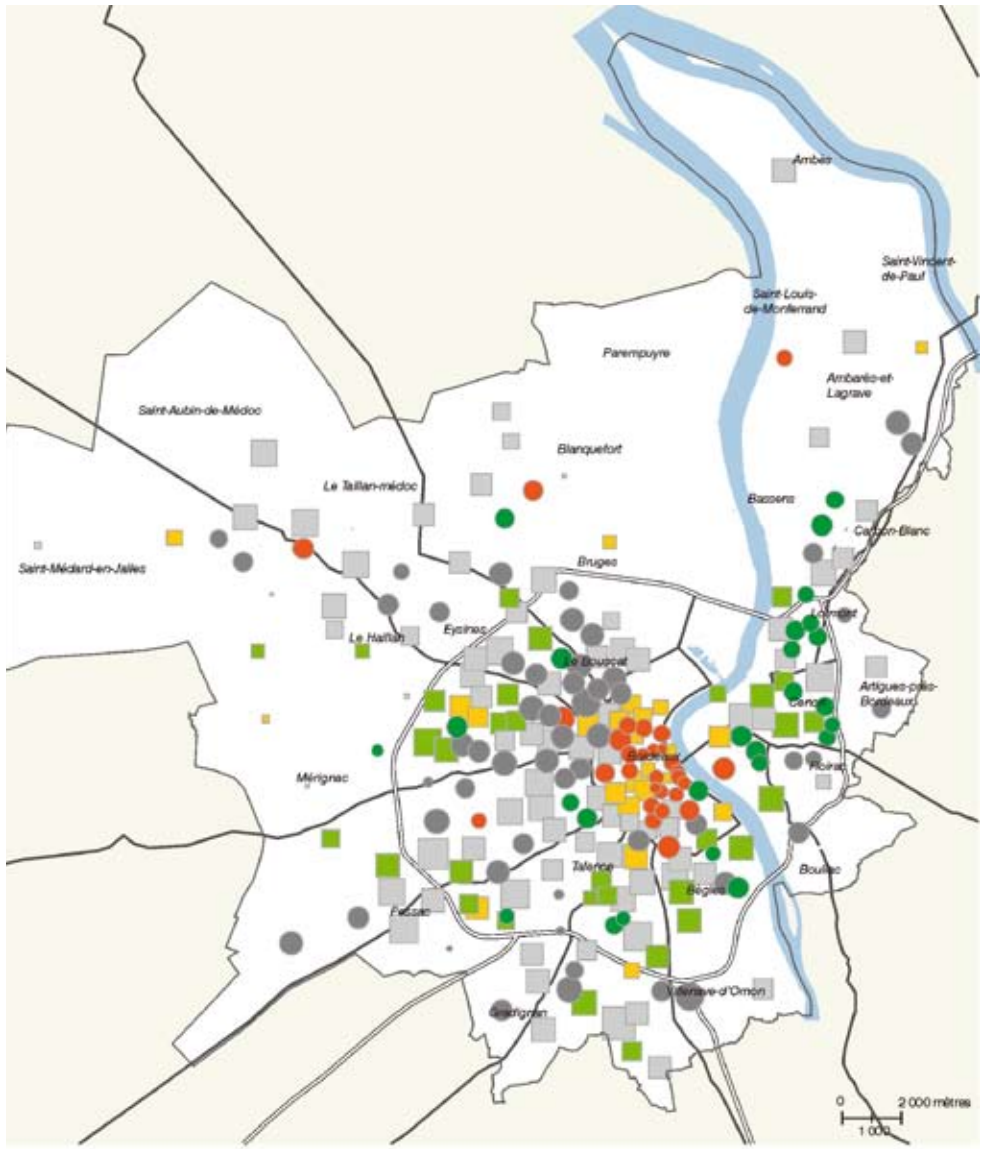

** la distinction entre les statuts d'occupation s'opère par comparaison à la moyenne de la CUB*

sources : © INSEE RP99 - données topographiques issues du SIG «APIC» Communauté urbaine de Bordeaux - traitement a'urba

Commentaire : La prédominance des carrés rappellent celle de la stabilité résidentielle, les ronds symbolisent la mobilité. Le gris est la couleur des propriétaires occupants, le rouge est celle du parc privé, et le vert celle du parc social. On observe un fort déterminisme résidentiel par statuts d'occupation : les propriétaires occupants mobiles s'installent à proximité des secteurs de propriétaires occupants stables. Idem pour le logement social ou le parc privé qui attirent des locataires âgés de même statut.

2.3.2 | Construction d'une typologie des communes de la CUB en fonction de leur mode de vieillissement (matrice de Bertin)

• Le comportement lié au vieillissement des communes : un déterminisme résidentiel qui s'auto-reproduit

Le comportement résidentiel lié au vieillissement de la population est la poursuite de l'analyse précédente. Il s'agit ici de compléter la typologie des modalités du vieillissement de la population par le statut d'occupation des personnes de plus de 60 ans en 1999.
Cette approche s'avère nécessaire pour mettre en avant les facteurs explicatifs de la stabilité ou de la mobilité des personnes de 60-74 ans, liés à leur mode d'habitat et à la localisation de leur bassin d'habitat ainsi qu'à leur statut d'occupation[28].

Méthode matricielle et carte des comportements résidentiels

La carte n° 27 permet de visualiser les tendances des seniors par quartiers IRIS sur la CUB et résume la matrice consultable en annexe 5.6.5 C |.
La matrice de Bertin[29] et la carte de synthèse des comportements résidentiels permettent une analyse et une synthèse systématique des variables : elles intègrent tout ce qui caractérise le comportement résidentiel des personnes âgées de 60 à 74 ans entre 1990 et 1999 : stabilité résidentielle, mobilité infra-communale, migration inter-communale et statut d'occupation (propriétaire occupant, locataire d'un logement privé, locataire d'un logement social).

En résumé, les communes à forte stabilité résidentielle de seniors sont donc prédominantes et correspondent bien en grande majorité à un statut de propriétaires occupants. Quant aux communes qui exercent une attractivité résidentielle, ce sont surtout celles qui sont bien dotées en logements sociaux (Floirac, Cenon, Lormont, Bassens), la nouvelle mobilité des seniors venant renforcer la vocation sociale de ces quartiers. Les communes possédant encore du foncier disponible pour l'accession à la propriété sont également attractives pour les seniors (Saint-Aubin-de-Médoc, Artigues), tandis que l'offre centrale en maisons individuelles fait de Bouliac, par exemple, un secteur de migrations résidentielles. Enfin, l'offre d'un parc de locatif privé central est aussi un facteur d'attractivité, comme le montre Bordeaux, seule commune de l'agglomération où le poids des seniors résidant en location privée reste important. Notons enfin que la mobilité des seniors entre 1990 et 1999 a renforcé cette spécialisation du parc résidentiel locatif sur l'ensemble de la Communauté urbaine.

Ainsi, en matière de géographie des âges, la forte stabilité des seniors et l'absence de diversité de l'offre, notamment en matière de logements adaptés, renforcent le déterminisme résidentiel des quartiers et n'offrent que peu d'alternative aux besoins en logements exprimés à travers les différents temps de la vie.
On peut, de ce fait, encore une fois souligner le peu de choix résidentiel qui reste aux seniors très vieillissants lorsqu'ils se retrouvent confrontés aux premières apparitions de déficiences physiques ou à un brutal problème d'isolement. Ce manque de diversité dans les options immobilières explique qu'en cas de départ précipité, le placement en institution est le plus souvent préconisé. Pour éviter que prédominent avec le grand âge ces trajectoires de captivité, toute une gamme de réponses alternatives de proximité restent à imaginer sur l'ensemble du territoire communautaire, offrant ainsi de nouvelles opportunités à ceux qui souhaitent rester à domicile jusqu'au bout et dans leur territoire de vie.

28. Voir en annexe 5., la classification des communes de la CUB, notamment de leur potentiel d'attractivité pour les seniors en fonction de leur parc immobilier.
29. Matrice à consulter en annexe 5.6.5 C |.

2.3.3 | Un outil d'aide à la décision à l'attention des maires : la réalisation de 27 fiches communales

Une analyse systématique des indicateurs statistique du vieillissement a été réalisées sur chaque commune de la CUB et donne lieu à des fiches synthétiques par commune (voir cédérom ci-joint).
Dans les années à venir, les communes devront apporter des réponses locales adaptées à toute la population qu'elle soit très vieillissante ou composée de jeunes adultes, et devront aussi assurer « un mieux vivre ensemble » en se portant garant du lien social et de la sécurité de tous leurs administrés.
Aussi, l'attractivité résidentielle des territoires de proximité urbaine se mesurera-t-elle à leur capacité de globaliser les réponses en créant une offre d'habitat pour tous, adaptable et disponible en cœur de commune, dans un « esprit de village solidaire et convivial ».[30]
Relié par des transports individuels et collectifs, inscrit dans un bassin d'emploi proche fournissant services à la personne et animation, il répondra à l'exigence de qualité de demain : l'intergénérationnel.
Ce défi d'équilibre entre toutes les classes d'âges suppose une lutte contre le repli des plus âgés et engage à terme toute la vie de la commune. Or, si la stabilité résidentielle apparaît aujourd'hui comme le mode de vieillissement prépondérant sur la métropole bordelaise, il ne faut pas négliger les grands déplacements qui se dessinent en direction des centralités péri-urbaines et, au-delà, vers la côte ouest. Compte tenu du volume très élevé que ces mouvements pourront représenter à long terme, quelles en seront les répercussions ? En raison de la forte pression immobilière qui s'exerce désormais sur toutes les villes-centres, ces population vieillissantes ne seront-elles pas contraintes de rechercher toujours plus loin des logements confortables et bien desservis ? De nouveaux territoires de migration verront-ils le jour demain ? Quel effort d'aménagement et d'équipement faudra-t-il déployer pour créer une réelle alternative aux centralités urbaines en termes d'exigences qualitatives (cadre de vie, d'équipement sanitaire et social, de maillage commercial et de services, de desserte, etc.) ? Par quelle politique de peuplement, y assurera-t-on un bon équilibre intergénérationnel, riche en potentiel de voisinage et d'aidants professionnels, grâce à des solutions complémentaires mixant hébergement en institution et accompagnement à la maison ? C'est là un chantier de longue haleine qui s'ouvre pour les élus des communes de la CUB et des différentes intercommunalités de la Gironde.

30. Selon les mots du maire de Saint-Appolinaire (petite commune de la Côte d'Or), à propos du succès de sa résidence intergénérationnel de 76 logements sociaux mixant jeunes parents avec enfants et retraités, ainsi qu'appartements thérapeutiques pour Alzheimer, avec services. Ce projet innovant a rassemblé les efforts conjoints de la commune, l'association de services à domicile et l'OPAC.

3 | Synthèse et recommandations opérationnelles

3 | Synthèse et recommandations opérationnelles

3.1 | Inventer un mieux vieillir ensemble

Coexister ou cohabiter entre générations, la notion de bonne distance[1]

Aujourd'hui, vieillir ensemble ne signifie plus comme autrefois cohabiter dans un même logement familial, avec les ascendants à la charge des descendants, mais plutôt coexister de façon la plus autonome possible avec les siens, dans un même bassin de vie. Loin de se retirer du monde, il s'agit de conserver un rôle actif sur un territoire de proximité familier, maîtrisé en toute liberté. Une représentation de la ville idéale se dégage des entretiens, elle ne constitue pas des attentes techniques explicites, ni des critiques ouvertes à l'encontre de l'existant, mais plutôt de schémas imaginaires projetant de façon implicite un fonctionnement social harmonieux, effaçant le clivage des générations et perpétuant des valeurs spontanées de voisinage et de solidarité. La qualité environnementale y est synonyme de déplacements sans obstacles et de confort d'usage, l'espace public pouvant se résumer à un espace urbain co-habitatif ouvert à tous.

Ces représentations sont ici synthétisées par des schémas inspirés par le principe du « vivant » en cours dans la discipline de l'écologie humaine[2] : la vie se régule et se perpétue en milieu ouvert et diversifié, elle s'étiole et se déséquilibre en milieu fermé et homogène. Tout l'enjeu prospectif que pose l'accueil dans nos agglomérations de l'ensemble des générations quels que soient leur âge, l'état de leur santé ou leur degré d'autonomie physique et mentale, est symbolisé dans la série de graphiques ci-après.

• Un contre-exemple : le peuplement à sens unique et le système d'accueil fermé : une mort sociale assurée de l'individu

Fig. 1 | Le sens unique du peuplement

Fig. 2 | Le système clos

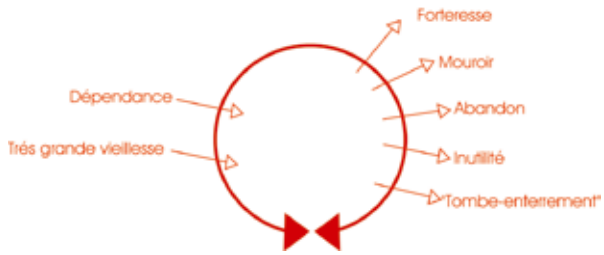

Le sens interdit se lit comme le signal d'alerte face à une politique de vieillesse curative et répétitive, se focalisant uniquement sur l'apport ponctuel de solutions médico-sociales après constat de perte d'autonomie. Face à cet écueil, il s'agit de favoriser une politique globale du vieillissement préventive et « systémique » qui ne considère pas l'état de vieillesse comme une maladie, mais bien comme une étape du cycle de vie de tout individu auquel il faut s'efforcer de garder intacte les dimensions humaine et citoyenne.

Quand l'espace social est délibéremment affecté et divisé par critères de vulnérabilité et d'incapacité, il induit un mode de peuplement mono-générationnel et uniculturel en vase clos, véritable ghetto des âges qui enferme pour protéger et réglemente de façon drastique pour s'assurer du risque.

1. La bonne distance a été étudiée par l'anthropologue américain Edward Hall sous le concept de « proxémie » qui distingue distance sociale et intime, laquelle varie selon l'âge et la culture.
2. L'écologie humaine est l'approche pluridisciplinaire de l'ensemble des impacts environnementaux (biologiques, techniques, sociaux, culturels, etc.) qui influent sur le développement et l'évolution de l'être humain, soit une nécessaire vision systémique pour l'appréhension du domaine du complexe.

Les limites du système d'accueil fermé (figure 2) se traduisent par la mise à l'écart des plus dépendants, soit un pis-aller collectif porteur d'une grande violence symbolique pour la personne âgée qui le perçoit comme une interdiction de vieillir sous peine d'exclusion. La figure repoussoir en est la captivité où l'on se retrouve « aux mains des autres » dans une logique sanitaire unifonctionnelle, ressentie comme les prémisses à l'immobilité définitive de la mort. Engendrant désinformation, perte du capital relationnel et désintérêt vis à vis du milieu ambiant, le système clos sans fonction d'échange avec l'extérieur est voué tôt ou tard à la dérégulation.

• Adopter des systèmes d'accueil ouverts pour multiplier les chances d'équité et de solidarité

Fig. 3 | La croix ouverte

Fig. 4 | La boucle de vie

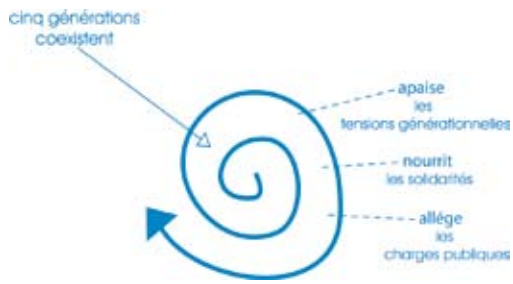

Symbole d'ouverture et de fluidité, l'aménagement urbain en croix ouverte fait se rencontrer les « possibles[3] » dans un espace de vie banalisé non borné ni affecté à l'avance à une cible d'âge particulière. Elle réconcilie les temps de la vie active, des loisirs et du repos en acceptant en son sein la finitude humaine.
Rapporté à l'espace urbain, les quatre blocs bleus peuvent représenter de petites unités de vie bien desservies et implantées à une bonne distance les unes des autres, dans un espace public attractif et accessible. Dans le cas d'un immeuble collectif, ils symboliseront une meilleure répartition des logements selon les âges, lesquels seront reliés par des parcours intérieurs accessibles et aménagés (coursives abritées et bien éclairées par exemple), soit un principe d'aménagement qui, à toutes les échelles, garantit les déplacements internes et externes, et offrent des possibilité de socialisation et d'entraide en minimisant les risques d'isolement. Tout système ouvert s'autorégule et conserve son dynamisme : les interactions y sont favorisées par la proximité spatiale des âges et génèrent chez le sujet une attitude civique spontanée du fait de multiples occasions de contacts. Cette cohabitation des âges ne peut se concevoir sans une régulation volontariste des politiques de peuplement. Bien conçue, cette dernière peut devenir source d'économie et de paix sociale, tant elle allège la charge morale et financière que le grand âge fait peser sur les familles et sur la puissance publique.

3. Se rapprocher des travaux de prospective qualitative du groupe de stratégie politique « Futuribles ». Le futur se construit avec les « possibles » dont on peut anticiper l'apparition à l'aide d'hypothèses, validées par une solide construction statistique et sociologique des comportements.

• L'exemple de l'arbre généalogique comme fondement de la ville multi-âge
La société de demain ne pourra ignorer les besoins liés aux différents cycles de la vie humaine. L'arbre généalogique montre comment chaque individu appartient à un réseau pouvant aller jusqu'à cinq générations, il symbolise la nécessaire inscription de toute politique urbaine dans une logique familiale s'ancrant à la fois dans la durée et dans le territoire.

Fig. 5 | L'arbre généalogique, le poids des liens intergénérationnels

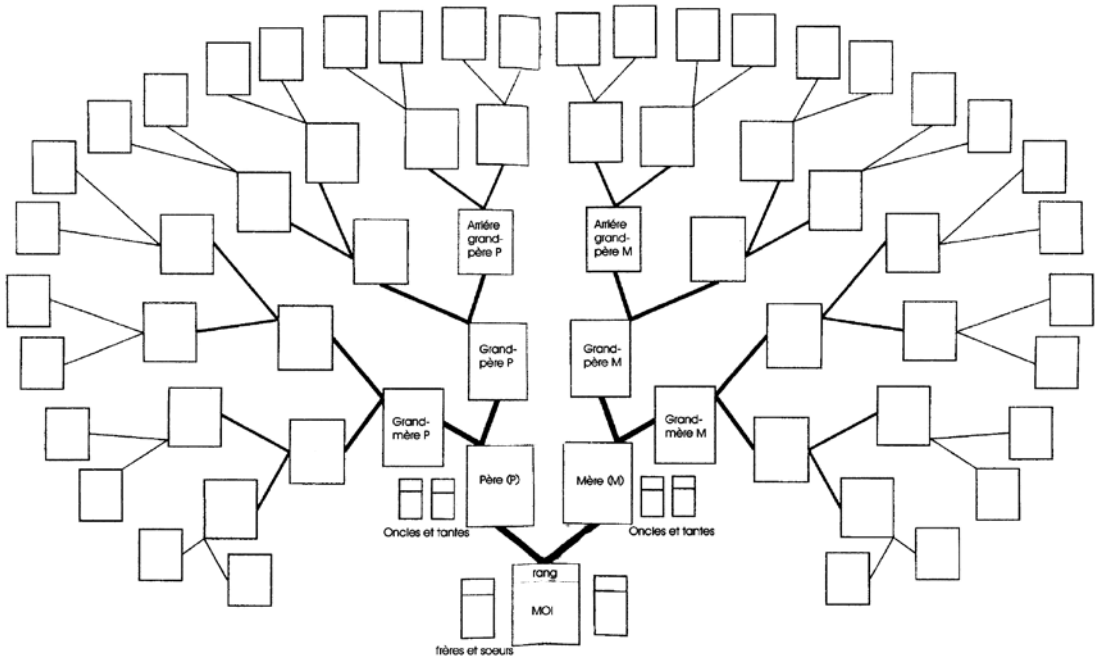

Vieillir est un processus concernant le groupe social tout entier. Une meilleure organisation des fonctions urbaines se calquera sur les interrelations qui lient les individus dans l'espace et dans le temps et confortera le pacte social qui existe entre les différentes couches générationnelles. L'aménagement de la ville reflètera l'organisation interdépendante que créent les liens verticaux entre descendants et ascendants, liens plus structurants que ceux horizontaux de jadis caractérisant le modèle de la fratrie nombreuse.
Le maintien du bon fonctionnement des liens de proximité familiaux sera donc le levier primordial sur lequel agir grâce à une offre en habitat de conception « holistique ». Le défi est d'ordre économique : permettre aux anciennes générations de continuer à jouer leur rôle pivot dans les diverses mécaniques familiales de circulation matérielle et immatérielle. Le don des ascendants (transmission des flux patrimoniaux, aides aux petits-enfants, etc.), doit continuer à pouvoir susciter le contre don que représente l'aide non monétarisée de la part de leur descendance. Et c'est bien la proximité des espaces de vie qui facilitera cette économie ! À long terme, c'est une épargne publique inestimable qui résultera de cette rationalisation de l'habitat et de ce renforcement des conditions de cohabitation collective, favorisant l'échange intergénérationnel des biens et des services.

•S'inspirer du développement urbain durable en optant pour un modèle « gagnant-gagnant » de gestion du vieillissement

Le modèle de la ville systémique ou anthropologique
En refusant de faire de la ville une machine de « tri générationnel », il s'agit de miser sur le respect d'un équilibre anthropologique. Conçue comme une boucle ouverte qui permet l'émergence de différents scénarios urbains, ce modèle favorise une politique globale et dynamique de vieillissement qui s'appuie sur la mise en oeuvre de moyens complémentaires (transports, habitat, services etc.) structurant l'organisation de la solidarité. Les tensions dues aux différences de rythmes de vie, par exemple, y sont anticipées par la prise en compte des seuils de tolérance entre voisinage et par l'ajustement des temps de la ville propres à chaque génération.

Fig. 6 | Le modèle de la ville systémique ou anthropologique

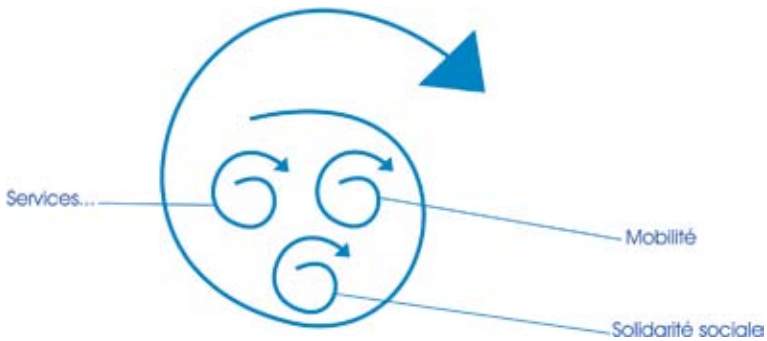

Le modèle de la ville ouverte sera non ségrégatif et favorisera la coexistence des âges et la mixité sociale dans une qualité d'environnement sécurisant et accessible à tous les âges. On pourra parvenir à un tel système autorégulé en adoptant un modèle « gagnant-gagnant »[4] de notre société vieillissante (voir la figure 7).
Une société multi-âge résultera ainsi du modèle vertueux capable de produire de l'équité sociale (soutien aux populations fragiles par activation des réseaux de services de proximité compétents), de l'efficacité économique (transmission des flux financiers et des patrimoines immobiliers familiaux, aides et soins à la personne non monétarisés), et de l'efficience environnementale (espaces collectifs respectueux de la santé, du handicap, de la lenteur et la perte de repères et autres altérations physiques et mentales).
Les moyens en équipements et les aides financières déployés par les politiques des collectivités locales et territoriales (départements et communes mais aussi politiques régionales de l'Union Européenne) devront se conjuguer avec ceux issus des solidarités familiales, tout en s'appuyant sur le capital relationnel enrichi par un voisinage choisi (véritable plus-value des zones d'habitat) et sur l'ensemble des connexions sociales favorisé en particulier par l'activité bénévole d'un nombre croissant de retraités.

4. Ce concept (traduction de win-win) est issu des recherches sur le développement durable. Il s'appuie sur une prise en compte globale des systèmes de régulation et de la transversalité des politiques publiques.

Fig. 7 | Le modèle gagnant-gagnant (win-win) de gestion du vieillissement

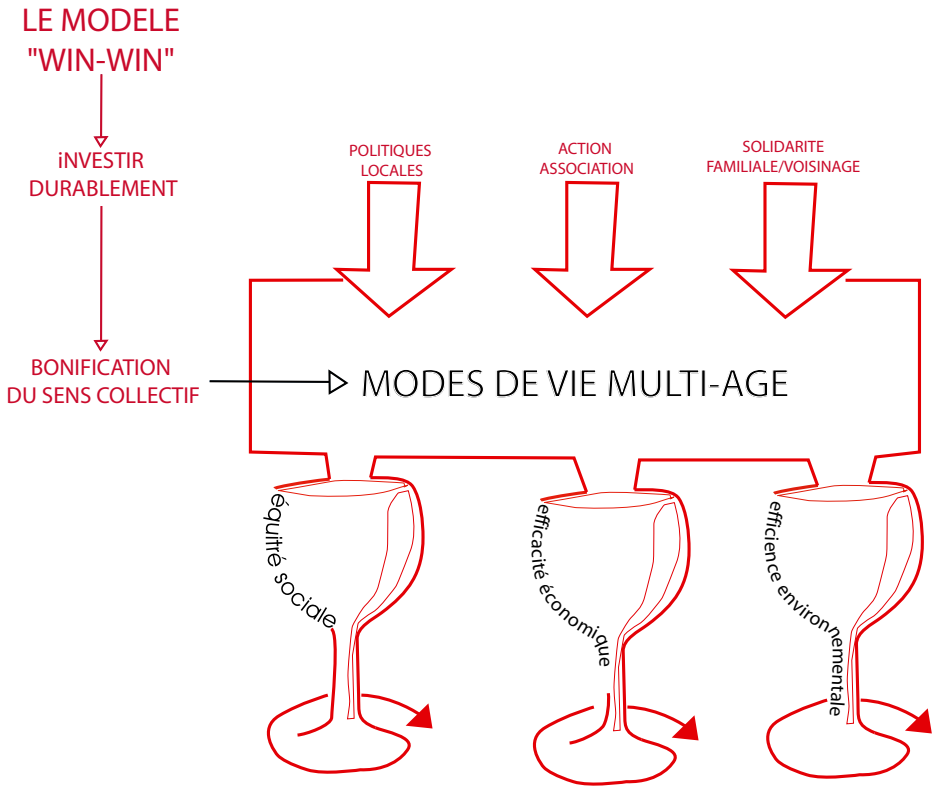

Le mode d'emploi en sera :
- mobiliser toutes les ressources de la société (création de nouveaux emplois, aide aux réseaux associatifs et aux initiatives bénévoles, etc.) ;
- soutenir la solidarité mécanique (favoriser le voisinage actif et faciliter l'aide de la famille) ;
- consolider la solidarité organique de l'action publique vis à vis des plus vulnérables (politiques locales et européennes comprises).

Aussi l'investissement public ne se concentrera-t-il pas sur une seule cible d'ayants-droits, mais bien sur l'ensemble des citoyens en interaction, entretenant le système vivant que représente la société globale en consolidant le contrat social liant les générations.

3.2 | Propositions pour mieux intégrer le vieillissement dans l'urbain

La ville, synthèse collective des trajectoires humaines, doit être capable d'abriter jusqu'au bout les différents cycles de la vie. La lutte contre la dérive que représente la triple ségrégation entre jeunes/vieux, riches/pauvres et valides/non valides pourrait être le défi commun des politiques d'aménagement urbain et d'accompagnement sanitaire et social de demain.

Vers un urbanisme multi-âge
La promotion d'une ville de « haute qualité humaine » (HQH) signifie que l'environnement s'adapte à l'habitant et non le contraire.
Concrètement, celle-ci doit inclure un aménagement sécurisé des espaces collectifs tout autant qu'un protocole de construction rendant adaptable l'habitat afin que les nouvelles constructions ne soient plus affectées à une seule classe d'âge ni à un handicap particulier. Cet effort dans le neuf se doublera d'une forte mobilisation autour de l'adaptation du parc existant où vieillit en masse la majorité de la population actuelle. Il s'agira aussi de développer une nouvelle industrie de services à la personne qui soit créatrice de richesses pour toute la communauté des habitants et de développer enfin des stratégies fines d'implantations commerciales de proximité et de livraisons à domicile, lesquelles succèderont à l'appareil commercial traditionnel de la ville d'antan tout en le renouvelant.

3.2.1 | En matière d'habitat : une ville à la carte proposant des axes d'intervention innovants[5]

• **Concevoir une offre élargie d'habitat** pour éviter les trajectoires de captivité, en généralisant les accès et l'usage des logements aux personnes en perte d'autonomie et en systématisant leur équipement en ascenseur (dès le R+2).

• **Adapter l'habitat existant** pour le rendre accessible au plus grand nombre. Soit un chantier sur 10 ans prévu par la loi du 11 février 2005 pour la mise en conformité du cadre bâti et des transports (voir les projets portés par le PACT Habitat de la Gironde et le GIHP Aquitaine, Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques.

• **Adopter de nouvelles normes de construction** intégrant les conditions d'évolutivité du bâti et d'accessibilité des abords. Tout bâtiment d'habitation devra accueillir les divers cycles de la vie humaine (voir le label « habitat universel ») et ainsi rendre possible quand elle est désirée la cohabitation familiale. Tester l'intégration dans certains logements de nouveaux types d'espaces de vie commune sur le modèle collectif suédois (cuisine partagée, salons de loisirs, etc.) sera un premier pas vers un nouveau type de co-voisinage par affinités sélectives.

• **Développer une nouvelle offre immobilière destinée à des revenus intermédiaires** c'est à dire correspondant à une fourchette de ressources équivalente au montant moyen des retraites. Un des effets attendus par ailleurs, serait d'impulser la rotation du parc résidentiel privé immobilisé par les anciens.
- Des logement en accession à la propriété (aidée ou libre) pour les jeunes seniors (60 ans) dans les centralités périurbaines (avec comme condition, la possible extension de l'âge limite des contrats d'assurance) ; l'échoppe avec jardin semble à Bordeaux être un modèle recherché à condition d'être insérée dans un quartier accessible et animé.
- Petits collectifs de cœur de ville en locatif (PLUS, prêts locatif à usage social), avec services collectifs intégrés, revisitant le concept des anciennes RPA, substitut de domicile pour personne valide (gardiennage, surveillance, approvisionnement, animation, etc).
- Montage, en partenariat avec les associations, de scénarios de cohabitation entre jeunes et générations vieillissantes dans le même logement. Un propriétaire occupant âgé, isolé ou en difficulté financière, accueillant un/des étudiant(s) dans son grand logement.

5. Voir le développement de ces principes en annexe 5.7.

• Savoir répondre à des besoins émergents

- Concevoir des produits habitat sécurisés et conviviaux dans le cœur urbain pour les personnes atteintes de déficiences légères nécessitant un suivi constant (exemple : début d'Alzheimer).
- Compléter le maillage existant en matière de RPA, en le rendant compatible avec l'implantation des services, transports et commerces existants ou à créer.
- Intégrer les besoins spécifiques de la fin de vie en créant des unités d'hébergement à taille humaine et bien réparties sur les bassins d'habitat.
- L'un des fils directeurs présidant aux réponses à ces besoins émergents en hébergement protégé sera d'éviter la gériatisation dure des solutions d'accueil et l'isolement spatial des plus âgés du reste de la ville.

3.2.2 | En matière d'équipement des territoires urbains, une ville « giron » assurant solidarité, santé et sécurité

Pour garantir un confort de vie, il faudra opter pour une plus-value de présence humaine (surveillance et animation) et d'ergonomie dans l'aménagement des quartiers et des logements.

• Organiser et développer une filière d'emplois d'aide à la personne

- Aide à domicile, services de soins et de repas bien implantés dans les quartiers.
- Organiser l'offre en petites unités de vie et en accueil temporaire pour compléter l'accueil en institution ou le maintien à domicile.

• Programmer services et commerces de proximité

Maintenir les classes vieillissantes dans les centralités urbaines passera par :

- un nouveau maillage commercial de proximité du style Marché Plus ;
- la facilitation des livraisons à domicile supposant des emplacements réservés dans l'espace public (pouvant également servir d'arrêts d'urgence en cas de secours) ;
- la création d'équipements de loisirs et de culture accessibles à tous, dont certains seront adaptés à la perte de fonction cognitive.

• Favoriser les échanges intergénérationnels en cultivant les lieux de mémoire

Afin de lutter contre l'isolement, il s'agit de tisser et d'animer les liens entre les âges :

- enrichir les réseaux de clubs seniors en équilibrant leur implantation dans les communes qui en sont dépourvues ;
- soutenir les actions de bénévolat et de citoyenneté entre les âges, en proposant notamment des services de la part des personnes âgées en direction des jeunes générations.

• Miser sur l'apport des aides techniques pour alléger la dépendance

En développant les outils de communication tant dans la ville que dans l'habitat qui devront être pré-équipés, on pourra :

- diffuser l'accès à la « société du savoir » vers les seniors (NTIC, aide à la navigation sur Internet, etc) ;
- développer les innovations domotiques (télé-assistance, télé-sécurité, télésurveillance médicale, télégestion des équipements, téléservices) afin de simplifier la vie quotidienne.

3.2.3 | En matière de transports, une ville fluide qui favorise la mobilité de tous

L'introduction de temporalités contrastées dans les transports, les services publics et les commerces environnants permettra de satisfaire toutes les générations mais en respectant leurs identités et leurs rythmes propres.
Pour ne pas que l'environnement devienne source de handicaps, il s'agira d'accompagner les plus âgés dans leurs déplacements et de prolonger ainsi leur autonomie :
- diffuser une meilleure information sur les transports en commun ;
- innover en matière d'offre de transport à la demande (en mixant les cibles de public captif à desservir) ;
- rechercher une horizontalité sans obstacles des parcours ;
- respecter la liberté d'aller et venir de chacun grâce à des plans de cheminements protégés (haltes de repos dans tous les quartiers) ;
- intégrer une signalétique adaptée à la perte de repères et à la déficience sensorielle.

3.3 | Conclusion

« Plus jamais nos sociétés ne seront jeunes. »
Françoise Cribier, chercheuse au CNRS

• Une exigence de faisabilité : la transversalité des projets d'aménagement
La réussite de ces propositions implique que soient maîtrisées toutes les étapes de la chaîne globale d'accessibilité, ce qui nécessite une articulation de tous les corps de métiers et une validation systématique par les différents types de décideurs. Cette nécessité de coordination tant humaine que technique n'est envisageable qu'au prix de la mobilisation d'un large partenariat des acteurs : les agences d'urbanisme pouvant jouer ici leur rôle fédérateur et d'animation des débats, et pourront devenir les espaces ressources de capitalisation des expériences, notamment étrangères (Europe du Nord, Japon, Canada, etc.).

• À vieillesses variées, réponses diversifiées et durables
Ces axes d'innovation supposent d'expérimenter de nouveaux montages opérationnels. À cet égard, toute la panoplie des politiques publiques pourrait être explorée : plans locaux d'urbanisme (PLU), plans de déplacements urbains (PDU), programmes locaux de l'habitat (PLH), ensemble des procédures permettant de créer du logement à prix modéré : ZAC, outils de défiscalisation (avec l'investissement Robien), conventionnement des aides à la pierre (PLS), etc. Compte tenu de l'urgence de la réponse attendue dans certains secteurs, notamment celui du logement social, une dimension expérimentale pourrait être mise en œuvre pour produire un nouveau type d'habitat adaptable à toutes les générations. Ces projets pilotes pourraient s'appuyer sur de nouveaux dispositifs tels que les PPP[6]., ces partenariats publics privés, autorisés par la loi du 2 juillet 2003, permettent d'optimiser les performances respectives des secteurs publics et privés afin de réaliser rapidement les ouvrages dont la collectivité a un besoin urgent.

• Un plan d'actions territoriales accompagnant la longévité humaine
Ce document de programmation d'actions opérationnelles sera partagé par tous les partenaires, élus ou professionnels concernés par les effets du vieillissement démographique.

6. Voir la fiche « Contrats de partenariats publics privés » sur le site du ministère des Finances www.ppp.minefi.gouv.fr, les enjeux cités en sont la rapide mobilisation de capitaux privés, l'économie d'échelle, la flexibilité et la rigueur, la créativité, la capacité d'innover et la meilleure répartition du risque.

Il inclura des axes d'actions de programmation sur l'habitat, des schémas de services dans les territoires, une prise en compte des besoins liés à l'allongement du temps de la vie dans les équipements fonctionnels et culturels, une bourse de l'emploi, pour développer le secteur du service aux particuliers, dans le cadre du soutien des plus âgés à domicile. Enfin, des actions de communication et de sensibilisation seront indispensables à mener pour faire passer dans les mentalités le principe d'une nécessité vitale de mieux coexister dans l'espace et le temps, ce qui suppose d'opérer un retour sur les valeurs et comportements contemporains surtout imprégnés d'individualisme et d'indépendance. Faire évoluer la culture de demain passera par l'apprentissage de tous à une quotidienneté plus consciente des lois d'interdépendance entre générations. La réussite de l'enracinement de la personne sur place, l'absence de ruptures brutales en fin de vie, la relative harmonie avec les autres temps de la vie, fonderont ainsi un développement urbain et humain durables.

4 | Fiches action

Adopter un plan d'action autour de la longévité humaine

Promouvoir de nouveaux principes d'accueil gérontologique, c'est relever un défi d'ordre éthique et économique et réinventer une ville de haute qualité humaine (HQH) où l'environnement s'adapte à l'habitant et non le contraire. Il s'agit d'imaginer un habitat où le maintien à domicile soit possible jusqu'au bout, en liaison avec la milieu local, et où le «droit à la ville» reste inchangé à tous les âges.

Exigée par la loi de février 2005, l'accessibilité globale concerne non seulement les logements eux-mêmes, mais leurs abords, la rue, les parkings, les équipements recevant du public (commerce, équipements culturels, secteurs de services, etc.)

Premier chantier

Adapter quand c'est possible le parc ancien, individuel et collectif, privé et public, au plus grand nombre de déficiences survenant avec l'âge, avec l'éclairage de partenaires spécialisés validant les innovations dans le bâti et les services : Pact-Arim, Anah, GIHP (pour le handicap), CLIC, services départementaux, CCAS, etc.

Deuxième chantier

Innover dans le bâti neuf, en concevant de petits immeubles à taille humaine entièrement évolutifs et gardiennés, destinés à l'accueil de tout public, notamment de classes d'âges différentes, lesquelles pourront co-exister sans discrimination générationnelle. Cette nouvelle offre immobilière permettra de loger les classes très vieillissantes : veuves isolées en périphérie, ou couples âgés souhaitant s'installer dans du collectif privé, ou social (produit aidé intermédiaire). Pour ce qui est de l'habitat individuel, il sera conçu sous forme d'unités d'habitation organisées et reliées entre elles. Leur niveau d'équipement (domotisation) favorisera la re-cohabitation des familles sur les principes de vigilance à distance et du respect des seuils de tolérance et d'intimité entre les âges. Ces micro quartiers devront intégrer dans leurs programmes des unités d'accueil temporaires (pour alléger ponctuellement la charge des aidants familiaux) et des réseaux souples de multi-services à la personne.

L'environnement immédiat des logements répondra aussi à leurs attentes en matière de commerces et d'animation : services personnalisés de soins ou de sports, surveillance à distance, toute option étant compatible avec le potentiel d'autonomie offert par l'automatisation et la télécommunication.

Troisième chantier

Permettre aux équipements urbains de se faire plus accueillants et plus protecteurs, en adoptant un plan de cheminements protégés, incluant une bonne signalétique, une horizontalité sans obstacle avec possibilité de haltes (bancs, secteur d'ombre) et une offre en transport adaptée. Un maillage plus serré de commerces de proximité s'accompagnera en outre de services d'accueil d'appoint pouvant accueillir dans les bassins de vie et, en journée, les personnes dépendantes et isolées.

En ce sens, cette vocation intergénérationnelle de l'habitat pourrait devenir un objectif majeur du PLH communautaire et l'urbanisme «multi-âge», une nouvelle exigence à intégrer dans les PLU et dans la programmation opérationnelle des équipements.

Le plan d'actions territoriales accompagnant la longévité humaine devra être partagé par l'ensemble des partenaires, décisionnaires et producteurs de logements (secteur libre ou aidé) et filières institutionnelles ou associatives d'aides à la personne, les axes opérationnels recommandés sont ici synthétisées sous formes de quatre fiches-actions, lesquelles seront soumises à la concertation lors des réunions prévues à la rentrée 2005 :

Axe 1 : Habitat
Axe 2 : Emploi, services et commerce
Axe 3 : Aménagement urbain et transport
Axe 4 : Communication, sensibilisation et mémoire

4.1 | AXE 3 : Habitat

Objectif : améliorer et étendre l'offre en logement
L'INSEE estime à 40 % de la population française le nombre de personnes déclarant rencontrer à domicile des difficultés d'ordre physique, sensoriel ou mental, en raison d'une infirmité, d'un accident, d'une maladie chronique, d'un problème de naissance et de vieillissement. Seule une politique d'habitat ambitieuse pourra donc répondre aux besoins croissants de logements adaptés que le vieillissement démographique, entre autres, fait surgir. Ces logements devront être conçus pour toute cible générationnelle afin de favoriser la mixité des âges. La loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées du 11 février 2005 fixe un délai de trois ans à tous les propriétaires bailleurs pour évaluer les mesures de mise en accessibilité des logements et estimer leur impact financier sur le montant des loyers afin d'envisager, si nécessaire, les réponses à apporter à ce phénomène.

4.1.1 | Adapter le parc existant

Il s'agit des principaux travaux d'accessibilité de l'immeuble et d'adaptation du logement tels que l'élargissement de la porte d'entrée et des portes intérieures du logement, la construction d'une rampe d'accès, la suppression de marches, les modifications de murs et cloisons, l'aménagement des pièces d'eau (éviers, lavabos, w-c, transformation de la baignoire en douche, etc.), l'amélioration des revêtements, l'installation de mains courantes, la protection des murs, etc.
L'ANAH, le Pact-Arim et le GIHP Aquitaine (Groupement pour l'Insertion de Personnes Handicapées Physiques) ont initié une bourse aux logements adaptés qui met en relation l'offre et la demande, soit la mise en place d'un pôle ressources d'acteurs et d'information sur l'habitat accessible en Gironde et d'une base de donnée interactive qu'il convient de mutualiser afin que la demande puisse être satisfaite.

Pour le **parc privé**, les sources de financement de ces travaux sont multiples :
- crédit d'impôts,
- TVA à 5,5 %,
- prêt ou subvention du 1 % logement,
- aide de l'association pour le logement des grands infirmes,
- aide de l'ANAH,
- prêt à taux zéro,
- etc.

Pour le **parc social**, le Pact intervient à la demande des usagers pour réaliser des travaux d'adaptation calibrés sur les besoins des occupants vieillissants. Les travaux d'adaptation réalisés par les bailleurs sociaux sont éligibles aux subventions PALULOS. La loi du 21 décembre 2001 autorise les organismes HLM à déduire de leur taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Il est également possible de financer des travaux d'aménagement de logements pour handicapés physiques au moyen des fonds du 1 % logement. Concernant l'adéquation de l'offre et de la demande, l'association régionale HLM est associée à la démarche de bourse aux logements mais les logements adaptés libérés ont la plupart du temps à être réorganisés en fonction des nouvelles demandes émanant souvent de ménages « valides ».

Un label « habitat senior service » a ainsi été créé à Reims par l'association Delphis qui regroupe 16 sociétés anonymes HLM (132 000 logements).
Il semble donc utile que l'information sur les aides offertes aux propriétaires-occupants, aux propriétaires-accédants et aux propriétaires-bailleurs ainsi que la possibilité pour les locataires du parc HLM de faire adapter leurs logements soit largement diffusée, par exemple par le biais d'un guide édité par la CUB.

- Maîtrise d'ouvrage : CUB, Conseil général
- Partenaires : État, ANAH, Pact-Arim, CILG, associations d'aide aux personnes âgées, etc.
- Coût : à déterminer en fonction du type de document à réaliser et du nombre d'exemplaires à diffuser

4.1.2 | Innover dans la construction neuve

Durant ces vingt prochaines années, les efforts de construction dans le neuf devront intégrer l'innovation pour mettre au point des logements entièrement adaptables. Par la mise en place de nouvelles normes architecturales, il s'agit de prévoir en amont l'évolutivité totale des logements afin que ceux-ci soient accessibles à tous les types de ménages et à tous les stades de leur vie. La construction d'un habitat accessible au plus grand nombre de scénarios de vie suppose certes un surcoût initial d'investissement mais qui sera amorti en terme de fonctionnement après deux générations.
Mais les dépenses supplémentaires d'insertion d'équipements spécifiques seront quasiment nulles si un partenariat technique entre maîtres d'œuvres est créé en amont de la construction, laquelle sera alors conçue dès le départ pour évoluer au fil du temps sans gros travaux de transformation. Outre le dimensionnement des accès et des ouvrants, devront être prévus :
- un espace réservé à l'emplacement d'un ascenseur,
- une architecture électrique évolutive permettant le rajout d'automatisme,
- des matériaux isolants pour la protection thermique et phonique, etc.

Suite à la canicule de 2003, les effets des excès climatiques entraînent aussi de réels problèmes techniques : la nouvelle réglementation thermique mise en place en 2000 impose des contraintes strictes. Seront revisitées toutes les constructions récentes présentant des façades vitrées sans stores ni volets extérieurs, des insuffisances de ventilation (les fenêtres doivent ouvrir sur 30 % de leur surface) ou une absence d'inertie thermique dans les matériaux utilisés (rétrécissement de l'épaisseur des murs). Voir les travaux de recherche du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) (CSTB) et de l'Institut National de Veille Sanitaire (INVS).
Par ailleurs, tout habitat pouvant recevoir des personnes de grand âge inclut des préoccupations liées à l'environnement sensoriel (visuel, sonore, olfactif, tactile) et relationnel (entourage familier à proximité, contact avec le monde social, activités ludiques et culturelles).
Toutes ces innovations nécessitent de s'inscrire dans un vrai projet urbain, lequel est prévu dans l'urbanisme qualitatif défini par la loi SRU. Il convient d'intégrer cette réflexion lors de la phase de programmation des opérations. Les obstacles physiques dans le paysage urbain, par exemple, limitent les déplacements de certains groupes de population et mènent à leur exclusion.
Il convient donc de :
- mettre en place un référentiel d'accessibilité des logements largement diffusé, notamment auprès des promoteurs, des bailleurs sociaux, des organismes financeurs de logements qui

reprendrait les principes et les normes de construction ainsi que les diverses subventions auxquelles un tel habitat, viable sur le plan sanitaire et social, donne droit ;
- réaliser un guide de programmation spécifiquement dédié aux questions de la haute qualité environnementale (HQE) des bâtis et leur accessibilité urbaine pour les opérations groupées (notamment les ZAC et les opérations de renouvellement urbain). Ce guide pourrait regrouper des prescriptions de qualité urbaine et d'accessibilité et présenter des exemples de réalisations d'opérations ayant fait l'objet d'un traitement satisfaisant de cette question.

Sur l'idée du design transgénérationnel (Royal College of Art London), mais aussi de la « smart house » (Université des arts de Berlin), l'Union Européenne avec le programme « design for all » (dfa) finance des actions de formation du milieu des architectes et des urbanistes.
Sera aussi indispensable, l'appui d'experts gérontologues et habitologues (voir www.habitat-universel.com sur le concept d'Habitat Universel développé par COREDEX®).

- Maîtrise d'ouvrage : CUB
- Partenaires : État, Agence d'urbanisme, CAUE, etc.

4.1.3 | Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans l'habitat

La vigilance à distance est un mode de veille en plein développement dans nos modes de vie, son corollaire est aussi l'art de l'écoute pour prévenir le sentiment d'isolement des moins autonomes. Les associations de télé-assistance (dont certaines sont financées par les conseils généraux) assurent ce mode de présence à distance (port d'un médaillon d'appel par la personne fragilisée (surtout après 80 ans), liaison permanente à un centre d'écoute téléphonique relié aux médecins mais surtout au comité de voisinage, petit groupe de voisins ayant les clés et pouvant intervenir en cas d'urgence, il est important de s'inspirer de ce schéma logistique par quartier pour moderniser les conditions de veille rapprochée exercée jadis par une famille qui était plus étendue et plus présente.
D'autre part, dans les ensembles de logements neufs, il paraît important de pré-câbler et de relier les unités habitatives entre elles en favorisant l'interactivité des locataires ou copropriétaires des immeubles. Pour la sécurité des occupants vieillissants ou leur ravitaillement par exemple, les solutions offertes par les NTIC sont une avancée considérable dans le confort d'usage des logements. De nombreuses automatismes sont aujourd'hui proposés afin de répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées et lui permettre de vivre longtemps autonome dans son environnement. Les interfaces de ces équipements devront bien évidemment être simples et adaptés aux possibilités de l'utilisateur.
La Communauté urbaine de Bordeaux réaffirme, par le scénario retenu dans son schéma directeur haut débit, sa volonté de « créer une véritable culture TIC dans l'agglomération ». En outre, l'association Aquitaine Europe Communication assure une mission générale de promotion et d'expertise des TIC et de leurs usages à destination de la société civile, des collectivités territoriales et des regroupements professionnels. Elle a pour objectif d'utiliser la société de l'information (SDI) comme atout du développement économique, social et culturel de la région Aquitaine. Elle peut donc être associée à la démarche.

En matière de NTIC, il s'agit donc de faciliter l'accès du plus grand nombre de personnes âgées aux services de télésurveillance, télémédecine, télégestion, téléthèse1 en :
- intégrant le câblage dédié aux constructions neuves (voir précédemment) ;

- permettant la création d'emplois « d'intendants de vie informatisés » dans les unités de logements collectifs (voir fiche-action Emploi) supervisant les besoins résidentiels via un intranet.

- Maîtrise d'ouvrage : CUB, communes, Conseil général, Conseil régional
- Partenaires : AEC, veille thématique sur les nouveaux outils de communications existants, les actions à mener pour rapprocher sociétés de l'information et vieillissement, lobbying auprès de l'Union Européenne pour obtenir des fonds européens

4.1.4 | Favoriser le développement de produits immobiliers émergents

Dans le souci de lutter contre l'isolement et la dépendance psychique, il est capital de pouvoir multiplier les chances d'entraide en complétant l'équipement en structures d'accueil spécialisé dans les quartiers et en favorisant « l'art de voisiner ».
Grâce à une action qualitative et préventive du mode de peuplement des logements, les bailleurs peuvent améliorer le quotidien des résidents âgées en leur permettant de trouver elles-mêmes des solutions à leurs difficultés par le recours aux liens qu'elles pourront tisser dans leur voisinage.

Plusieurs options complémentaires sont envisageables :
- une veille partagée à l'échelle des parcs immobiliers sur le peuplement des logements, notamment dans l'habitat social ; avec une priorité au panachage des âges cherchant à restaurer une nécessaire diversité générationnelle ;
- la création de programmes de logements neufs intergénérationnels ; petits immeubles ou ensembles de villages reliés entre eux et accueillant des familles, aux origines et aux taux de validité différents, avec équipements et services intégrés. De nouvelles RPA ou logements-foyers pour personnes autonomes ou aux handicaps légers pourront s'inscrire dans ce type de programmation mixte, construite avec des normes d'accessibilité pour tous et offrant des services de restauration et de gardiennage de nuit, elles offriront les avantages de véritables domiciles cependant mieux adaptés au vieillissement ;
- la création de structures d'accueil mixtes (type maisons de retraites couplées avec d'autres structures d'accueil : handicap léger, étudiant en nombre restreint, en évitant toutefois la cohabitation bruyante de générations extrêmes sur un même espace de vie, comme l'a démontré l'exemple mitigé du couple EHPAD / crèches).

Dans le traitement de la question de l'accueil des malades souffrant d'Alzheimer ou du soutien aux personnes âgées atteintes d'handicaps légers, il s'agit de compléter l'offre en logements en insérant des unités d'accueil temporaires dans les immeubles et différentes formules d'accueil de jour dans les bassins d'habitat individuel, solutions complémentaires au maintien à domicile permettant à la fois de recevoir et aider les résidents de tous âges désorientés ou handicapés et de soulager les aidants familiaux quelques heures dans la journée. En revanche, la prise en charge des Alzheimer lourds, avec risques de fugue et perte totale d'identité ne peut être assuré par le groupe social environnant, et doivent susciter des solutions plus spécifiques en liaison avec les spécialistes, les EHPAD et les centres hospitaliers.

- Maîtrise d'ouvrage : CUB, communes, Conseil général, Conseil régional
- Partenaires : AROSHA (Associations Régionales des Organismes Sociaux pour l'Habitat en Aquitaine..), promoteurs, services à domicile, CMS, CCAS et CHU, Association France Alzheimer, etc.

4.2 | AXE 2 : Emploi, services et commerces

4.2.1 | Recréer un nouveau maillage de proximité dans les quartiers

- Favoriser une implantation équitable de petites supérettes de quartier (Marché Plus, Proxi, etc.) en rapprochant politiques de développement local et lobbying des grands groupes de distribution (intéressés par le retour dans les centre-ville).
- Programmer le passage de marchands ambulants par exemple sur les places de la ville ;
- Tester l'implantation de petites épiceries dans les immeubles ;
- Organiser des livraisons à domicile, notamment via des commandes centralisées sur l'intranet des nouveaux gardiens d'immeubles cablés.

- Maîtrise d'ouvrage : services du développement économique du Conseil régional et de la CUB, Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux

4.2.2 | Développer un réseau cohérent et diversifié de services à la personne

S'inscrire dans la priorité du gouvernement qui souhaite créer 500 000 emplois de service à court terme (5 ans). La demande allant de l'industrie des services à la personne aux filières de l'urbanisme et de l'action médico-sociale. Toute une gamme de services de nature différente est à créer en s'inspirant du diagnostic des professionnels de la gérontologie et de l'action sociale et économique.
Répondre aux besoins croissants et diversifiés des personnes maintenues à domicile :
- de la simple aide à domicile (ménage, toilette, repas) ;
- aux soins de santé à domicile (association d'hospitalisation à domicile) ;
- en passant par l'auxiliaire de vie (accompagnement complet des gestes quotidiens) ;
- sans oublier les services de garde de nuit itinérant (à mettre en place, via les associations de soutien à domicile) ;
- services de réparations et de bricolage à domicile, et d'aide au jardinage.

Imaginer une version rajeunie de la « dame de compagnie », assurant une présence et un accompagnement plus raffiné des aînés en mal d'urbanité : sorties culturelles en ville, musées, théâtres et cinéma, et divertissements à domicile, lecture, musique, cinéma, jeux de société, etc. Cette cible pourrait correspondre à un profil d'étudiants ou de retraités vivant seuls, bénévoles ou en quête de compléments de revenus.

- Maîtrise d'ouvrage : le Conseil général en concertation avec l'OAREIL, les CLIC, les CCAS, les associations d'aides à domicile (regroupées au sein de l'UNISSAD) et tous les autres acteurs locaux de la gérontologie et de l'insertion par l'économique.
- Partenaires : les CODERPA (comités départementaux de retraités et de personnes âgées) pourraient aussi être associés à la définition des besoins. Le CIJA pourra être le partenaire-relais pour mettre en relation l'offre et la demande de services à domicile et l'emploi d'étudiants.

4.2.3 | Intégrer une programmation locale d'offre de services et de biens autour de la notion de bien-être et de culture

- Accueil privilégié de professions libérales, dans les bassins d'habitat, exerçant une activité de soins, de stimulation et d'accompagnement physiques et psychiques à la personne (ergothérapeutes, kinésithérapeutes, ostéopathes, psychologues, orthophonistes, etc.). S'inspirer de l'exemple des zones franches avec exemption de la TP pour les premières années d'installation.

Cette présence de spécialistes dans le quartier compléterait la fonction de prévention assurée par le réseau gérontologique local.

- Implantation dans les quartiers des clubs de détente et de sports doux (piscines aquagym, yoga, sophrologie, mini-golf, etc.). Cette programmation d'équipements pourrait être calquées sur le modèle des grilles d'investissement pour les jeunes, initiée par les municipalités.
- Incitation à la fréquentation d'équipements culturels non seulement à l'échelle locale de proximité mais aussi à celle de la métropole en organisant des rencontres collectives et des sorties interquartiers et intercommunales sur la Communauté urbaine à l'instar des clubs seniors.

- Maîtrise d'ouvrage : CCI, CUB et communes : avec les services sportifs et les services culturels de différentes communes en concertation avec les syndicats professionnels, les fédérations sportives et les associations culturelles.
- Partenaire : la CONNEX pour les transports groupés dans la CUB, ces actions de proximité pourront s'étendre selon les demandes à d'autres motifs de déplacements (voir fiche-action Aménagement urbain et déplacements).

4.3 | AXE 3 : Aménagement urbain et déplacements

Pour que la ville ne soit pas créatrice d'handicaps, des actions d'aménagements devront améliorer le confort d'usage et l'accessibilité des espaces publics et la souplesse des systèmes de déplacements.

La loi de février 2005 porte l'obligation de créer une commission d'accessibilité par commune puis de les étendre à l'échelle intercommunale. Cette commission pourrait être l'organe fédérateur qui vérifie avec les acteurs de la production urbaine si la chaîne globale de l'accessibilité a bien été prise en compte, elle pourrait aussi présider à l'impulsion d'actions concrètes correspondant à des besoins identifiés par l'ensemble des partenaires.

Par ailleurs, la ville de Bordeaux, mais aussi les communes accueillant le tramway, ainsi que les sites de tourisme balnéaire, devront réfléchir à une meilleure appropriation de la ville et des transports en commun par les classes vieillissantes à mobilité réduite ou handicapées.

4.3.1 | Un plan de cheminement protégé dans Bordeaux et les communes de la CUB

Il comprendra une expertise des cheminements existants par un groupe de techniciens accompagné d'experts du quotidien représentés par des handicapés moteur (déambulateur, canne, et fauteuil roulant) et de déficients sensoriels (aveugles, sourds).

À partir du diagnostic établi, l'objectif sera de réaménager ou de créer s'ils manquent, des parcours d'horizontalité sans obstacles reliant les quartiers résidentiels aux principales centralités. Une attention particulière sera accordée :
- aux revêtements des sols (doux en cas de chute et antidérapant) ;
- aux zones exposées à un fort taux d'agression environnementale, lesquelles seront adoucies par des systèmes de protection : muret anti-bruit le long des grands axes de circulation, présence d'ombre et de haltes de repos (barrière de protection, et implantation judicieuse de bancs sur les circuits les plus usités).

• Maîtrise d'ouvrage : CUB et communes, assistées des associations spécialistes du handicap (GIHP, APF, etc.) et de techniciens des nouveaux matériaux et d'équipements viaires

4.3.2 | Une signalétique adaptée aux déficiences sensorielles et à la perte d'orientation

Les personnes vieillissantes vivant à Bordeaux et dans la première couronne ne trouvent plus leurs repères avec les travaux de restructuration de la ville : la coupure créée par les rails du tram, les rabattements différents des bus, leur suppression, créent souvent la confusion et aboutissent à un repli de ces classes d'âges à domicile. Aussi avec l'aide d'un panel d'usagers des transports en commun, il s'agira :
- de créer un nouveau système d'information cartographique des transports en commun, plus lisible, accompagné d'une signalétique efficace notamment sur le rabattement des bus ;
- de prévoir une campagne d'affichage de cartes dans les quartiers restituant la situation géographique de chaque quartier dans la ville avec l'offre en transport correspondant, selon un code typographique et symbolique claire et lisible par tous.

• Maîtrise d'ouvrage : CUB (service communication), communes et CONNEX en collaboration avec un panel d'usagers qui testera les propositions.

4.3.3 | Des espace publics accueillants avec des règles claires de civilité

L'idée est de conserver la vocation de brassage et de rencontre des générations qu'offrent la rue et des principaux espaces publics de la ville, mais d'imposer certaines restrictions en vertu du principe de précaution.
Ainsi les rues piétonnes étant devenues trop insécures du fait de pratiques de glisse un peu excessives (vitesse, acrobatie des rollers et des skaters), une nouvelle réglementation devra être initiée pour codifier un partage civil de la rue.
Les nouvelles places publiques embellies de la ville-centre offrant un environnement très minéral et dépouillé, ne comportent aucune possibilité de s'asseoir en cas de faiblesse, ni aucun point d'ombre, elles sont redoutées par les personnes vieillissantes souffrant de déficiences physiques même mineures. Un certain « retour » du végétal ne serait-il pas utile pour humaniser ces espaces nus ? (arbustes, écrans buissonnants, jardinières de fleurs, points d'eau, etc.).
Par ailleurs, les rues étroites et pavées de l'hypercentre bordelais devront obligatoirement comporter des circuits bis plus accessibles (voir plan de cheminement protégé).
Il faudra également prévoir des places de stationnement réservées aux handicapés avec un espace latéral suffisant pour permettre le transfert du conducteur handicapé à son fauteuil roulant, que ce soit du côté du passager ou du conducteur.

- Maîtrise d'ouvrage : CUB (service voirie, stationnement et espaces publics). Communes en collaboration avec la police municipale. Urbanistes et architectes participant aux différents concours de la Ville de Bordeaux et des autres communes de la CUB.

4.3.4 | Des déplacements motorisés, facilités et partagés

Faire sortir les personnes âgées de leur domicile, les faire se rencontrer sur un espace urbain et citoyen, accessible et adapté est l'objectif recherché. Seront mis en œuvre :
- mini bus ou navettes sillonnant les quartiers les moins desservis (notamment en périphérie de l'agglomération) ;
- service de co-voiturage proposé par les CLIC, ou tout autre réseau gérontologique de proximité ;
- accompagnement en véhicule individualisé sous condition d'abonnement régulier à une société de services (viste à la famille, au médecin, courses, sorties le soir,etc.).

- Maîtrise d'ouvrage : CUB, CONNEX.
- Partenaires : des sociétés de taxis et de services spécialisés à la personne

4.4 | AXE 4 : Communication, sensibilisation et mémoire

La révolution de la longévité humaine doit s'accompagner d'une mutation profonde des mentalités et des pratiques. Il s'agit de communiquer sur la forme que prendra le vieillissement dans les décennies à venir et sur ses effets sur l'équilibre de notre société.
Dans ce but, il est nécessaire de répertorier les actions créant du lien entre les générations et de susciter des initiatives renouvelant les modes de solidarité.

4.4.1 | Un plan-action de communication

Un clivage intergénérationnel s'observe de plus en plus dans les discours des jeunes générations. Pour y remédier, il est urgent d'agir sur les préjugés, sources de discrimination sociale et spatiale. Un plan de communication aura localement pour cible tant les populations des quartiers que le milieu professionnel et prendra appui sur la formation des architectes, des urbanistes, des élus locaux, etc. Il cherchera à concrétiser le concept d'un mieux vieillir ensemble par un plan d'action intergénérationnelle à visée essentiellement éducative. Il aura pour but de rompre avec le modèle triomphant du jeunisme et de son corollaire l'âgisme (apartheid envers les plus vieux) afin de mieux lutter contre les comportements de repli individualistes et discriminatoires (valides/non valides, notamment) qui isolent et mettent en danger les membres les plus vulnérables du corps social.
Les publics visés seront diversifiés (jeunes, enfants, familles d'enfants handicapés, personnes âgées ou handicapées, jeunes diplômés, RMistes, chômeurs, étudiants, etc.) autant que les domaines d'actions (vie festive, culture, insertion, formation, santé, transport, éducation, loisirs, sports, environnement, habitat, NTIC, etc).
Il lancera des appels à idée auprès de porteurs de projets qu'il recrutera dans presque tous les milieux professionnels : services territoriaux de l'action sanitaire et sociale, services de l'insertion, centres sociaux, services culturels des municipalités, Éducation Nationale, associations de bénévoles, réseaux d'aides aux personnes âgées, entreprises, fondations et bailleurs sociaux. Le contenu de ces appels d'offre s'inspirera du guide méthodologique

réalisé en novembre 2004 par l'association Accordages pour le ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille et le secrétariat d'état aux Personnes Âgées.

• Maîtrise d'ouvrage : les pouvoirs publics locaux (communes, CUB, département) en relation avec les spécialistes de la filière sociale, économique, éducative, et culturelle.

4.4.2 | Des animations régulières sur le thème de mémoire et des racines

Des actions de consolidation des racines collectives sont à imaginer : opérations de recueil de mémoire locale, à travers les archives municipales, les centres culturels et les bibliothèques de quartier et surtout par une initiation des jeunes scolaires au recueil de la parole vivante des témoins du passé (méthode anthropologique). Elles permettront aux générations de se rencontrer et aux savoirs de se transférer. Il s'agit de développer une attitude volontariste pour favoriser l'essaimage de ces bonnes pratiques comme par exemple le travail de l'OAREIL (Office Aquitain de Recherches, d'Etudes, d'Information et de Liaison sur les problèmes des personnes âgées) et de son université du troisième âge qui a été maître d'œuvre d'un recueil de mémoire de personnes vieillissantes dans quelques communes de la CUB. Citons encore l'initiative de la SA HLM, L'Habitation Économique, qui a créé un petit recueil des vieux métiers avec témoignages vivants de ses résidants retraités.

• Maîtrise d'ouvrage : les CCAS, les associations, les CLIC, les bailleurs en concertation avec les habitants vieillissants et le réseau d'aide à domicile.

4.4.3 | La création d'un Conseil des Sages

Instance de réflexion, de proposition et d'actions, les Conseils des Sages sont désormais fédérés à l'échelle nationale. Celui de Lormont témoigne d'une aspiration partagée à un mieux vieillir dans la ville et d'une réelle implication des Sages dans les différents diagnostics menés à l'échelle territorialisée du bassin de vie. Son mode d'organisation souple permet une expertise de terrain par les usagés de la ville souvent inédite et qui serait coûteuse à mettre en place par un cabinet d'études.
Outil de dynamisation locale et de rapprochement intergénérationnel, il est un instrument inégalé de citoyenneté durable.

• Maîtrise d'ouvrage : le maire et son conseil municipal, la population. Avec le concours de la Fédération Française du Conseil des Sages.

4.4.3 | Une initiation des plus jeunes aux métiers ou aux jeux traditionnels

Le bénévolat touche environ 15 % des 65-74 ans, un réel désir de transmission existe de la part de retraités qui ont pratiqué des métiers aujourd'hui en régression comme certaines branches de l'artisanat. C'est le cas notamment des métiers qui touchent au bâtiment et qui connaissent aujourd'hui une crise de vocation chez les jeunes générations. De nombreuses expériences d'accompagnement éducatif et professionnel ont ainsi vu le jour en France dans des collectivités locales qui essaient de répondre aux difficultés d'intégration économique de leurs populations de jeunes adultes. L'association Accordage cite en particulier, une mini-entreprise à Amiens, un atelier l'« Outil en main » à Vitré, un atelier d'insertion « Roul'âge » à Brest. Outil pédagogique mais aussi tremplin vers l'insertion, ces pratiques

intergénérationnelles orientent, créent des amitiés et transmettent des passions à des jeunes en difficulté scolaire ou professionnelle, tout en valorisant le savoir-faire et le savoir-être des aînés.
La transmission de jeux d'autrefois (exemple de l'association Wellouëj à Lille) sert le même objectif de convivialité et de lien social, la démarche met en relation toutes les générations : collecte de jeux anciens, recherche d'anciens pour expliquer les règles, animation dans les lieux publics, cafés, associations, maisons de retraite, écoles, rues et marchés.

- Maîtrise d'ouvrage : pouvoirs publics nationaux, collectivités territoriales, Europe, mécénat d'entreprise.

LES CAHIERS TECHNIQUES DE L'AGENCE D'URBANISME BORDEAUX MÉTROPOLE AQUITAINE

complex'cité.

N° 2 septembre 2006

Vieillir dans la métropole bordelaise

Directeur de la publication
Francis Cuillier

Secrétariat de rédaction
Nadine Gibault

Conception graphique
Olivier Chaput, Olivier Michard et Catherine Cassou-Mounat,
APG - a'urba

Impression
Imprimerie BM à Canéjan (33 610)

Edité en 600 exemplaires

© a'urba - septembre 2006

ISBN : 2-9518291-2-4
Dépôt légal : septembre 2006

a'urba.
agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine
Hangar G2 ~ Bassin à flot n°1
quai Armand Lalande
BP 71
33041 Bordeaux cedex ~ France
contact@aurba.org

36 €

ISBN : 2-9518291-2-4